



20ES CONTROVERSES EUROPEENNES DE MARCIAC
Pour des territoires vivants... Faut que ça déménage !
Du 30 juillet au 1er août 2014 à Marciac (Gers)

LES ACTES





Le sujet

Alors que se dessine une nouvelle géographie de l'exclusion, frappant notamment le monde rural, les politiques publiques d'aménagement du territoire semblent marquer le pas, souvent jugées inopérantes pour agir sur les inégalités sociales.

Pour leur 20^{ème} anniversaire, les Controverses Européennes de Marciac, nées du pari de l'innovation rurale, proposent d'ouvrir un espace de disputes, confrontant les champs disciplinaires, les expérimentations et les points de vue, l'ici et l'ailleurs.

Car déménager, c'est d'abord se libérer des inerties, des idées convenues et des jugements erronés. C'est aussi déplacer les lignes et dépasser les dualités, entre l'urbain et le rural, le centre et la périphérie, le Nord et le Sud, en faisant fi des frontières tant administratives que mentales. C'est déloger, enfin, les pas de côté salutaires et les leviers favorables à une recomposition des liens et des lieux.



Les Controverses européennes de Marciac

Nées il y a vingt et un ans, les controverses européennes de Marciac constituent l'un des rares lieux européens où se débattent collectivement les problématiques liées à l'évolution des mondes agricoles, de l'alimentation, des territoires ruraux et de l'environnement. Un rendez-vous annuel qui se singularise par le décloisonnement des disciplines, le métissage des publics, la mise à plat des tensions et questions vives.

Ouvertes à tous les citoyens, elles sont co-organisées par la Mission Agrobiosciences et la communauté de Communes Bastides et Vallon du Gers et se déroulent chaque été pendant le festival Jazz In Marciac.

Elles sont soutenues financièrement par le Ministère de l'Agriculture, la Région Midi-Pyrénées et le Conseil Général du Gers. En 2014, elles ont en plus bénéficié du partenariat du centre Inra Toulouse et de la Fédération nationale des Cuma.



La Mission Agrobiosciences

Intégrée à l'Ecole Nationale de formation agronomique (ENFA), au cœur du complexe agroscientifique toulousain, la Mission Agrobiosciences est chargée à l'échelle locale, nationale et européenne de détecter, concevoir, animer et instruire les questions et tensions que suscite le devenir de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires ruraux au sein de notre société.

Un champ de préoccupations large, qui comprend notamment les questions de l'énergie, des ressources naturelles (dont le foncier), du paysage, de l'apport des sciences et technologies du vivant, des risques sanitaires, de l'accès à l'alimentation... Sa connaissance des acteurs et des logiques relevant à la fois des communautés scientifiques de toutes disciplines, des autorités publiques, des organisations professionnelles, des médias et des milieux associatifs, confèrent à la MAA un rôle central de médiation entre le producteur, le citoyen et le politique.

Sommaire

En préambule

- **De quoi le territoire est-il le nom ?** 4
Gilles ALLAIRE, Inra Toulouse.

Sans ménagement...

- **Les tournants de l'aménagement du territoire** 6
Nathalie PROUHEZE
- **L'égalité des territoires n'est-elle qu'un mythe ?** 09
Nubis PULIDO
- **Des fractures territoriales en débat** 12
Daniel BEHAR
- **Débat en plénière** 16

Des lieux sans liens ?

- **Lieux piégés : pouvoir, patrimoine et terroir** 23
Jean-Luc MAYAUD
- **Ces campagnes entre exil et exode urbain** 26
Pierre GASSELIN, Hélène TALLON,
Raul COMPES LOPEZ, Csaba TABAJDI,
- **Crise du lien : sortir des lieux ?** 34
Yannick SENCEBE, Jean-Jacques LAPLANTE.
- **Débat en plénière** 40
- **Relecture de la journée** 47
Bernard PECQUEUR

Déloger les ruptures innovantes

- **Les paris sur l'impensable** 51
Jean-Louis GUILHAUMON , Michka ASSAYAS,
Christophe CHEVALIER.
- **Réseaux : les nouveaux @griculteurs** 56
Jean-Baptiste CAVALIER, Jean-Luc BOURSIER,
- **Alimentation : voir plus loin que les circuits courts** 59
Claire DELFOSSE, Dominique PATUREL, Pierre MOUREU
- **Débat en plénière** 66
- **Agroécologie : qui est (vraiment) prêt à coopérer ?** 74
Antoine POUPART, Véronique LUCAS,
Omar BESSAOUD, François LEGER,
- **Enseignement : où sont les cas d'école ?** 87
Pierre CHAMPOLLION, Pierre-Louis GAUTHIER,
- **Quelles politiques ont-elles lieu d'être ?** 90
Gilles SAVARY, Vanik BERBERIAN, Claude DILAIN,
Jean-Luc BENNHAMIAS, Augustin BONREPAUX, Martin MALVY.
- **La relecture du grand témoin** 96
Jacques LEVY

De quoi le territoire est-il le nom ?

Par Gilles ALLAIRE (Inra).

Si l'on regarde dans le dictionnaire, la notion de territoire peut avoir au moins trois sens. Géographique, c'est l'étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain. Ecologique, le territoire désigne la zone qu'un animal fait sienne et dont il interdit l'accès à ses congénères. Juridique, puisqu'elle fait référence, en droit, à la limite de compétence d'une collectivité.

Le territoire, les ressources et la communauté

En sciences sociales, le terme a été introduit de différentes manières. L'une d'elles opère un parallèle avec l'écologie animale, en rappelant notamment que les territoires se construisent dans la rivalité. Le débat autour de la nouvelle carte des régions en est une illustration récente... Ce parallèle introduit également l'idée de communauté. A cet égard, il est intéressant de noter qu'en français, on parle de territoire tandis que les anglais (et plus généralement les anglophones) préfèrent le terme de communauté pour désigner, sous un angle différent, la même réalité. Ces derniers, comme les québécois d'ailleurs, parlent ainsi de développement communautaire, tandis que les français parlent de développement territorial.

La référence à l'écologie renvoie aux relations entre communauté, territoire et ressources, thème classique par ailleurs de la sociologie rurale. Prenant comme terrain d'étude une vallée alpine, le sociologue Placide Rambaud fut un des premiers à montrer comment une communauté, avec l'immigration, régule la population de son territoire en fonction des ressources. Les ressources dont il est question sont naturelles et humaines, mais aussi sociales ou institutionnelles (l'expérience collective, les valeurs éthiques). L'organisation selon les principes coopératifs est ainsi une autre

illustration du rapprochement territoire/communauté. Historiquement, dans leur fondement, les premières coopératives du 19^{ème} siècle en Angleterre, à l'instar de celle des tisserands de Rochdale, avaient pour mission le développement d'une communauté sur un territoire.

Cette notion de territoire intéresse également les économistes, en ce sens qu'elle représente l'une des bases de l'Etat moderne et qu'elle pose la question du rapport entre population et ressources. Hier, les états entraient en guerre pour conserver ou acquérir des ressources. Aujourd'hui, ils prennent en charge ou contrôlent, pour reprendre les termes de Foucault, les populations. En ce qui concerne le fonctionnement de l'état, nous sommes passés avec les Etats du 20ème siècle d'une régulation territoriale à une régulation sectorielle, par grand domaine d'activité de l'Etat, qui met en place des politiques dédiées – en matière d'agriculture, de santé, de transport, etc...

Pensons réseaux et enchevêtrement

Où se situe dès lors le territoire aujourd'hui ? De mon point de vue, les territoires ne se définissent plus selon la dimension écologique, c'est-à-dire par le rapport entre une communauté et des ressources. Ce qui ne veut pas dire que cette question n'existe plus ! Mais elle n'absorbe plus ou n'est plus absorbée par la notion de territoire.

Aujourd'hui, le territoire est la superposition de plusieurs réseaux qui se déploient et s'organisent à différentes échelles. Une multitude d'organisations ayant des fonctions de concertation et de coordination ont été créées ; chacune possède son territoire et œuvre dans différents domaines de l'action publique : l'éducation, la santé, la gestion de l'eau, la biodiversité, la vie culturelle ou sportive,

etc. Dans le domaine de l'innovation, depuis une trentaine d'années, des géographes et des économistes ont mis en évidence des « systèmes locaux de production et innovation » ; ce concept a été repris par la DATAR pour institutionnaliser des partenariats locaux.

Ce qui s'organise à l'heure actuelle, avec l'initiative de l'Union Européenne du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), ce sont des réseaux thématiques nationaux et transnationaux. Prenons l'exemple des groupes d'agriculteurs. Aux groupes locaux (CETA, GVA, CIVAM...) qui ont organisé le processus de modernisation des années 1950 aux années 1970, ont succédé des réseaux professionnels spécialisés, tandis que de nouveaux groupes locaux se sont décloisonnés.

Ainsi, bien que les coopératives agricoles jouent encore un rôle important dans l'accompagnement de l'innovation dans un cadre territorial, avec des territoires de plus en plus larges du fait de nombreuses fusions, une structure coopérative ne contrôle plus l'ensemble des paramètres du développement. Non seulement les évolutions locales sont diverses mais leurs déterminants le sont tout autant. Par ailleurs, l'environnement professionnel s'est élargi et diversifié.

Le territoire s'exprime donc aujourd'hui par l'articulation de réseaux de compétences et de coopération. Mais pour « faire territoire », il faut une cause publique, une

vision et une visée territoriales. Un bon exemple : les GIEE, chers à Stéphane Le Foll, sont dans leur principe conçus comme des réseaux territoriaux, articulant compétences et causes publiques et assurant une mission territoriale. Voilà ce qui fait désormais territoire.

Territoires et démocratie

Au total, une multitude de grilles territoriales (visions et visées) recouvrent l'espace social, liées à des communautés qui, dans une certaine mesure, s'interpénètrent. De cet enchevêtrement, on peut avoir deux visions : l'une technocratique, qui va avec la raison économique et qui vise l'efficacité de l'action publique par une gestion adéquate des compétences ; l'autre militante, avec un objectif de changement. Institutionnellement, et selon toute logique, c'est la vision technocratique qui domine, celle de la raison économique.

La question est alors celle du social derrière les territoires représentés par les réseaux de compétences, que j'ai rapidement décrits, qui s'entrelacent. Comment les insérer chacun dans une démocratie locale ? Telles sont les questions qui se posent, auxquelles nous allons peut-être tenter de répondre au fil de ces deux journées.

Territoires : de la notion d'aménagement à celle d'égalité

Avec Nathalie PROUHEZE (CGET)

Pour penser le *déménagement* des territoires encore faut-il savoir comment ceux-ci ont été et sont aménagés. Retour sur les objectifs et les évolutions des politiques menées dans ce domaine avec Nathalie Prouhèze, chargée de mission des politiques territoriales et rurales européennes au sein du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Mission Agrobiosciences : D'abord, il y eut l'Etat grand aménageur, lorsque, dans les années 1950, Paris était entouré d'un désert. Alors, les choses étaient simples. Produit d'un espace national, le territoire se pensait au singulier. Les politiques conduites à son endroit avaient pour objectifs l'équilibre territorial et l'égalité sociale. Aujourd'hui, la situation n'est plus aussi tranchée. On a le sentiment que les actions se sont fragmentées en une myriade de réalités et d'acteurs, sur fond de crise économique, de délocalisation, de décentralisation, de libéralisation. A tel point que, en 2008, le quotidien Libération titrait « *L'Etat déménage le territoire* »¹ pour illustrer ce flou. Que s'est-il passé depuis 2008 ? Peut-on encore parler d'aménagement du territoire ?

Nathalie Prouhèze : Pour répondre à votre question, j'aimerais revenir sur cet article de Libération qui avance l'idée d'un désengagement de l'Etat dans les territoires ruraux. Il y a effectivement aujourd'hui un sentiment d'abandon du monde rural par l'Etat ; nous en avons pleinement conscience. Un rapport d'information de l'Assemblée nationale sur l'évaluation de la politique d'aménagement du territoire en milieu rural² souligne ainsi

que la décision prise en avril 2008, dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP)³, de renoncer à la mission d'ingénierie publique de l'Etat en direction des collectivités territoriales, a été perçue par les élus locaux comme un abandon. Ce sentiment existe, il faut l'entendre.

Peut-on pour autant affirmer que l'Etat se désengage des territoires ruraux ? Certainement pas. Plusieurs illustrations. En rejoignant Marciac, je suis passée devant une maison de santé. Ces structures pluridisciplinaires, développées sur l'ensemble des territoires ruraux, ont été introduites dans le code de la santé publique en 2007. Aujourd'hui, près de 300 maisons de santé parsèment l'Hexagone, garantissant ainsi à chaque citoyen l'égalité de l'accès aux services de santé. D'autres initiatives ont vu le jour comme les pôles d'excellence rurale, dont l'objectif est de soutenir des projets innovants, créateurs d'emplois directs et indirects en milieu rural⁴, ou encore le Plan France Très Haut Débit⁵. Citons enfin, le Réseau rural français, développé en co-pilotage par le CGET et le ministère de l'Agriculture dans le cadre du règlement européen, et qui a pour objet de

¹ Article accessible à cette adresse : http://www.liberation.fr/evenement/2008/06/27/1-etat-demenage-le-territoire_75120

² Rapport accessible en intégralité à cette adresse : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4301-tI.asp>

³ La dite révision avait pour objectif de réformer l'Etat, et prévoyait notamment le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Elle a été remplacée en 2012 par la MAP – la « Modernisation de l'action publique ».

⁴ <http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/information-1-generation>

⁵ <http://www.francethd.fr/comprendre-le-plan-france-tres-haut-debit/>

décloisonner les acteurs ruraux, d'organiser des échanges de bonnes pratiques et de capitaliser les expériences innovantes en milieu rural.

De plus, j'aimerais insister sur un point : les modes de vie ont changé. D'une part, les individus se déplacent bien plus aujourd'hui qu'hier ; d'autre part, la vie, y compris professionnelle, se pense en réseaux grâce aux nouvelles technologies. Tout ceci modifie profondément notre rapport à l'espace et nous oblige à adapter les politiques publiques en conséquence. Nous sommes à une époque charnière où l'on ressent fortement la moindre présence physique de l'Etat dans les territoires mais pas nécessairement les atouts qu'apportent tous ces changements sociétaux et ces évolutions technologiques.

Pour autant, une liste d'aides ne fait pas une politique. Quel est le projet politique qui sous-tend tous ces plans, ces dispositifs d'aide, ces instruments ? Aujourd'hui, on ne parle plus de politique d'aménagement du territoire mais de projet de contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales. La contractualisation, c'est l'instrument désormais privilégié, la nouvelle vision de l'Etat ?

La contractualisation n'est pas un instrument nouveau. Si elle figure à l'agenda politique et médiatique, c'est tout simplement parce que les contrats de plan Etat-Région 2015-2020 (CPER) sont en cours de préparation. Ils se composent d'une priorité transversale, l'emploi, et de six volets thématiques - mobilité multimodale, enseignement supérieur, recherche et innovation, transition écologique et énergétique, numérique, innovation, filières d'avenir et usine du futur, territoires. La contractualisation n'est cependant pas le seul outil. Ainsi, la Datar puis le CGET sont en charge de l'élaboration, de la coordination, et de la mise en œuvre de l'accord de partenariat français. Elaboré par chaque Etat membre dans le cadre de la décentralisation de la gestion des fonds européens, cet accord fixe une stratégie inter-fonds pour la période 2014-2020. Il existe, dans ce

cadre, des outils proposés aux acteurs territoriaux dans les règlements européens.

Deux questions pour conclure. Premièrement, le site Internet du CGET ne mentionne que les politiques de la ville. Sans vouloir opposer ville et rural, on peut tout de même s'étonner de l'absence de ce dernier. Deuxièmement, la Datar a laissé place au CGET. Concrètement, nous sommes passés d'une *Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale au Commissariat général à l'égalité des territoires*. Certes, le sigle Datar n'était pas des plus poétiques, mais l'intitulé avait le mérite d'être clair. « L'égalité des territoires » apparaît tout au contraire comme un concept flou, aux accents de prophétie auto-réalisatrice. Comment l'entendez-vous ?

Le CGET est issu du regroupement de la Datar, du SGCIIV (Secrétariat général du comité interministériel des villes) et de l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). La structure est très jeune, puisqu'elle a été officiellement créée en mars 2014. Les équipes se mettent en place et la communication est en train de se structurer. La politique de la ville, qui a fait l'objet d'une loi récente et de nouveaux périmètres d'intervention, occupe certes une place importante sur notre site Internet, mais le rural n'est pas absent : un espace dédié aux Assises des ruralités et un autre aux CPER ont ainsi été ouverts. L'appel à projet centres-bourgs a également été bien relayé.

Comme vous le rappelez, il n'est plus question d'opposer urbain et rural. La nouvelle Commissaire générale du CGET, Marie-Caroline Bonnet-Galzy, préfère utiliser le terme d'écosystèmes territoriaux, mettant ainsi l'accent sur les complémentarités des espaces. De même, dans notre travail, nous privilégions l'approche par bassin de vie, et non suivant une dichotomie ville/campagne.

J'en arrive au concept d'égalité territoriale. L'aménagement du territoire a évolué au fil des ans pour s'adapter aux priorités et aux besoins : d'abord une politique

d'aménagement, puis de compétitivité territoriale et, enfin, d'attractivité régionale. Aujourd'hui, l'objectif qui est le nôtre vise l'égalité des territoires. Cette notion a fait couler beaucoup d'encre et je ne doute pas qu'elle fera controverse aujourd'hui. Pour nous, elle constitue un objectif à atteindre, celui de l'égalité entre les citoyens quel que soit leur lieu de vie. Ceci passe par la réduction des inégalités territoriales, telles qu'elles ont été définies par Eloi Laurent dans son rapport⁶, à savoir des inégalités entre des personnes, déterminées par leur appartenance à des territoires différents. Pour autant, réduire les inégalités territoriales ne signifie pas homogénéiser les territoires ni conduire la même politique partout ! L'objectif d'égalité implique, parfois, au contraire, une inégalité de traitement pour que l'équilibre puisse s'opérer. Un exemple concret : dans le domaine du numérique, le jeu de l'offre et de la demande ne sera pas suffisant pour que l'ensemble du territoire français accède au haut débit. Du fait de leur faible densité de population, certaines zones resteront en marge du système. C'est là que les puissances publiques doivent prendre le relais pour permettre une égalité d'accès au numérique et aux services. Rétablir cet équilibre là, c'est tendre vers une forme d'égalité des territoires.

⁶ *Vers l'égalité des territoires – Dynamiques, mesures, politiques.* Ministère de l'égalité des territoires et du logement, février 2013.

L'égalité des territoires n'est-elle qu'un mythe ?

Avec Nubis PULIDO, professeure de géographie à l'Université des Andes à Mérida, au Venezuela.

Prenez un territoire, n'importe lequel, et déterminez la localisation optimale des activités, à grand renfort de cartes, graphiques et autres formules mathématiques très complexes. Le résultat est peu probant ? Normal, car pour Nubis Pulido, le problème vient des théories du développement qui limitent leur pensée aux espaces homogènes, pour en faire des territoires équilibrés. Sauf que le territoire, pétri de diversité et de rugosité, synthèse d'une relation société, espace, temps, culture, est tout sauf une entité simple et homogène. Il s'agit même d'un impossible géographique...

Mission Agrobiosciences : Vous dites qu'il y a souvent eu des confusions, des paradoxes entre la recherche d'équilibre entre divers territoires et l'impératif d'équité sociale. Ce, d'ailleurs, aussi bien en France que dans le reste du monde. Alors, quels sont selon vous les fondements de ce mythe des équilibres territoriaux ?

Nubis Pulido. Depuis toujours, les hommes ont utilisé les matériaux disponibles à la surface de la Terre pour construire l'espace géographique. Cependant, ces ressources sont inégalement distribuées au sein d'écosystèmes très divers qui se transforment en géosystèmes différents, en fonction des actions d'appropriation, de production, d'habitat, de circulation et gestion des sociétés humaines. En ce sens-là, l'espace géographique est délimité, contrôlé, valorisé... par des acteurs sociaux très variés qui, de cette façon, les convertissent en territoires.

Les facteurs qui interviennent dans la construction des territoires sont très nombreux, aussi bien endogènes (inertie territoriale, ressources, empreintes culturelles, méthodes de production traditionnelles...) qu'exogènes (les marchés, les flux, les capitaux, les innovations, les impositions...). Ces facteurs coexistent et changent au cours du temps.

Pour comprendre les territoires, il faut donc évaluer les dynamiques socio-temporelles de ses usages puisque, comme pour toute culture, le territoire est

en même temps territoire en soi, avec sa propre culture, et une construction, un processus. Bref, sous le coup des impulsions qu'il reçoit et de celles qu'il engendre à tout moment, le territoire se transforme en permanence. Avec ce résultat : le territoire est hétérogène.

Le territoire est donc une synthèse, un système complexe qui englobe, qui agglutine et qui intègre dans une seule entité, d'une part, les acteurs et leurs représentations culturelles et symboliques, de l'autre, l'espace matériel que les acteurs utilisent et organisent dans leurs multiples stratégies sociales, productives et institutionnelles. Et bien sûr, ces actions s'opèrent avec une intensité et une couverture variables selon les acteurs et les territoires. Par conséquent, les modes de territorialisation des processus sociaux sont multiples et différenciés dans l'espace. C'est d'ailleurs ce que la géographie nous dit tout le temps.

Le résultat, sur l'espace et à travers le temps, de la conjonction des actions matérielles et intangibles se manifeste donc dans la diversité, la rugosité, la variété. En somme, dans l'hétérogénéité ou la géodiversité du territoire.

Cependant, malgré la complexité de ce fait, la plupart des théories du développement ignore la dimension territoriale et limite leurs champs de pensée aux espaces homogènes. De là, l'idée de faire un territoire équilibré.

Vous dites donc que les territoires sont hétérogènes, et qu'à les considérer

comme des systèmes homogènes, il y a un décalage inopérant. C'est le premier mythe ?

Oui, il n'y a aucun doute, le territoire est complexe, mais la plupart des théories spatiales traditionnelles construisent des modèles des espaces indifférenciés, homogènes. D'autres théories, de type radical plus récent, parlent, de façon très générale, de propositions critico-explicatives des inégalités sociales de niveau macro ou très généralisées, mais ignorant toujours que le territoire dans sa diversité est la base géographique de la vie sociale. *In fine*, cette hétérogénéité est toujours sous-valorisée.

Pour revenir au mythe, la notion d'équilibre a été le concept-clé de certaines sciences positivistes telles que la physique, l'écologie, l'économie néo-libérale... Mais, étant donnée sa nature géo-historique et sa dynamique socio-culturelle du territoire, cette notion ne lui est pas applicable. Des capitaux intangibles comme les valeurs culturelles, les représentations, les institutions, les identités, entre autres... font des territoires des formes symboliques d'un espace en constante dynamisme. Le concept d'« équilibre territorial » ne rend donc pas compte de ces attributs du territoire.

Mais d'où vient ce mythe de l'équilibre des territoires ?

Je suis convaincue qu'il vient de l'évolution même des paradigmes de la géographie, particulièrement de la nouvelle géographie spatiale ou analytique, de la théorie néo-classique de localisation des activités aidée par le quantitativisme. Il est donc lié à la construction des modèles destinés à représenter l'ordre sous-jacent dans l'apparent chaos de l'espace géographique. Il s'agit de modèles cartographiques ou graphiques souvent basés sur des formules mathématiques très complexes.

Cette tendance a été nourrie par d'autres paradigmes, plus anciens, de l'économie spatiale. Des chercheurs comme : Weber (1909), Von Thünen (1926), Christaller (1933) ou Lösch (1938), entre autres, ont ainsi cherché à déterminer la localisation optimale des activités dans des espaces

abstraits qui, de ce fait, devaient être homogènes. Sauf que la réalité est tout autre, beaucoup plus complexe.

Longtemps, l'ordre géométrique est resté une notion à caractère universel, dominant la pensée en géographie théorique. Pourquoi la notion d'« équilibre », but principal de l'aménagement du territoire, domine-t-elle mais n'a-t-elle jamais été, jusqu'à présent, ni méthodologiquement précisée, ni empiriquement démontré ?

N'avez-vous pas le sentiment que ce mythe de l'égalité des territoires s'effondre un peu et que, depuis quelques années, on s'attache à distiller dans ces équations quelques spécificités culturelles, afin de coller au plus près à la réalité du territoire, ou pour mieux articuler global/local par exemple ?

Effectivement, de nombreuses personnes travaillent désormais sur ce sujet et des propositions intéressantes émergent mettant en question cette notion d'équilibre territorial.

Ainsi, l'objectif local dans l'aménagement du territoire conduit maintenant à discuter de la précarité de l'efficacité sociale des politiques conventionnelles de l'aménagement du territoire. Tout cela est remis en cause.

Aujourd'hui, puisque les territoires sont une synthèse de la relation société/espace/ temps/culture, le défi consiste à favoriser des voix qui expriment des combinaisons d'identité et d'altérité. La planification territoriale d'avant-garde s'éloigne de plus en plus des cadres normatifs et technocratiques et prend des chemins stratégiques et participatifs. Il apparaît ainsi une nouvelle logique d'interprétation et de valorisation des territoires pour lier l'aménagement territorial avec le développement local ce qui est une idée ancienne, en géographie en tout cas, reprise de la contingence des lieux, de Vidal de la Blache en 1922.

Pour terminer, auriez-vous un exemple où ce défi d'articulation entre aménagement territorial et développement local a réussi ?

Je vais vous donner des exemples dans les deux sens. Le premier exemple relate

la tentative d'équilibrer un territoire malgré le fait que durant soixante ans, on n'ait jamais réussi. Pour cela, je vais vous parler de l'expérience vénézuélienne.

Depuis les années 60, le Venezuela, en suivant l'exemple de la France, a une politique de rééquilibrage du territoire. On dit que 2% de la population et des investissements du pays se trouvent concentrer dans une partie du territoire, la frange centre-nord-côtière, tandis que l'autre partie, bien que riche en ressources, reste complètement inhabitée et manque d'investissements, d'ouvrages, d'équipements lourds, etc. On parle donc d'une stratégie centralisé d'équilibre et de contrôle territorial en dessinant des axes de population, des zones spéciales de développement économique, de districts agro-industriels et d'agglomérations de communautés urbaines, pour rééquilibrer le territoire.

Ainsi, on construit aujourd'hui dans le Sud du pays un pont au-dessus du fleuve Orénoque. Il s'agit du plus grand investissement de l'actuel gouvernement, le troisième pont dans la partie la moins peuplée du pays, le deuxième par sa taille en Amérique du Sud. Du coup, la partie du pays la plus peuplée est en quelque sorte « punie », appauvrie, puisque ses infrastructures routières datent des années 50/60, époque où le Venezuela était un exemple d'ingénierie pour le reste de l'Amérique latine. Aujourd'hui, elle occupe le rang 122 sur 144 pays évalués pour leurs infrastructures routières, après le Forum Economique Mondial (2013). Voilà un exemple échoué de rééquilibrage. Un exemple, dans l'autre sens, même si je connais mal, est ce qui se passe à Marciac : son festival de jazz en milieu

rural, les activités qui gravitent autour, dont la musique au Collège et tout au long de l'année, ainsi que la promotion des produits agricoles locaux. Mais n'est-ce pas là un exemple de local tentant de mieux se positionner dans le cadre national, profitant d'atouts, de potentiels existants dans les territoires dits de périphérie ? C'est une question que je me pose, mais qui m'amène à croire que c'est un exemple de succès.

Pour conclure, je veux dire qu'avant de venir à Marciac, j'ai regardé le site Internet de votre ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité. Je me suis demandé s'il s'agit d'une provocation, d'un jeu sémantique ou d'une nécessité de revoir les concepts et les théories par rapport à l'idée d'arriver à équilibrer le territoire. J'ai lu aussi sur ce site que l'on respecte la diversité des territoires et qu'il faut respecter l'environnement durable... Bref, il y a tous les mots, tous les concepts à la mode au cœur de l'inquiétude des gens, surtout dans le monde académique... Ceci pour dire que j'insiste : le territoire est hétérogène. Tenter de l'équilibrer, tel qui est proposé par ce ministère, est un impossible géographique. Et surtout, il ne faut pas confondre : hétérogénéité territoriale avec inégalité sociale. L'équité sociale, l'égalité sociale, c'est autre chose qu'obéisse plutôt aux règles des systèmes socio-économiques qui règnent dans des contextes espace-temps déterminés, et qui n'offrent pas de réelles opportunités à de larges pans de la population, pour améliorer ses conditions de vie, indépendamment de sa localisation. De ce fait, essayer d'impliquer le territoire pour tenter d'y arriver, là c'est une chimère.

Repenser le rural, en finir avec un certain développement local Par Daniel BEHAR.

Le discours de la fracture est à la mode, proposant l'image d'un territoire dont des pans entiers décrochent tout le long d'une ligne de faille. De part et d'autre, il y aurait ainsi les territoires gagnants et les territoires perdants. Deux France, celle des grandes métropoles où se crée la richesse et l'autre, dite périphérique, où seraient relégués les trois-quarts de la population laborieuse. Le succès médiatique et politique d'une telle géographie socioéconomique, appelle nécessairement quelques coups de sonde. Où sont réellement les injustices territoriales et les « nouveaux déserts français »? Quels sont les critères pertinents pour les repérer? Quelles politiques publiques sont-elles efficaces et pour quels objectifs ? Animée par ces questions, la Mission Agrobiosciences a sollicité le géographe Daniel Béhar. Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris-Université Paris Est, maître de conférences à l'Ecole des Ponts Paris Tech, son approche nous a paru dépasser la logique binaire qui prédomine actuellement. De fait, à travers ses propos, se dessine bien plutôt une véritable fractalisation de l'espace où gagnants et perdants sont partout, dans les capitales comme dans le rural. Une lecture plus fine qui appelle d'autres indicateurs pour être appréhendée et qui, renouvelant les visées du développement local, ouvre à d'autres politiques possibles.

Daniel Béhar : D'abord, quelques commentaires en écho aux interventions précédentes⁷ ainsi qu'à l'actualité. En premier lieu, cette question : que recouvre exactement la catégorie « rural » ? De la même façon, la notion d'égalité des territoires ne manque pas d'interroger ; Car pour mener à bien une telle politique, il faut être capable de mesurer les inégalités. Or de quelles inégalités parle-t-on ? C'est, me semble-t-il très compliqué. Ensuite, concernant les débats actuels sur la réforme territoriale, ils ont au moins un mérite, c'est qu'ils démentent le dicton selon lequel les Français sont fâchés avec la géographie. Car le grand jeu de l'état, c'est incontestablement : « dessine-moi ta

carte des régions idéale ». Actuellement, tout le monde est géographe !

Plus sérieusement, ce qui me frappe, c'est l'hypergéographisation du débat politique. Deux grandes questions, qui ne sont pas au départ des questions géographiques ou territoriales, nous animent aujourd'hui: l'une est politique, et concerne la montée du vote en faveur du Front National. L'autre est économique et concerne la crise. Or pour essayer d'expliquer le vote protestataire et l'impact de la crise, on fait appel au territoire, sur un mode extrêmement simpliste, celui la fracture. Fracture entre d'un côté la France qui va bien, celle des métropoles, et de l'autre la France qui va mal, celle de la périphérie. Du coup, on pense avoir trouvé là à la fois l'explication et la réponse, c'est-à-dire l'axe politique à même de résorber le vote FN et de réduire l'impact de la crise.

⁷ *Les tournants de l'aménagement du territoire, et L'égalité des territoires n'est-elle qu'un mythe ?*

Cette représentation de la question sociopolitique contemporaine fait converger, de manière spectaculaire, toute une sphère d'experts mis sur le devant de la scène, avec d'un côté les thèses d'économistes et de géographes tels que Laurent Davezies, sur « la crise qui vient, le printemps des métropoles » pour reprendre le titre de son livre et, de l'autre, le succès médiatique incroyable du livre de Christophe Guilluy, « Fractures françaises ». Fait marquant, cette dichotomie a été reprise sur le mode politique : il y a à la fois un « vive les métropoles » du nouveau cadre institutionnel qui reconnaît pleinement ces dernières, et un « vive la France périphérique », dont la création du Commissariat à l'Égalité des Territoires (CGET-Datar) est la traduction administrative, inspirée par les travaux de C. Guilluy.

Deux objets géographiques – la métropole et la France périphérique - occupent ainsi le devant de la scène politique, avec deux caractéristiques assez singulières. D'abord, ce sont des objets totalisants : ils ont prétention à tout raconter, le social, l'économique, le politique... Ce n'est pas si fréquent. Concernant les territoires, la dernière fois que l'expertise à leur sujet a émergé sur la scène médiatique, c'était avec la question des banlieues. Mais il s'agissait alors d'une approche purement sociologique, sans guère de traductions économiques ou politiques.

La métropole et le peuple... Deux objets totalisants

Ensuite, ces deux mêmes objets ont eux-mêmes des vocations hégémoniques : l'un est censé supplanter l'autre et réciproquement. Un premier exemple pour l'illustrer. Du côté de la vocation hégémonique de la métropole, certains de mes collègues, dont Jacques Lévy, ont créé (en mai 2011) une nouvelle revue intitulée « Tous urbains » : un intitulé qui traduit bien le fait que le regard porté sur la métropole n'est pas catégoriel, mais que celle-ci a tendanciellement vocation à représenter l'ensemble du territoire national.

Deuxième exemple, du côté de la vocation hégémonique de la France périphérique, cette fois : Christophe Guilluy nous dit que cette dernière, regroupant le péri-urbain, les villes moyennes et le rural, accueille 60% de la population française, principalement les classes populaires, dit-il, qui pour la première de l'histoire, ne résident plus dans les territoires où se crée la richesse et restent donc éloignées du marché de l'emploi. Ouvriers, employés, jeunes, retraités... Voilà aujourd'hui ce qui représente « le peuple » (bobos et immigrés se trouvant, eux, dans les métropoles), et c'est bien ce qui fait la force du discours de ce géographe auprès des politiques, de Sarkozy à Hollande en passant par le Front National.

Résultat : entre ces deux représentations hégémoniques et totalisantes, les politiques ne peuvent pas trancher. Du coup, ils pratiquent la politique de la voiture-balai, récupérant un peu des uns, un peu des autres, et traitant en fait tout le monde de la même manière. Prenez la politique de la ville : refondée autour d'un indicateur principal, celui de la pauvreté monétaire, elle met indifféremment dans le même paquet des communes de Seine Saint-Denis et des villes moyennes telles que Auch, en oubliant que cette pauvreté monétaire n'est pas la même dans le Gers et à La Courneuve. Pire, c'est oublier que la politique de la ville peut certes intervenir sur l'accès aux équipements et autres aménités, mais qu'elle est incapable d'agir sur cette pauvreté monétaire. Et nous ne pourrions que constater, à terme, l'échec d'une politique fondée sur cet indicateur...

Comment enfermer des archipels dans des bassins de vie ??

En fait, ces deux représentations – métropoles et France périphérique - sont tout aussi discutables l'une que l'autre. Dans la société actuelle, faite de mobilités, nous ne sommes ni tous urbains, ni tous relégués dans les espaces laissés pour compte. Nous n'assistons pas à l'uniformisation des territoires, que laissent

supposer les logiques hégémoniques et totalisantes mais, au contraire, à une différenciation de plus en plus forte des *situations* territoriales, à une sorte de fractalisation. Différenciation des situations territoriales que j'opposerais à l'hypercatégorisation des territoires.

Un exemple : les indicateurs qui fondent, pour C.Guilluy, la fracture entre métropoles et France périphérique, ne sont propres ni à l'une ni à l'autre. Ce géographe explique notamment que la périphérie se caractérise par une situation de dépendances à l'égard des transferts sociaux. En clair, les métropoles concentrent la production des richesses, et les périphéries vivent du système redistributif. Ce n'est pas vrai : on retrouve partout les mêmes situations de dépendance, dans les métropoles comme ailleurs.

Continuons avec la « catégorie » des villes moyennes, catégorie républicaine qui correspond à la ville préfecture. Là encore, il y a en fait, derrière cette représentation, une très grande hétérogénéité géographique, et qui va grandissante. Prenons Midi-Pyrénées : Qu'y a-t-il de comparable entre Auch, ville centre traditionnelle d'un territoire rural, Rodez, ouverte à des flux relativement mondialisés, ou encore Montauban, totalement satellisée par Toulouse ? Prenons à présent la question du rural. Sur ce dernier, se généralise actuellement une représentation territoriale passéiste : celle des bassins de vie, que met en avant notamment le Premier ministre, nous vantant la France des 5000 bassins de vie⁸ ! Une notion qui se voit réactivée au moment même où loin d'être la solution, celle-ci constitue le problème, car on ne sait plus aujourd'hui ce qu'est un bassin de vie. Lorsqu'on demande aux Français de cartographier leurs modes de vie, ils dessinent des archipels territoriaux : une multiplicité de lieux d'appartenance, qui varie au fil du temps, au gré de leur parcours. Comment enfermer des

archipels dans des bassins ? ! Par ailleurs, le bassin de vie est fondé sur un centre et sa périphérie. Sauf qu'aujourd'hui, bon nombre de territoires sont multipolarisés, comme dirait l'Insee. Dans les pays de l'Adour, entre Dax, Mont-de-Marsan, Bayonne et Tarbes, quelle est la ville-centre ? Le rural et ses habitants y fonctionnent bien dans ce rapport multipolarisé. Dans d'autres endroits, ce qui fait vivre le rural, ce sont les flux touristiques, une dynamique nationale... Il y a là une multiplicité de situations territoriales qui ne rentrent plus dans le moule ancien du bassin de vie. Comme souvent, lorsque le politique s'empare d'un concept, il est déjà périmé.

Il faut concevoir une politique des flux

Nous sommes aujourd'hui confrontés, non pas à une réalité relevant de la dualité et de la fracture, mais aux conséquences de la globalisation du local. La plupart du temps, il nous est dit que cette globalisation affecte les Etats-nations, perturbe radicalement les politiques nationales et leurs tentations protectionnistes. Un phénomène paradoxal aux yeux du géographe, qui raisonne principalement en termes d'échelles. Or ce que disent ces jeux d'échelles, c'est de manière purement géométrique, que le local est soumis bien plus fortement aux interactions que le national. La globalisation des échanges y est beaucoup plus prégnante. Plus le périmètre est petit, plus vous êtes contraint par les flux. Au passage, notons que la notion localisée de bassins de vie est réactivée au moment même où ces effets d'interdépendance s'avivent. En schématisant, alors que la réalité se traduit en flux, nous continuons de mener une politique de stocks... Cela pose des questions aux pouvoirs publics, à l'échelle nationale et à l'échelle locale.

Concernant cette dernière, je le dis de manière un peu abrupte, il faut en finir avec le développement local. Celui-ci a en effet tendance à dériver très vite vers une logique endogène, où l'on ne pense plus le développement que sur la base des

⁸ Manuel Valls, dans son discours de politique générale, le mardi 8 avril 2014, a déclaré vouloir redessiner "une nouvelle carte intercommunale, fondée sur les bassins de vie" qui entrera en vigueur au 1er janvier 2018.

ressources locales. Tout au contraire, l'enjeu actuel consiste à se demander comment, à partir d'un territoire et de ses ressources locales, prendre place dans des systèmes qui les dépassent. A partir d'un lieu donné, comment penser et organiser des politiques de flux.

Concevoir une politique de flux, ce n'est pas seulement mener des politiques de transports et d'accessibilité, même si cela en fait partie. Mais plus largement, il s'agit de ne plus uniquement raisonner en fonction des besoins locaux, pour prendre en compte aussi tous ceux qui circulent sur un territoire donné, sans forcément y résider. Car aujourd'hui, je ne sais plus ce que c'est que les besoins locaux, ni dans les métropoles ni dans le rural. Par exemple, quels sont les besoins locaux en matière de logements (Ndlr : qui relèvent typiquement d'une politique des stocks) ? Aujourd'hui, les ménages passent de la métropole au périurbain, à la ville moyenne ou au rural et inversement en fonction de leur trajectoire de vie... la question est donc : comment s'inscrit-on dans ces trajectoires de vie ? Qui veut-on accueillir et à quelle étape de leur stratégie résidentielle ?

Il y a un domaine dans lequel en vingt ans, cette révolution conceptuelle a eu lieu, c'est celui de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes. En Midi-Pyrénées en particulier, on a implanté des universités dans les villes moyennes. A l'origine, cette création reposait sur un modèle qui consistait, comme ailleurs, à répondre aux besoins des jeunes locaux. Il s'agissait donc plutôt de premiers cycles, des IUT, des BTS... Sauf que deux décennies après, on constate que les jeunes de ces territoires, ne veulent plus faire leurs études sur place, à Auch, à Tarbes ou Albi. De la même façon que les jeunes parisiens veulent aller à Lyon, à Montpellier ou Toulouse. Bref, ils veulent aller ailleurs ; Tout l'enjeu des universités situées dans les villes moyennes de la région consiste alors à accueillir les jeunes d'ailleurs. C'est ce que j'appelle une politique des flux à partir des lieux : quelle offre de formation concevoir pour attirer des jeunes d'ailleurs et grâce à cela, mobiliser les ressources locales et penser le développement territorial ? C'est un

renversement complet des manières de penser qu'il faut opérer.

Echec à l'égalité des chances et des places

Prenons à présent le cas des politiques nationales, sur l'égalité des territoires, cette fois. Pourquoi ce concept est-il réactivé ? A partir de la décentralisation, nous avons organisé pendant deux décennies l'égalité des territoires autour d'une approche qui était celle de l'égalité des chances, pour reprendre la typologie du sociologue François Dubet, et ce, justement, par le développement local : développe-toi, aie un projet pour ton territoire et à ce moment là, la puissance publique t'aidera. Sauf qu'on a fait comme si tous les territoires étaient sur la même ligne de départ, avec le même droit au développement ! Résultat : cela n'a fait qu'exacerber la concurrence entre eux. Voilà l'effet pervers d'une injonction au développement local généralisé.

Aujourd'hui, en réaction, les pouvoirs publics cherchent à renouer avec l'âge d'or de la Datar et de l'aménagement du territoire des années 1970, axé autour de l'équilibre territorial. Finie l'égalité des chances, ce qui est aujourd'hui en filigrane c'est une égalité des places revisitée : les villes moyennes, les métropoles, toutes occupent une place bien définie ; et l'Etat octroie alors les équipements et les moyens de cet équilibre territorial organisé, hiérarchisé, spécialisé. Du moins est-ce ainsi que cela se passait à l'époque. Mais peut-on réellement revenir à cette égalité des places telle qu'elle se jouait ? Si l'on prend la question sanitaire, par exemple, le rural est défavorisé, c'est vrai. D'où une inégalité des places. En revanche, si l'on prend la question éducative, c'est l'inverse. Un chiffre pour l'illustrer : le taux d'élèves par enseignant entre la Lozère et la Seine Saint-Denis varie de 1 à 4. Quels sont alors les critères qui permettraient de mesurer et compenser pour revenir à une égalité des places ?

Je proposerais pour ma part une troisième solution, dont on peut débattre. Je sais bien que la notion d'égalité des territoires n'a pas grand sens mais elle pourrait être

mobilisatrice pour penser une nouvelle politique territoriale, qui serait celle de l' « égalité-relations », une expression de Pierre Rosanvallon dans son livre « la société des égaux » (Seuil, 2011) : comment penser l'égalité dans la relation, la capacité de chacun à négocier sa place dans des systèmes ouverts ?

Changer d'indicateurs pour changer de regard

J'ai peu parlé du rural. Il se trouve que j'ai été mobilisé pour le rapport Eloi Laurent⁹ sur les questions de zonage et je pense à un dispositif que vous connaissez tous : les Zones de Revitalisation Rurale¹⁰. C'est typiquement une politique en faveur du rural sur une logique classique : les territoires ruraux souffrent de handicaps, créons des indicateurs pour les mesurer et, sur cette base, menons des politiques compensatrices, par exemple en matière de dérogation fiscale. Les deux indicateurs qui servent à cela sont le taux d'emplois agricoles et la déprise démographique. Pas de chance, depuis dix ans, la déprise n'existe quasiment plus. Du coup, la carte française des ZRR se rétrécit comme peau de chagrin, en termes de nombre de communes concernées et de périmètres (Ndlr : 15% des 14 290 communes en ZRR devaient être sortis du dispositif au printemps 2014...). Du coup, les parlementaires se sont inquiétés. Une mission parlementaire a même été créée. Or quel a été le premier réflexe des élus ? Baisser les seuils des indicateurs pour redilater les ZRR.... Est-cela, une politique en faveur du rural ? Ne faudrait-il pas plutôt changer complètement de grille de

lecture et d'indicateurs ? Par exemple, au lieu de choisir l'emploi agricole, optons pour le rapport entre emplois résidentiels et emplois productifs, pour reprendre l'approche de Laurent Davezies, de manière à refléter les différentes dynamiques du rural actuel. De même, au lieu de regarder la déprise démographique, intéressons-nous au rapport entre solde naturel et solde migratoire : la déprise démographique, si elle a lieu, est-elle liée à des flux faibles ou à un vieillissement de la population et comment se combinent-ils ? En changeant d'indicateurs, on est en mesure de changer de regard sur le rural. Au lieu de penser le rural pour lui-même, pensons ses dynamiques, sa place négociée dans ce qui l'environne. Pensons le rural comme composante de systèmes territoriaux.

⁹ « Vers l'égalité des territoires », rapport remis par l'économiste Eloi Laurent à Cécile Duflot, alors ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, en février 2013. Cet ouvrage collectif est publié à la Documentation Française.

¹⁰ Créées par la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières : faible densité démographique, handicap structurel sur le plan socio-économique. Source : Datar.gouv

LE DEBAT

« **Côté déménagement, vous voilà servis !** »

Philippe LACOMBE, économiste, ancien directeur scientifique de l'Inra.

Mon rôle consiste non pas à porter un regard critique sur ce que vous avez dit mais à proposer des réactions. La première concerne les organisateurs : pour ce qui est du déménagement, vous voilà servis !

De mon point de vue, la controverse réside dans l'expression « territoires vivants ». Comprenez : ce déménagement conduit-il à la vie ou à la mort ? Pour certains, c'est l'enfer qui se profile à l'horizon, quand d'autres y voit l'occasion d'une ré-organisation, voire même une renaissance...

Deuxième réaction, concernant un élément qui a surgi au fil de la matinée, que l'on pourrait résumer ainsi : l'attention portée aux relations. Effectivement, nous avons tous tendance lorsque nous étudions n'importe quel espace – un département, un parc naturel, etc. - par commencer à en tracer les frontières, le périmètre. Reste que cette manière de procéder est catastrophique car elle ignore la communication, les passerelles entre ces espaces. Les personnes qui étudient le développement local l'ont bien compris, en mettant l'accent sur cet aspect des relations avec l'extérieur. De tout ceci découle la question des indicateurs, et celle du traitement politique de ces relations. Avec ce risque : à force de dire que le développement territorial n'existe pas on en viendra peut-être à dire que la pauvreté n'existe pas. A cet égard, j'ai été sensible aux propos de Nubis Pulido, sur le fait que les modèles dont nous disposons sont normatifs et inadaptés. Pour autant, s'il est vrai que l'on enseigne à la faculté les théories de Von Thünen ou

Christaller, sur le terrain, les gestionnaires les utilisent rarement ! D'où l'importance d'insister sur la complémentarité, les relations.

Dans cette perspective, j'insisterai également sur les coordinations à mettre en œuvre tant au sein des périmètres qu'entre eux. Cette coordination a une

signification sociale, politique, économique. Traditionnellement, en économie, on oppose la coordination par le marché et la coordination par des organisations ou des formes hybrides. Il y a des domaines pour lesquels la régulation par le marché est inopérante, la gestion des biens publics, par exemple. Cela signifie que la société doit s'organiser. Or, ce que je constate, c'est que l'organisation s'opère davantage à l'échelle locale que nationale.

Depuis que je suis à la retraite, je suis souvent sur le terrain. Et je remarque que la pensée y est plus vive, plus tonique, plus novatrice qu'au niveau national. L'une des difficultés, et sans doute est-ce quelque chose que nous devons garder à l'esprit, consiste à articuler les deux, à réfléchir à une communication entre local et global.

La théorie du Donut

Marc Gauchée, essayiste.

Je repartirai de ce que Valérie Péan a dit sur le fait qu'une liste d'aides ne constitue pas une politique, en la complétant ainsi : une liste de zonage ne fait pas un territoire. Selon Daniel Behar, nous sommes tous géographes. Aussi je vous invite à vous

représenter la France – l’hexagone, les territoires d’Outre-Mer, la Corse. Bien. Otons tous les territoires à enjeux spécifiques. D’abord, la Montagne. Exit les Alpes, les Pyrénées, les Dom, le centre Corse, etc. Ensuite les zones littorales, puis les zones de revitalisation rurales, et enfin, les politiques de la villes. Visualisez cette France ainsi amputée de ces espaces. Que reste-t-il ? Un grand bassin parisien avec un trou béant au centre, autrement dit un *Donut*.

Que reste-t-il si ce n’est pas une politique ? Gilles Allaire a suggéré une piste, celle du social, et rappelé que les différences de langage entre français et anglo-saxons, les uns utilisant le terme de territoire, les autres, celui de communauté. J’ajouterai pour ma part la définition chinoise. Toute la matinée, les intervenants ont expliqué qu’actuellement on pense le territoire de manière clivante : on isole les parties, on fracture les espaces. La pensée chinoise, tout au contraire, insiste sur les relations qu’ont les éléments entre eux. Par exemple, le terme paysage est l’association de deux idéogrammes : montagne et eau. Voilà une nouvelle invitation à penser les relations, le lien entre les zones plutôt que le zonage lui-même.

L’égalité, oui. Mais l’égalité de quoi ?

Raul Compes. Mes interrogations s’adressent en premier lieu à Nathalie Prouheze et Daniel Behar. Pourriez-vous être plus précis sur les types d’indicateurs que vous employez ? Quels critères de définition utilisez-vous ? Que comparez-vous et à quelle échelle – région, département, commune ? Depuis ce matin nous n’arrêtons pas de parler d’égalité, certes. Mais l’égalité de quoi ?

Ensuite, j’aimerais avoir plus d’information sur ce qu’il s’est passé en France dans les dernières décennies concernant la concentration ou la déconcentration de l’activité économique. Quelles sont les tendances actuelles : va-t-on plutôt vers un modèle de concentration ou pas ? Lorsque j’ai pris connaissance dans les journaux espagnols de la réforme territoriale voulue par le gouvernement français, il me semblait que cette

réorganisation avait pour point de départ une réduction des coûts administratifs. Qu’en est-il ?

Finalement, pour résumer un peu toutes ces interrogations, sommes-nous face à une augmentation des inégalités de richesses et des inégalités des territoires, qui dépasse toutes les politiques, en ce sens qu’elle s’inscrit dans un processus de transformation plus large et qui s’est accéléré avec la globalisation actuelle.

*Je suis titulaire
d’un contrat « ADSL rural »*

Pierre Champollion. Je suis originaire d’un petit village des Alpes où résident en permanence 17 personnes. La ruralité et la montagne, je connais. Petite réaction sur la question de l’accès aux nouvelles techniques de l’information. Je suis titulaire d’un contrat « ADSL rural ». Le principe est similaire à celui de l’ADSL classique sauf que la connexion est moins rapide...

J’aimerais réagir sur la question des inégalités. Je préside l’observatoire « Education et territoire ». Dans ce cadre nous avons travaillé avec des collègues géographe, sociologue, spécialistes en sciences de l’éducation, sur les inégalités territoriales dans l’éducation. Or, il est apparu que celles-ci sont plutôt des inégalités de trajectoire, de flux, et non de stock. Du point de vue des résultats scolaires des élèves, l’école rurale fonctionne relativement bien. Par contre, lorsque l’on regarde l’orientation des élèves issus de ces établissements, on remarque qu’ils n’ont pas de trajectoires à la hauteur de leurs performances.

Nous avons parlé tout à l’heure de la réactivation des politiques des années 70. J’observe des choses similaires dans l’éducation. D’un côté, le territoire pèse sur l’école ; de l’autre, il est aussi un acteur de la construction de l’offre scolaire. J’ai le sentiment que l’on redécouvre ce second aspect alors même qu’il existe depuis longtemps. Les plus anciens d’entre nous se souviennent des formations complémentaires d’initiative locale ou des offres de formations continues. Même si

ce n'est pas son rôle premier, le territoire est un acteur de l'offre de formation.

Pour terminer, j'aimerais évoquer deux points. Le premier concerne les études supérieures. Prenons l'Ardèche. Tous les résultats y sont nettement supérieurs à la Drôme, y compris l'accès au baccalauréat. Et pourtant, les taux de réalisation des études supérieures y sont de dix points inférieurs. Il n'y a pas de solution toute simple à ce problème si ce n'est de dire qu'il n'y a pas d'enseignement supérieur dans ce département, exception faite du Cermosem que mon ami Hervé Gumuchian a fondé.

Dernier point concernant les zonages. Nous avons étudié, au sein de l'Observatoire, le zonage des zones de montagne française. Résultat : les perceptions des familles et des élèves, les décisions en matière d'orientation scolaire sont totalement différentes entre le plateau ardéchois et la haute-vallée de l'Ubaye, Barcelonnette, alors même que tout deux appartiennent à la même entité ! Mais ces différences n'ont pu être débusquées que par le biais d'entretiens qualitatifs, et non l'appareil quantitatif.

Nous devons raisonner en flux

Agnès Gosselin, *retraité du développement agricole*. Une question et deux observations. L'interrogation s'adresse à Nathalie Prouhèze : comment peut-on croire que l'Etat pense rural alors même que toutes les lois sont pensées pour la ville, à commencer par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains ?

Ma première observation porte sur la nécessaire prise en compte de l'hétérogénéité des territoires. Prenons le cas des mesures agroenvironnementales des zones humides. Les mêmes règles s'appliquent en tout lieu, sans jamais prendre en compte la diversité d'un territoire. Comment voulez-vous que les agriculteurs adhèrent et mettent en œuvre ces règles dans ce cadre ?

Ensuite, j'aimerais revenir sur la nécessité de raisonner en flux. Nous avons su faire des registres de demande d'installation agricole afin de mettre en relation ceux qui souhaitent s'installer avec ceux qui

désiraient partir. Pourquoi ne pas faire de même avec les zones artisanales, c'est-à-dire recenser les besoins des industriels et des artisans ? Je suis originaire de Neubourg. La commune possède une zone artisanale, tout comme une myriade de petites communes alentour. Cependant, toutes ne sont pas encore totalement rentabilisées. Par exemple, la zone artisanal de Douains n'est toujours pas pleinement occupée alors qu'elle a été construite en 1989. Ailleurs, sur une zone d'activités de 700 hectares, seuls 100 hectares ont été réservés à l'agriculture. Or, une fois artificialisées, ces terres ne peuvent plus retourner à l'agriculture, ce qui pose question dès lors que les surfaces de ces zones artisanales sont disproportionnées par rapport aux besoins. Vous l'aurez compris, je suis préoccupée par l'occupation du territoire et l'accaparement des terres.

Gérard Rass, *APAD*. J'ai un petit problème avec la question de l'égalité des droits en ce qui concerne l'aménagement, particulièrement pour les zones de faible densité située dans des zones naturelles ou proches de la nature. Je songe par exemple à certains villages de Guyane, du Canada ou même de montagne. Bien souvent, les résidents sont ravis des aménagements réalisés, synonymes de progrès. Et tout le monde y a droit, c'est une évidence. Cela pose néanmoins deux problèmes. Celui, tout d'abord, de l'artificialisation de ces espaces naturels, du recul de la nature dans ces lieux et des problèmes que cela engendre, pour la faune ou la flore présentes. Plusieurs débats contemporains découlent de cette problématique : le loup, l'ours, ou encore la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Tout ceci pose ensuite le problème du financement de ces aménagements. A un moment donné, c'est quand même la collectivité qui paye. Or, plus la densité de population est faible, plus la charge portée par le collectif sera élevée. Question volontairement provocatrice : est-il juste que les travailleurs des villes payent pour que les montagnards soient bien dans l'air de leurs montagnes ? Voilà qui pose la

question de la gouvernance de ces espaces et des droits individuels.

*Commençons par regarder
ce qui existe ailleurs*

Anne-Laure Cattelot, *coordinatrice d'un projet européen sur les circuits-courts*. Le local est un facteur d'innovation très intéressant, très fort. On a d'ailleurs l'impression qu'il est facile d'innover en local. Cependant si on élargit son champ de vision aux autres territoires, on se rend compte que l'on ne fait souvent que reproduire des initiatives qui existent déjà. Par exemple, de nombreux territoires ont l'impression de réinventer les circuits courts alimentaires alors que des expériences similaires ont été initiées ailleurs. Plutôt que ré-inventer les mêmes choses, les décideurs locaux devraient regarder ce qui se fait ailleurs.

Je travaille sur les circuits alimentaires de proximité. Dans ce cadre, on parle reterritorialisation de l'alimentation. Que pensez-vous de ce concept de systèmes alimentaires territorialisés ?

Ensuite, est-il pertinent d'avoir une vision strictement locale du développement ? Dès lors quel sort réserver aux territoires qui se meurent, qui pâtiennent d'une certaine manière de l'attractivité des autres territoires, qui en subissent le flux pour reprendre le terme évoqué ce matin ? D'une certaine manière je rejoins la Datar. N'est-ce pas le rôle de l'Etat d'aider un territoire qui est un peu dans le désarroi pour rétablir une forme d'équité territoriale ?

*L'inter-territorialité
ouvre une nouvelle voie*

Nubis Pulido. Le défi consiste à organiser les structures écologiques et économiques, sociales et culturelles du système local et à déchiffrer leur connexion avec les autres agents sociaux et les autres échelles spatiales. La synthèse de cet entremêlement – le dedans, le dehors, l'ici, l'ailleurs – est de mon point de vue ce qui permet de mettre en évidence le singularité, le dynamisme, la potentialité locale ; elle montre par

ailleurs que ces lieux ne sont pas des entités isolées, statiques mais des espaces vécues, en mouvement et interconnectés.

Dans tous les cas, je donne raison à Daniel Behar : la délimitation spatiale pour l'exercice du pouvoir est un exercice intellectuel qui intervient lorsque le territoire devient un objet d'études. La proposition qu'il fait avec Philippe Estèbe et Martin Vanier avec ce principe d'inter-territorialité me semble très pertinente en ce sens qu'elle ouvre une nouvelle fenêtre pour considérer le territoire dans ses relations.

Ensuite, nous sommes vite dans la confusion sur cette question d'égalité des territoires. Confusion entre la question géographique de diversité des territoires et celle de pauvreté et d'inégalité sociale. Ce sont deux choses que l'on associe généralement alors qu'il faut les séparer.

Nathalie Prouhèze. Pour répondre à Raul Compes, il est effectivement difficile de mesurer les inégalités. Les indicateurs que l'on peut mobiliser sont de plusieurs ordres : critères d'accès à l'emploi, de qualification, de revenus, d'accès à la santé, d'accès aux services, de connexion TIC.

Effectivement, la diversité des territoires est un sujet fondamental et cette diversité appelle des solutions différenciées. De même, nous nous intéressons de près à cette question des flux, qui est au cœur des travaux menés par mes collègues prospectivistes, à l'image de « Territoires 2040 ».

J'aimerais enfin réagir à la dernière remarque, sur le rôle de l'Etat. L'Etat a toujours ce rôle malgré tout de préserver les équilibres généraux. Il faut cependant rappeler qu'il n'est pas le seul acteur de l'aménagement du territoire. Une multitude d'acteurs interviennent dans ce champ, à commencer par les collectivités territoriales et locales, les opérateurs publics, etc.

*L'Île-de-France ?
Une pompe aspirante et refoulante*

Daniel Behar. Commençons par la question sur la territorialisation de

l'alimentation. Aller vers davantage de territorialisation sur la question alimentaire représente un enjeu complexe d'arbitrage politique entre les acteurs locaux. Bien évidemment, nous sommes tous sensibles à cette idée de relocaliser l'alimentation, pour des motifs énergétiques ou économiques. Ceci étant, pour quelles raisons la question alimentaire devrait-elle être gérée uniquement sous le mode de l'autarcie ? Les métropoles sont des sociétés de flux en ce sens qu'elles ne fonctionnent que par leur capacité à être dans le dehors. Je travaille sur le grand Paris. Il y a une espèce de Doxa sur l'autonomie alimentaire de la métropole francilienne qui me semble assez discutable, compte-tenu notamment du système productif agricole francilien.

Une deuxième réaction. La situation française se caractérise par les deux phénomènes suivants. D'un côté, un phénomène de diffusion spatiale, quantitative pourrait-on dire, de la population et de l'activité. De l'autre, un phénomène de concentration qualitatif de certaines populations et de certaines activités dans les métropoles. L'un et l'autre sont fortement inter-dépendants. Reprenons le cas de l'Île-de-France. Celle-ci fonctionne de plus en plus comme une pompe aspirante et refoulante. Elle n'attire que des populations étudiantes ou des jeunes en recherche de premier emploi. Conséquence : son solde migratoire est déficitaire à partir de 30-35ans. Elle est de moins en moins autonome à tous points de vue. L'enjeu fondamental que pose votre question, c'est bien l'inter-dépendance croissante de ces espaces. Et cela rejoint toute la réflexion que nous avons depuis ce matin sur les indicateurs que nous devons mobiliser, et la nécessité de disposer d'une batterie d'indicateurs permettant de saisir ces trajectoires. Cela a été dit : les inégalités de trajectoires sont l'un des maux français, bien plus que la pauvreté monétaire. Ainsi, contrairement à ce que peut dire François Lamy, ancien ministre de la ville, les écarts de pauvreté monétaire observés en France sont parmi les moins importants des pays de l'OCDE. Cela ne veut pas dire qu'ils sont inexistantes mais que ce n'est pas la cause

principale des inégalités sociales. Celle-ci réside dans les inégalités de possibles, de trajectoires, et c'est précisément sur ce point que doivent agir les pouvoirs publics. Pour terminer, j'aimerais dire deux mots sur l'organisation du politique, question transversale à tout ce que nous venons de dire. Oui, le développement local constitue une formidable source d'innovation. En même temps, il bute sur le point suivant : la décentralisation, en France, a été pensée comme une reproduction de l'Etat Nation. Certes, l'action publique s'opère désormais l'échelle locale, mais selon la même conception du pouvoir, le même modèle grande nation-petite patrie. Tous se pensent comme des systèmes territoriaux en autarcie et mènent une politique de redistribution locale, calquée sur la redistribution nationale. Voilà notre mal français. Le mandat d'un président de région, de département, ou d'une communauté de communes ne diffère en rien de celui de premier ministre ; il a pour objet de créer de la richesse, de fabriquer de l'impôt avec cette richesse, et de faire des équipements et des services. Mais les choses ne fonctionnent plus ainsi, en circuit fermé ! C'est pourquoi nous devons passer d'une politique de redistribution à une politique de régulation. La question qui agite tout le monde en ce moment, à savoir qui va se voir attribuer telle ou telle compétence, ici l'éducation, là les transports est de mon point de vue symptomatique de notre incapacité à sortir du modèle de la souveraineté absolue, au sein duquel le maire, le président d'une communauté de communes, d'un département, etc., exercent leur mandat comme s'ils gouvernaient une espèce d'Etat Nation, détenant tous les pouvoirs à la fois, de délibération comme de représentation.

Les thèses que nous développons sur l'inter-territorialité s'inscrivent dans une démarche de penser une organisation du pouvoir local qui s'affranchisse de cette notion de souveraineté absolue et accepte le partage des responsabilités politiques.

Marina Soubirou, *institut de formation Slow food*. Le vrai problème n'est-il pas ce système descendant qui enferme les territoires au lieu de les considérer comme

des réseaux d'acteurs aptes à s'organiser ? Les territoires transfrontaliers constituent en la matière un exemple intéressant. Je pense notamment à ce qui se noue entre la France et l'Italie au travers des plans intégrés transfrontaliers. Sur des enjeux spécifiques, des territoires émergent, portés par des acteurs, avec une réelle démarche de coopération parce que le projet fait sens.

Jean-Luc Bennahmias, *député européen*. Sommes-nous capables, en France, d'avoir des politiques de changement ? de dépasser le stade du jacobinisme comme Daniel Béhar nous y invite, et le stade de la présidentialisation générale de l'ensemble du système institutionnel dans lequel nous nous trouvons ? Pouvons-nous changer le millefeuille administratif. Aujourd'hui, plus aucun de nos citoyens n'est capable de dire qui s'occupe de quoi ! Qu'importe puisque tout le monde s'occupe de tout. Prenons les métropoles. L'idée est géniale. Reste ce hic : la métropole marseillaise recouvre l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, exception faite d'Arles. Je le dis : on ne peut pas laisser le système tel qu'il est là, avec des élus au Sénat, à l'Assemblée, au sein des conseils régionaux, départementaux, communautaires et municipaux, et bientôt en « Métropole ». Sans compter que, dans ce dernier cas, on ne sait toujours pas selon quel mode de scrutin ils seront élus...

Une dernière chose. Nous n'avons pas parlé de l'Union européenne qui constitue un autre maillon du système. L'UE a ce défaut qu'elle se situe toujours dans une politique concurrentielle qui ne permet pas à un Etat-Nation ou à des collectivités territoriales de définir elles-mêmes quelles sont leurs politiques de développement local. Prenons l'alimentation. Dès lors que l'on se situe au-delà d'un certain montant, les collectivités doivent appliquer une politique concurrentielle, c'est-à-dire lancer un appel d'offre. Ce système rend très difficile l'approvisionnement de proximité des restaurants scolaires et des EHPAD.

Nous avons besoin de changement et d'une simplification du millefeuille

institutionnel. La tâche est difficile, particulièrement dans les territoires ruraux. Quelle place pour les villes rurales face à cette métropole qui absorbe les $\frac{3}{4}$ de la population du département ?

Jean-Yves Quéré, *conseil général des Côtes-d'Armor*. J'aimerais dire deux mots sur le pacte d'avenir pour la Bretagne, dont on n'a guère parlé en dehors des bonnets rouges et des manifestations contre les portiques écotaxe. Deux exemples qui illustrent un peu tout ce que nous venons de dire. D'abord celui d'une entreprise de découpe de volaille, principalement tournée vers l'export et que la suppression des restitutions à l'exportation européennes place dans le rouge. On peut discuter du modèle, ceci étant, l'entreprise emploie 2000 à 3000 salariés. Leur bassin de vie est de 35 km. Imaginez les conséquences d'une telle fermeture. Parallèlement, nous avons travaillé avec les régions voisines sur le devenir des entreprises et de leurs salariés. Problème : l'Etat arrivait toujours avec ses formules toutes prêtes, qui avaient fait leurs preuves à Valence, Strasbourg et qui devait donc nécessairement marcher dans les Côtes-d'Armor ou le Finistère.

L'autre exemple, à Lannion cette fois, avec le secteur des nouvelles technologies. Là, le redémarrage s'opère grâce au développement de partenariats étrangers, avec la Chine, les Etats-Unis. Ces deux exemples montrent que, au sein d'une même région, les contextes diffèrent. Le département des Côtes-d'Armor est très rural comparé aux départements voisins. Et pourtant, j'ai l'impression que les élus ne se battent que sur les limites du territoire sans jamais se poser la question des compétences à exiger ici ou là. Aujourd'hui, les métropoles font leur apparition au travers d'un texte de loi des plus ardues. Demain, ce sera la loi sur la régionalisation, puis les compétences. J'avoue être un brin sceptique.

N'enterrons pas trop vite les territoires ruraux

Jean-Luc MAYAUD, *historien, Président de l'Université Lumière Lyon 2.*

Bien des choses ont été posées ce matin, au fil des interventions. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit, mais ajouterai simplement trois remarques. Tout d'abord, je constate qu'il y a encore et toujours des attentes fortes envers l'État, sans cesse convoqué. Pour autant, n'oublions pas que l'État, c'est nous, ou plutôt ce devrait être nous, et qu'à cet égard, on pourrait peut-être penser un monde où ce serait effectivement le cas... Ma deuxième remarque porte sur le mot et le concept-valise de « territoire ». Il n'y a pas de territoire sans limites ni frontières. Cet état de fait a pour corollaire celui-ci : là où il y a un territoire, il y a aussi une exclusion. Où va ce qui ne fait pas territoire, où vont ceux qui n'en sont pas ? Enfin, sans généraliser, le territoire pose la question des opportunités, saisies ou inventées. Parmi elles, citons celle du terroir avec cette notion d'identité, dont on nous rebat les oreilles depuis plus d'un demi-siècle. Identité construite, et néanmoins posée comme « existant de tout temps », et bien sûr indiscutable... Dès lors, il ne faut pas s'étonner que ces espaces soient peuplés d'*identitaires*. À méditer par les temps qui courent. Enfin, la question des territoires pose celle de la gouvernance, de l'expertise et de la position des experts – au rang desquels les praticiens des sciences sociales, et donc nous-mêmes. Et pour boucler la boucle : nous-mêmes comme inscrits de manière ambivalente dans l'État, et dans une ambiguïté partagée de l'usage de la territorialité.

La mort scientifique de la ruralité

Au regard de tout ce qui a été dit ce matin, j'aimerais faire un rapide détour par ces fameux territoires dont on ne sait plus s'il est encore possible de les appeler « ruraux ». A lire et entendre un certain nombre de géographes de l'urbain, l'objet

rural aurait tout simplement disparu. Cette idée n'est pas apparue récemment. Elle est le fruit d'un processus, amorcé depuis quelques décennies déjà. En 1988, l'Insee bouleverse la donne en matière d'espace rural avec l'introduction dans les nomenclatures des Zones d'aire urbaine (ZAU), qui désignent des espaces situés entre les communes dites urbaines et celles dites rurales. Reste que les ZAU ne se définissent que par la nature de la migration du travail¹¹, et rien d'autre. À un quart de siècle de distance, nous pouvons dire que cette zone-tampon a joué son rôle : il n'y a plus rien au-delà d'elle-même. Avec plusieurs chercheurs « ruralistes », dont Claire Delfosse ici présente, nous avons fondé un Laboratoire d'études rurales au début des années 2000, ainsi qu'un master du même nom. Or, avec la simplification de l'offre de licences/masters qui a réduit, par décision ministérielle, de 400 à 80 les dénominations de masters, le terme de « rural » a tout simplement disparu des nomenclatures – alors même que la ville s'arroge une mention « ville et environnement urbain », et une mention « urbanisme et aménagement ». Certains semblent considérer comme scientifiquement acquise la disparition des espaces ruraux, et le fait que les espaces autres que strictement urbains seraient soit des périphéries d'agglomération ou de métropoles, soit des espaces répondant à des problématiques agricoles, sylvicoles ou environnementales. Voilà qui pose un sérieux problème, et pas seulement aux

¹¹ « Une [aire urbaine](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm) ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. » Source : Insee.

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

élus d'opposition et au syndicalisme agricole majoritaire qui ne manquent pas une occasion d'instrumentaliser la ruralité contre la gauche de gouvernement. Il est en effet évident que les espaces ruraux, entendus comme systèmes complexes, évolutifs, constitués aussi bien de pratiques que de représentations demeurent une catégorie pertinente et pleinement légitime –ou du moins, le demeureraient si on ne concourait justement à en faire une pure catégorie idéologique. Bien évidemment, étudier les espaces ruraux implique la compréhension et la maîtrise des dynamiques métropolitaines et de cohérence territoriale. C'est le cas au présent, ça l'est dans la profondeur historique. Le rural qui n'existe plus – archaïque, immobile, pur –, laissez un historien vous le dire, c'est un rural qui n'a jamais existé !

Nier le rural, d'ailleurs, ce n'est pas l'abolir, c'est simplement lui retirer la parole. Bref, lui imposer un rapport de domination. Est-ce à cela que servent les sciences sociales ? En anticipation ou en légitimation *a posteriori* des logiques de pouvoir sur les sociétés et sur les espaces ? Même si les hérauts actuels de la « ruralité » ne nous apparaissent pas forcément très sympathiques, il est dangereux de leur conférer un statut de martyrs de la doxa académique.

« Le rural a investi l'espace urbain depuis longtemps »

On peut voir les choses d'un autre point de vue, en portant l'attention sur les relations à double sens entre espaces urbains et ruraux. En effet, les nouvelles façons d'habiter le rural ou de l'investir physiquement et symboliquement avec des fonctions de refuge économique, idéologique ou élitaire posent de vrais problèmes de gouvernance territoriale. Le rural demeure un lieu habité dans lequel l'offre de service public et privé se modifie à grande vitesse, ce qui engendre des problèmes singuliers d'aménagement et de cohérence de l'action. Quant aux enjeux agricoles, de plus en plus liés aux préoccupations environnementales et alimentaires vues de l'urbain, ils peuvent

de moins en moins être ramenés à des questions par trop ressassées de tradition ou de modernité. Considérez toute l'historiographie du « rural », les grandes thèses ruralistes de l'entre-deux-guerres, de l'après-guerre ou des années 60-70, toutes abordaient cet objet sous l'angle de la tradition et de la modernité. Quand bien même ces mots continuent à structurer les représentations et les stratégies d'acteurs, les enjeux présents imposent de changer d'approche et de penser l'action d'acteurs nouveaux, notamment pour ce qui concerne l'alimentation.

Ainsi, l'abolition du dualisme ville-campagne a été trop vite pensée comme une victoire finale du monde urbain sur le monde rural, les pratiques et les valeurs urbaines s'étant diffusées jusque dans le « rural le plus profond ». C'est oublier, me semble-t-il, que le rural a aussi investi l'espace urbain depuis longtemps, par ses acteurs, ses produits, ses symboles, son pouvoir d'attraction. Les hauts lieux de la gastronomie, les bonnes caves, comme les instances de contrôle de la qualité sanitaire ou diététique des aliments, sont remplis d'objets et de signes immatériels de la ruralité. Mais les approches urbanistiques sont impuissantes à saisir à elles seules les logiques de cette interpénétration. Celles-ci exigent, notamment, de considérer comme sujet agissant les acteurs ruraux, et de prendre en compte des dynamiques écosystémiques qui ont un impact fort sur la gestion de l'espace, à l'instar de la pression foncière.

Dans le même ordre d'idées, il me semble important de penser la spécificité des territoires de faible densité et les logiques d'habitat, de transport et d'accès aux services que cela implique. Il convient donc de penser les situations territoriales hybrides au sein desquelles évoluent des acteurs eux-mêmes très polyvalents. Ceci appelle un pilotage assez différent des modèles très hiérarchisés et spécialisés de l'urbanisme, des grandes agglomérations notamment. Alors oui, les études rurales restent légitimes, non pour légitimer le rural lui-même, mais pour penser des espaces et des acteurs pour lesquels les catégories de l'urbain se révèlent inadéquates.

Plaidoyer pour des socio-systèmes

En conclusion, je vais mélanger si vous le permettez les casquettes d'historien du monde rural et de président d'une université entièrement dédiée aux sciences humaines et sociales (SHS), riche de 30 000 étudiants. Depuis le 11 juillet 2014, celle-ci a rejoint une communauté fédérant 26 établissements d'enseignement supérieur – universités, Ecole normale, Centrale, INSA... –, qui regroupe 130 000 étudiants. Les premiers travaux pratiques qui nous attendent consistent à penser l'offre de formation et de recherche du futur contrat quinquennal, en répondant bien entendu à la demande sociale dominante, mais sans négliger pour autant d'en critiquer la construction et d'en explorer les marges. Ce que j'aimerais partager avec vous ici, c'est l'idée de la nécessité de repenser l'apport spécifique des sciences sociales dans un contexte où les approches issues des sciences des systèmes et des biotechnologies tendent à s'imposer pour la gestion aussi bien de l'agriculture que de l'environnement. Les *Controverses européennes de Marciac* participent de cette tentative. L'objectif n'est nullement de défendre un quelconque pré carré. Tout au contraire, il s'agit de créer des synergies nouvelles pour les systèmes sociaux complexes et fragiles que sont les espaces ruraux. A l'heure où l'on ne parle plus que d'éco-système, je plaide pour

une approche équilibrée, incluant les socio-systèmes !

Par ailleurs, je ne crois pas que cela ait été dit ce matin, il convient également de plaider très clairement pour une position que je qualifierais d'humaniste, au sens classique du terme, dans l'approche de la gestion des territoires. Non pas en raison d'une valeur moralement supérieure de cette approche, mais parce qu'elle seule permet d'établir la liaison avec le développement, c'est-à-dire l'affirmation de valeurs et de choix opérés par et pour les acteurs sociaux concernés. Les formes de gestion des territoires et de développement local impliquent une capacité à comprendre les enjeux biotechnologiques et systémiques de la gestion des ressources, dans une perspective qui ne soit pas seulement celle de leur rationalisation, mais également et surtout, celle de leur intelligibilité, de leur mise en cohérence avec les dynamiques sociales, culturelles et politiques. De mon point de vue, cette synthèse n'est possible qu'en pensant le caractère intrinsèquement hybride des ressources du développement local, mais également la question de leur valorisation qui, et ce sera ma chute, ne saurait se réduire à la création de simples valeurs marchandes déconnectées de toutes réalités sociales et spatiales.

Des campagnes entre exil et exode.

Avec Pierre GASSELIN (Inra) et Hélène TALLON (scop Ariac)

Continuons à explorer les diverses crises du lien qui affectent les espaces ruraux ici et ailleurs. Lien identitaire au territoire, d'abord. Lien entre les hommes aussi. Lien aux autres espaces enfin.

Dans cet esprit, Pierre Gasselin, agronome et géographe Inra, et la chercheuse/consultante Hélène Tallon (Scop Ariac) ont été conviés à revisiter ces relations souvent paradoxales à travers diverses situations territoriales en France, en Espagne et en Amérique Latine. Où l'on appréhende entre autres un exode non plus rural mais urbain et où l'on découvre qu'il existe aussi un exil de l'intérieur.

Une séquence animée par Hervé Ossard, directeur de l'Institut d'Economie Industrielle à TSE (Toulouse School of Economics), suivie de deux points de vue complémentaires : celui de l'ingénieur agronome espagnol Raul Compès et de l'ancien eurodéputé hongrois Csaba Tabajdi.

H. Ossard : Nous allons nous intéresser cet après-midi à ces lieux en crise qui connaissent aussi et peut-être surtout une crise des liens. Notamment du fait d'un exode rural qui, ne l'oublions pas, est encore très prégnant dans certains pays, notamment en Amérique du Sud, où les campagnes se vident au profit des villes, voire au profit de destinations étrangères. Mais en la matière, vous montrez, Pierre Gasselin, que la réalité est plus complexe qu'il n'y paraît.

P. Gasselin : Je vous propose de développer trois idées autour de cette question des lieux sans liens, à partir de situations territoriales assez paradoxales, en Europe et en Amérique Latine.

Première idée : les liens dans le territoire supposent un substrat identitaire et un projet partagé. J'illustrerai là mon propos à partir d'une approche comparée de l'institutionnalisation de deux territoires ruraux et de leur construction identitaire à l'aune des politiques européennes au cours des vingt dernières années : l'un dans les Cévennes, l'autre en Andalousie.

Deuxième idée : les liens dans le territoire se pensent également à l'aune des liens hors du territoire. Deux situations en attestent avec force et même avec violence dans les Andes, avec d'une part

l'hyper mobilité des paysans boliviens aymaras et leur territoire en archipel projeté dans une mondialisation marchande, d'autre part les paysans cañaris (au sud des Andes équatoriennes) qui abandonnent une micro-verticalité de leur territoire pour structurer de solides diasporas aux Etats-Unis et en Espagne.

Enfin, troisième idée : les liens dans le territoire rural ne s'effacent pas seulement dans l'exode vers l'urbain ou l'international, mais aussi du fait d'un exil intérieur, comme le montre l'exemple de la pampa argentine, dont les territoires ruraux sont sinistrés en raison du désœuvrement des agriculteurs familiaux, devenus petits rentiers dans des bourgades que le chercheur Inra Christophe Albaladejo qualifie d'agrovilles. Lesquelles sont toutes au service d'une agriculture d'exportation.

L'identité inventée d'un territoire sans histoire

Commençons par le premier point : ces liens qui, dans le territoire, se tissent à partir d'identités d'appartenance plus que de revendication : « *Je suis d'ici* ». Dans ce cadre, l'institutionnalisation des territoires ruraux via les politiques européennes de type Feader s'est opérée

de manière très disparate quant à l'attention portée aux identités territoriales. Pour appuyer mon propos, je veux ici témoigner d'un travail de recherche tout récent : il s'agit de la thèse d'Alberto Perez Chueca que j'ai codirigée. Il y compare la construction territoriale entre d'une part la *comarca*¹² de Guadalteba, en Andalousie, créée en 1993, regroupant 27 000 habitants pour une densité de 33 hab/km² ; d'autre part le pays Gorges Causses Cévennes, en France, créé en 2009, qui est passé de 24 000 habitants en 1881 à seulement 9 000 aujourd'hui, pour une densité de 7 habitants au km². Pour la première, la *comarca* de Guadalteba, le territoire est un construit *ex nihilo* depuis 1993 et s'appuie dans un premier temps sur la mutualisation de services (transports scolaires, ramassages des déchets, marketing touristique etc.) ainsi que sur une reconstruction historique et volontariste de l'identité, avec l'aménagement de sites archéologiques, la création de réseaux de musées, l'édition d'ouvrages de vulgarisation sur l'histoire... Et ce, pour « inventer » les racines identitaires d'un territoire sans histoire. Trente ans après, les habitants qui, pour certains, connaissaient à peine le nom de Guadalteba (une rivière locale) et ne s'identifiaient qu'à leur village, se revendiquent aujourd'hui de cet espace, garant de services et porteur d'une forte identité assise sur un patrimoine matériel et immatériel reconstruit.

Fragments cévenols

Du côté des Cévennes, le pays « Gorges Causses Cévennes » rassemble trois entités géographiques contrastées, dont l'histoire et les identités sont extrêmement denses : le plateau calcaire du causse Méjean, catholique, avec ses parcours d'élevage ovin, laitier et allaitant ; les étroites gorges du Tarn et de la Jonte ; et, enfin, les vallées cévenoies, protestantes, étroites et pentues, où l'on trouve châtaigneraies, oignons et petits élevages sur un substrat schisteux. Quoi que formé

¹² *Comarca*, ou comarque : regroupement de municipalités, équivalent aux communautés de communes françaises.

plus récemment, en 2009, ce pays se concentre sur un processus de concertation d'un diagnostic et d'un projet de territoire, mais peine à fédérer aujourd'hui des acteurs qui sont historiquement repérés dans des identités fortes de milieux, de production, de religion.

Certes, la *comarca* de Guadalteba, en tant que territoire de services, n'est qu'une expression minimaliste d'un projet de territoire et d'un vivre ensemble, mais cette dynamique très fonctionnaliste a constitué le point de départ et la condition d'une réappropriation identitaire et d'un marketing territorial. A l'inverse, le pays Gorges Causses Cévennes, dans son ambition d'un horizon territorial concerté et partagé, se heurte à la fragmentation des espaces et des identités.

Venons-en à votre deuxième exemple, où les populations sont prises dans des mobilités plus ou moins choisies. Que deviennent alors les liens avec leurs terres d'origine ?

Les liens au territoire se tissent et se détricotent effectivement en fonction de relations nouées hors de ce dernier. Parfois dans des asymétries et des violences symboliques comme économiques d'une rare intensité. C'est le cas dans le sud-ouest des Andes boliviennes, à la frontière chilienne et sur les rives du plus grand désert de sel du Monde, au-dessus de 3700 m d'altitude. Là, les paysanneries aymaras pratiquent une agriculture « extrême ». Avec 150 mm de pluie seulement par an, 270 jours de gel et des nuits à -15°C... Seule la production de quinoa y est possible, avec l'élevage de lamas et de moutons.

Une schizophrénie du lien

De ce fait, depuis des siècles, ces populations sont engagées dans une double mobilité. D'abord, une mobilité pendulaire temporaire, permettant une diversification des régimes alimentaires et une valorisation de la saisonnalité du travail selon les étages altitudinaux. Cela amène ces paysans à voyager dans diverses villes proches du territoire. Ensuite, c'est aussi une mobilité qui

s'observe dans le cycle de vie et dans une circularité où l'on part de sa communauté quand on est jeune pour étudier ou travailler dans des villes en Argentine, au Chili, en Bolivie, pour ensuite revenir dans sa communauté quand on est âgé.

Or dans ce contexte, l'essor de la consommation mondiale du quinoa a brutalement projeté cette agriculture vivrière, qui était largement non marchande, dans le commerce international. Au-delà des conséquences écologiques de la rupture d'un équilibre déjà très précaire entre agriculture et élevage, d'autres affectent l'existence de ces communautés. Car c'est une société sans propriété, sans organisation démocratique, qui a été catapultée dans une « modernité » sociale, culturelle, politique et économique. Il y a là un choc des valeurs et des fondamentaux. Dans les villes où les paysans se rendent, telle La Paz, la valeur des individus s'apprécie, comme ici, à l'aune de leurs compétences individuelles, leurs capacités d'initiative, leurs attitudes entrepreneuriales et les biens qu'ils possèdent. Mais revenu dans sa communauté, le migrant est jugé à l'aune de sa contribution à l'action collective, à la transmission des rites, à sa capacité à organiser la médiation et à représenter le groupe. Les mobilités, faites de frictions et de tensions entre ces deux univers de référence malmènent les individus, les plaçant dans une schizophrénie du lien entre eux et avec le territoire.

Exilés mais très connectés...

Autre exemple de liens en complète reconfiguration et qui concerne des formes d'expatriation : les paysans cañaris du sud des Andes équatoriennes qui, suite aux diverses crises subies par l'Équateur à la fin des années 1990 (effondrement du système bancaire, dollarisation de l'économie...) ont été amenés à migrer aux États-Unis et en Espagne. Là-bas, ils ont constitué des diasporas très puissantes : elles représentent 20% de la population du pays et constituent la première source de devises. Néanmoins, ces populations exilées maintiennent un lien extrêmement fort avec leur territoire

d'origine, jusque dans les prises de décision productive puisqu'on observe un pilotage des systèmes agricoles par téléphone portable depuis New York !

Un cas spectaculaire, à rebours de cet autre cas de figure que vous souhaitiez également aborder : le désœuvrement, c'est-à-dire une sorte d'« exil de l'intérieur ».

Effectivement. C'est la troisième idée que je souhaite soumettre au débat : quand le lien au territoire s'efface, ce n'est pas forcément en raison d'un exode vers la ville ou l'international, mais parce qu'il se décompose dans un exil intérieur, notamment lorsque disparaît le travail. C'est le cas dans la pampa argentine où se développe de manière spectaculaire une agriculture intensive de soja OGM, basée sur la monoculture, la mécanisation et la financiarisation : le fameux front de soja qui repousse de plus en plus loin l'élevage bovin. C'est une agriculture qui s'opère en réseau et procède d'un saucissonnage de la production, avec de petits rentiers propriétaires de la terre, qui sont d'anciens *chacareros* (agriculteurs familiaux), mais également des prestataires de service qui réalisent les travaux agricoles, des investisseurs, des metteurs en marché et, enfin, des ensembliers qui organisent tous ces acteurs, dans une mise en culture de dizaines voire de centaines de milliers d'hectares.

Du coup, on observe là une disparition du lien organique entre le patrimoine foncier et l'outil de production, entre travail et revenu. Cette situation se traduit par des territoires sinistrés, un désœuvrement des rentiers, mis au chômage technique. Cette agriculture dite en réseau, faite de liens marchands contractuels, a vidé les campagnes de leurs liens sociaux.

Un rural qui se repeuple... et se paupérise.

Merci pour tous ces exemples venus d'ailleurs qui permettent d'apprécier plus finement les différentes configurations des relations au territoire. Venons-en au cas de la France, avec Hélène Tallon. Là, il s'agit

à l'inverse d'appréhender des phénomènes d'exode urbain : des populations chassées des villes en raison de leur cherté, qui s'installent dans les campagnes, d'où un phénomène de paupérisation dans certaines régions.

Hélène Tallon : Oui, un constat qu'il convient toutefois de nuancer très fortement, à travers plusieurs interrogations. En premier lieu, qu'appelle-t-on pauvreté ? La pauvreté monétaire, c'est-à-dire un revenu insuffisant ? Si oui, est-ce le bon indicateur ? Ensuite, j'interrogerai la dynamique décrite selon laquelle les gens quittent des territoires dits riches pour aller vers des territoires dits pauvres. Car dans ces derniers, on observe en termes de qualité de vie des paradoxes très actifs qui complexifient l'analyse.

Partons d'un premier constat : il est certain que s'opère actuellement une renaissance rurale. Dans leur grande majorité, les territoires ruraux, qu'ils soient péri-urbains ou lointains, fragiles, dynamiques ou résidentiels, connaissent des soldes migratoires positifs. Et, parmi les nouveaux arrivants, les jeunes actifs sont de plus en plus nombreux, notamment les couples avec enfants, ce qui pose d'ailleurs la question de leur accueil.

Quand on interroge ces migrants urbains sur leurs motivations à la mobilité, ils évoquent les maux des villes, par opposition à la campagne avec ses atouts naturels et paysagers.

Deuxième constat, en toile de fond de ces migrations, existent bel et bien une relégation de populations urbaines et une relative paupérisation des espaces ruraux. Prenons quelques indicateurs. Dans l'Hérault, entre 2013 et 2014, les Restos du Cœur des bourgs-centres de 1 500 à 2 000 habitants affichent une explosion du taux de leur fréquentation de l'ordre de 50%; dans l'Aveyron, selon le dernier rapport de la Caisse nationale des allocations familiales, le taux de pauvreté dans les communes rurales est de 10%, contre 8,3% dans les villes; dans le Cantal, en 2014 un exploitant sur 10 est allocataire du RSA... Et l'on pourrait continuer ainsi à égrener des chiffres de cette nature.

Il n'y a pas que l'argent !

Le phénomène devient donc visible. Et pourtant, quand on demande à ces populations rurales et aux acteurs de l'action sociale comment ils perçoivent leur territoire, ils répondent majoritairement qu'ils sont sur des territoires dynamiques. De fait, ces dynamiques sont discrètes. Ainsi, le taux de survie des exploitations agricoles demeure bien supérieur à celui des entreprises des autres secteurs. Les communes rurales du sud de la France accusent particulièrement bien la crise. Dans l'Hérault, par exemple, c'est dans les territoires les plus éloignés des pôles urbains que la progression du revenu médian (certes peu élevé) est la plus forte : plus de 4% entre 2008 et 2011, soit le double de la progression observée à l'échelle du département. Certains phénomènes surprennent, comme cette « captivité souhaitée » qui s'applique à des jeunes ruraux qui ne veulent pas quitter leur territoire malgré les difficultés économiques que ce dernier connaît et dont ces jeunes ont conscience. Tout cela doit nous mener à mieux prendre en compte les motivations complexes qui poussent à vivre dans ces espaces aux fortes contraintes économiques.

Il est un fait que chez les personnes qui cherchent à s'installer à la campagne et à y créer une activité, les revenus globaux sont bas, et pensés comme tels dès le départ. Mais, ne considérer que le revenu monétaire biaise la perception de la réalité du quotidien, en passant sous silence les à-côtés qui permettent de vivre correctement : l'entraide, les échanges, la sobriété, etc.

De ce point de vue, les acteurs et les théories du développement local ne sont-ils pas en décalage ? Ont-ils les bonnes approches pour appréhender ces dynamiques nouvelles ?

Nous sommes encore dans les réflexes du développement tel qu'il a été pensé dans les années 1990, où les territoires sont considérés comme des espaces homogènes, où l'on privilégie la monoactivité en tant qu'activité désirable,

etc. Or selon moi, nous vivons une phase de transition : nous devons penser la transformation à bas bruit des espaces ruraux, par la base, c'est-à-dire sous l'impulsion de création de systèmes organisationnels innovants. Car beaucoup d'arrivants sont des acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui prennent le relais des acteurs plus classiques du développement, en proposant des modèles alternatifs. Dans certains espaces, par exemple dans le Limousin ou dans les Hautes-Alpes, des organisations plus ou moins instituées se mettent en place, avec un projet de territoire qui n'est pas forcément le même que celui des institutions.

Pour détecter ces mouvements, il nous faut sortir des schémas globalisants, aller vers le micro-local et repenser l'hétérogénéité très forte de ces espaces.

Quelle préconisation feriez-vous ?

H. Tallon : En premier lieu, il est nécessaire de décloisonner les dispositifs. Car dans les années 1990, face à une pluralité d'acteurs, on a paradoxalement sectorialisé l'approche du développement soit par acteur/thématique, soit par filière. Du coup, on se trouve face à des acteurs qui agissent sur un territoire en se coordonnant très peu, voire même qui ne se connaissent pas.

POINTS DE VUE

Le rural : une fragilité qui perdure

Le commentaire de Raul COMPES, professeur en économie et sciences sociales, Université Polytechnique de Valence (Espagne)

Première remarque, le monde rural est partout et toujours un milieu fragile, en tension entre l'urbanisation et le retour au milieu naturel. Cette fragilité dépend de plusieurs facteurs: les conditions naturelles, la qualité des politiques publiques et l'organisation des acteurs territoriaux. En Amérique Latine, où je me rends souvent, les politiques publiques sont en général très faibles, et les acteurs locaux sont eux aussi relativement faibles. S'y ajoute une urbanisation très puissante, due en partie à ce manque de gestion politique des territoires.

Deuxième remarque: les problèmes du monde rural persistent. Car il y a encore partout, en Europe et en Amérique, pour parler des continents que je connais le mieux, des problèmes propres aux territoires ruraux, qui justifient des aides spécifiques, lesquelles tentent d'éviter d'un côté la menace d'une disparition et de corriger de l'autre les inégalités des conditions de vie entre espaces urbains, péri-urbains et ruraux. Or en Europe, malgré un demi-siècle de politiques territoriales, nous continuons à parler des difficultés du rural... Tout simplement parce qu'il est très difficile de corriger les déséquilibres.

Trois générations de politiques de développement rural I

Aussi les politiques de développement rural ont-elles évolué, pour essayer de tenir compte des échecs et leçons. Jusque dans les années 1960/70, il s'agissait de politiques agraristes socio-structurelles qui visaient la modernisation des structures socio-économiques de l'agriculture afin de rendre les exploitations plus performantes et plus rentables. Il y a eu certes des résultats, mais qui n'ont pas été suffisants pour répondre à la perte de population et

gommer les différences de niveau de vie. D'où une deuxième génération de politiques rurales, dans les années 1980, qui ont ajouté la nécessité de la diversification et du respect de l'environnement: si on ne peut pas retenir les populations par l'agriculture, il faut aider ces dernières à trouver des ressources alternatives, d'autres revenus, d'autres emplois. Cela a plus ou moins marché. Jusqu'au moment où il a fallu encore élargir à d'autres instruments, pour inciter cette fois à l'innovation rurale.

Les vertus de Leader

La fragilité du rural, disais-je, dépend aussi de la capacité des acteurs ruraux à s'organiser. De ce point de vue, le programme Leader a permis de créer dans les territoires des réseaux où ce sont les acteurs publics et privés, agriculteurs et non-agriculteurs, qui ont les moyens de s'organiser et le pouvoir de définir leur modèle de développement. Et ce pas seulement pour identifier les projets et les ressources endogènes à valoriser, mais aussi pour créer des relations de confiance et augmenter le capital social. En Espagne, des groupes de développement rural ont ainsi été capables de mettre en place des projets à partir des potentiels du territoire ou de ressources externes, de créer de ce fait une façon de collaborer et une identité. Le programme Leader est un complément indispensable aux politiques plus classiques impulsées d'en haut par les pouvoirs publics, car il permet de aux acteurs locaux de participer à mieux déterminer les ressources et les besoins prioritaires.

Une remarque au passage: la logique de la compétitivité des territoires a mis ces derniers en concurrence, pour attirer les investissements, le capital humain, les financements publics... Or pour être compétitif aujourd'hui, un territoire doit être pro-actif. Nous ne sommes plus à l'heure où il recevait des fonds et attendait que le reste du monde vienne l'aider. Désormais, il faut créer des avantages comparatifs.

Je terminerai sur la PAC des années 2014-2020. Car certaines mesures me

semblent faire un pas dans le bon sens. Je m'explique. En Espagne, nous avons eu beaucoup d'aides financières mais nous ne les avons pas forcément toutes bien utilisées. Parce que jusqu'à présent, la logique de programmation territoriale était sectorielle et mono-fonds. Or, désormais, les Etats pourront choisir, s'ils le veulent, une logique multisectorielle et multifonds (fonds social, fonds agricoles, fonds de la pêche, fonds régionaux...). Ce peut être l'occasion de mieux planifier et gérer les ressources, même si ce changement de logique n'interviendra pas du jour au lendemain au sein des Etats membres.

Derrière la façade

Pour conclure, il n'y a pas *une* recette pour le développement. Dans mon pays, on trouve presque toutes les situations: une partie de l'Espagne rurale est en train de mourir, principalement dans la partie nord-ouest où la population est vieillissante. En revanche, dans la moitié sud, les campagnes sont encore vivantes. Et nous avons enfin un monde rural intermédiaire, mobile, dans le quart nord-est, où de plus en plus de villages accueillent des gens qui font la navette: ils travaillent à la ville tout en vivant à la campagne, ou à l'inverse, travaillent au village sans y résider. Si ces bourgades offrent une belle «façade», avec des rues et des maisons bien entretenues, l'envers du décor est moins rose: il n'y a plus d'activité économique et la frontière rural-urbain s'est dissoute dans ces mouvements pendulaires.

POINTS DE VUE

Déserts ruraux : le drame de l'exode intellectuel.

Le commentaire de Csaba Tabajdi, député hongrois, fondateur de la Magyar Agrakadémia.

C'est la 5^{ème} fois que je fais le pèlerinage à Marciac, la Mecque du monde rural européen. Mais j'y suis de plus en plus désorienté. Avec les Français, il y a l'embarras du choix non seulement des fromages, mais aussi des pensées. Mes amis, pourquoi êtes-vous si mécontents ? Vous avez été un exemple en matière de politique d'aménagement des territoires pour la majorité des pays européens. Certes, le nom du ministère de l'Égalité des Territoires pourrait être changé. Mais sur le fond, cela ne modifie rien. Ce qu'il faut, c'est une politique claire dans tous les pays de l'UE.

Que faire avec les déserts ?

La question la plus importante à mes yeux est la suivante : que faire avec les déserts ? Cela toujours été l'une de mes grandes préoccupations car j'ai passé mes quatorze premières années dans un hameau isolé, perdu dans la grande plaine hongroise. J'ai fréquenté une petite école rurale, sans électricité ni eau courante et je sais très bien ce que sont les inégalités et la nécessité de les corriger.

Je suis d'accord avec ceux qui ont dit lors de ces Controverses : ne parlons pas d'« égalité des territoires ». Peut-être cette dénomination aurait-elle pu convenir pendant la Révolution Française, mais à l'heure actuelle, il est beaucoup plus honnête de se demander comment maîtriser les inégalités sur l'ensemble de la planète. C'est le défi majeur de l'Europe et du reste du Monde. Et je félicite au passage les organisateurs d'avoir choisi ce sujet pour des controverses qui mettent toujours en scène des points de vue contradictoires.

L'OCDE a réalisé une grande étude scientifique – et non pas politique – sur les conséquences de la crise financière, économique et sociale au plan mondial.

Les résultats ne peuvent qu'attrister les gouvernements de gauche. Car on y dit que les inégalités de revenus des citoyens des pays membres se sont accrues plus fortement de 2007 à 2011 qu'au cours des 12 années précédentes. C'est pourquoi il faut réfléchir à l'influence de ces changements économiques, financiers et sociaux mondiaux sur les zones rurales en Europe.

La fractalisation de l'Europe

Par ailleurs, nous n'avons pas encore parlé de la politique de cohésion de l'Union européenne (dite aussi politique régionale). Raul a mentionné les soutiens dont a bénéficié l'Espagne – tout comme l'Irlande-, au titre du rattrapage de ses régions en retard de développement. C'était avant la crise mondiale. Depuis, le contexte a totalement changé. Il y a quatre ans, ici, j'avais signalé qu'au sein de l'UE, le décalage entre les pays méditerranéens de la communauté européenne et les pays de l'Europe du nord était désormais plus grand que ceux qui existent entre anciens et nouveaux Etats membres. La politique de cohésion a donc eu des effets assez minces, il faut l'avouer, au regard du *trend* européen, lequel fait que les régions les plus développées restent cinq fois plus riches.

L'espace communautaire connaît bel et bien une fractalisation (j'adore ces mots français si sophistiqués et je viens d'apprendre celui-là!). Dans ce contexte, l'écart de compétitivité entre la France et l'Allemagne est très angoissant et alarme les eurodéputés. Ce n'est pas bon pour l'Europe. Pour son équilibre, celle-ci a besoin d'une France forte.

L'importance du facteur humain

En tant que député national hongrois, je me suis beaucoup occupé du monde rural, sachant que ma circonscription est totalement dédiée à l'agriculture. Proche de la frontière serbe, au sud, cette région aux sols fertiles a été propice aux cultures céréalières. Mais, après le processus de transition (post-collectiviste), les coopératives et les unités industrielles ont été démantelées. S'y est ajouté un exode

des cerveaux et des compétences qui affecte de manière dramatique les zones rurales.

Aujourd'hui, il faut absolument renforcer la capacité intellectuelle des zones défavorisées en insistant sur la scolarisation et la formation. La solution passe par là. Car le ministère, quel que soit son nom, peut toujours faire des projets, élaborer des programmes de développement : on ne peut aider que ceux qui sont prêts à adopter et utiliser ces instruments de soutien. Or dans mon pays, les campagnes délaissées ne bénéficient pas d'acteurs capables d'utopie et de grande volonté, comme Marciac en a connu. Je sais bien qu'on ne peut pas organiser de grands festivals de jazz partout. Mais j'ai parlé de cet exemple aux maires de ma circonscription pour leur montrer que des choses très originales pouvaient redynamiser leur commune.

Mais la volonté d'un élu ne suffit pas pour développer une zone rurale défavorisée. Les maires ne sont pas des économistes. Et, je m'excuse, mais leurs compétences sont en général restreintes, à l'instar des autres politiques. Dans ma circonscription, j'ai souffert du manque de partenaires pour initier et accompagner le développement. Je n'en ai trouvé qu'un, un agriculteur céréalier, réaliste, qui a fréquenté les milieux boursiers et a commencé à apprendre l'anglais à 50 ans.

Avec lui, nous avons essayé de mettre en place une coopération entre les villages afin de donner une première impulsion. Car je le répète, dans la majorité des cas, le succès dépend du facteur humain. D'où l'importance de stopper l'exode intellectuel des zones rurales. Sous le gouvernement socialiste, nous avons créé un système d'aides spécifiques pour les zones défavorisées qui a assez bien fonctionné. Malheureusement, cela n'a pas eu de suite lors du changement de gouvernement. Or cette continuité est indispensable.

Cœur rural, tête urbaine

Les cartes géographiques ne donnent pas à voir de déserts ni de poches vides. En revanche, la carte économique et sociale révèle des béances ici et là. Pas seulement dans le rural, qui est effectivement très hétérogène, mais aussi dans les zones urbaines. Je le précise car mon cœur est rural et ma tête est devenue urbaine. Or je ne peux pas choisir entre mon cœur et ma tête. Il ne s'agit donc pas d'opposer rural et urbain. Reste que les zones rurales connaissent, malgré tout, plus d'inégalités que les zones urbaines.

Crise du lien : sortir des lieux ?

Avec Yannick SENCEBE (Inra) et Jean Jacques LAPLANTE (MSA)

Pour agir sur une plus grande équité et une plus grande cohésion sociale, la politique territoriale ne semble pas efficiente ou du moins pas suffisante. Symptôme aigu de cette déficience, la fameuse crise du lien, qui peut aller jusqu'à une rupture - on pense en particulier au suicide des agriculteurs. Pour retisser des relations, suffit-il vraiment de changer de lieux ? Le dialogue entre la sociologue Yannick Sencébé et le médecin Jean-Jacques Laplante a permis de débusquer les erreurs dues aux simplifications ou aux biais de perception, pour mieux explorer les formes que prend la crise du lien social dans les territoires ruraux, comme ailleurs. Et indiquer les pistes, parfois toutes simples, que l'on peut mettre en place localement, pour contrer isolement, errance et mal-être.

Misison Agrobiosciences : On ne cesse d'entendre que nous sommes confrontés à une crise du lien social... Si vous êtes d'accord avec cette affirmation, comment cette crise est-elle née et comment la qualifiez-vous ? Est-elle universelle ou inhérente à certains lieux, la ville, la banlieue ou le rural isolé ? Et y-a-t-il des lieux stigmatisants ?

Yannick Sencébé : Il faut se méfier. Quand on parle de crise du lien social à un sociologue, il vous répondra « oui, il y a crise ». C'est un peu notre métier... Je vais donc commencer par relativiser. D'une part, les campagnes n'ont jamais été le lieu de toutes les solidarités, le lieu d'absence de conflit (personne ne regrettera les systèmes patriarcaux, par exemple) ou un lieu sans domination. Je pense que ce qui change, aujourd'hui, c'est que le milieu rural est davantage marqué par des phénomènes plus globaux.

Avant, dans les espaces ruraux, la sociabilité, le vivre ensemble, étaient fondés sur le système de l'inter-connaissance qui avait pour effet un contrôle social et l'adhésion à des normes très forts. Dans ce système, chacun connaît tout le monde, son rôle social, son histoire. Cela peut générer de la solidarité mais aussi du contrôle social. En face, se trouve l'anonymat protecteur des villes. Et

puis, l'ancrage des populations était assez fort. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de mobilité dans les campagnes, il y en a toujours eu, mais elles étaient saisonnières, collectives. Pour rester ici, il fallait effectivement partir en ville, l'hiver.

Aujourd'hui, on a une individualisation des rapports à l'espace. Ce matin, a été évoquée l'idée d'archipels de lieux. Chacun a des micro-territoires, des micro-espaces de vie qui ne s'articulent pas forcément globalement. C'est un enjeu.

Et puis, il y a aussi un changement de rapport au lieu, du fait de la mobilité désormais mise en avant à la fois comme mode de vie et comme moyen de classement social. Ce n'est pas tant le degré de mobilité des personnes que la maîtrise de la mobilité qui est importante. Reste que l'ancrage peut être un choix très valorisant et valorisé et, à l'inverse, la mobilité quand elle est une forme d'errance peut être le signe d'une grande fragilité.

Vous dites que cette injonction à la mobilité peut conduire à une errance...

C'est là qu'il faut replacer la problématique dans un changement plus global, celui de l'avènement du nouvel esprit du capitalisme ou la société par projets. Une façon de mettre en mouvement les gens, de mettre les personnes à disponibilité dans une flexibilité qui, finalement, est une

forme de précarisation des situations. D'après ce nouveau modèle, les gens doivent s'arracher à toutes les attaches, l'idée de carrière au sein d'une entreprise, l'idée d'enracinement dans un lieu, l'idée de loyauté finalement sont disqualifiées.

Le milieu rural fonctionnait donc sur cette inter-connaissance, sur cet ancrage relativement long et sur cette loyauté – voyez par exemple le modèle de la troisième Italie¹³ : des micro-entreprises et des micro-entrepreneurs qui se connaissaient pouvaient compter les uns sur les autres, créant de la souplesse et de la réactivité.

De nos jours, les nouveaux modes de management et les nouvelles conditions sociales ont des effets sur la ville bien-entendu, mais aussi sur le milieu rural. Ce, d'autant plus fortement, que ce dernier reste camper sur des représentations associées à cette idée d'enracinement, de solidarité, d'inter-connaissance. Les représentations sociales, ce n'est pas un supplément d'âme. Cela a des effets très performatifs, très concrets sur les comportements des uns et des autres. Du coup, aujourd'hui en milieu rural (pour parler très globalement, car il y a des campagnes, des espaces ruraux...), le décalage entre les représentations d'un milieu solidaire et les conditions concrètes de vie (marqué par une insécurité sociale croissante) génère de l'exclusion, de l'incompréhension, des conflits, qui sont autant de formes de la crise du lien social.

¹³ Selon Henri Mendras, « un prototype de capitalisme réticulaire où le réseau de PME liées à des institutions régionales (banques, recherche, formation) et à des réseaux commerciaux internationaux se révélait plus performant que la grande entreprise. » <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/7-80.pdf>

Localisée principalement en Emilie-Romagne, en Toscane, dans les Marches et en Vénétie, « cette Troisième Italie est très différente de l'Italie du Nord-Ouest de l'industrie fordiste, et de l'Italie du Sud, où le processus d'industrialisation est resté assez limité. » Nouvelles migrations et districts productifs en Italie, Camille Schmolli, <http://mediterranee.revues.org/429> (2006)

Les effets délétères d'une décentralisation compétitive...

Et puis, je dirai qu'il y a, avant tout, une base sociale. Les lieux qui ne vont pas bien sont ceux qui concentrent un grand nombre de populations ayant des difficultés. Ceci est d'autant plus vrai que le changement de rapport à l'espace devient classifiant. A l'époque, les rois pouvaient habiter à côté de leurs domestiques, cela n'importait pas, puisqu'ils n'étaient pas du même sang. Désormais, dans une société qui valorise la mobilité, chacun va tenter de vivre dans les territoires qui offrent le meilleur cadre de vie. Idem pour les entreprises qui cherchent à s'implanter dans les territoires offrant la meilleure accessibilité, les meilleurs services, etc. Avec ce résultat : les inégalités territoriales sont d'autant plus fortes depuis qu'existe une décentralisation compétitive. Même s'il y existe des aides, chaque territoire doit désormais se développer à partir de ses ressources locales. L'idée du développement est aujourd'hui fondée sur l'attractivité, la compétition. Sauf que, selon le principe des vases communicants, si des territoires attirent, forcément d'autres se vident de leurs cadres supérieurs, de leurs étudiants, de leurs populations les plus fortunées.

Revenons aux agriculteurs. Jean-Jacques Laplante, cette crise du lien dont on parle souvent, va parfois et de plus en plus souvent jusqu'à la rupture... Un agriculteur se suicide tous les deux jours en France. Vous travaillez depuis 30 ans auprès de cette population. Quelles sont les raisons de cette crise ?

Jean-Jacques Laplante. Un mot est revenu à plusieurs reprises au cours de la matinée, celui de la complexité.

D'abord, rappelons que lorsque l'on parle de ruralité, cela concerne une part de plus en plus faible d'agriculteurs. La MSA, qui est l'organisme de protection sociale du monde agricole, couvre aujourd'hui 6% de la population française, un chiffre en diminution constante. Je ne serai donc pas

en capacité de parler de la ruralité, mais davantage de l'agriculture.

Deuxième point, l'agriculture est devenue un monde complexe, recouvrant une grande diversité de métiers. Les céréaliers, les viticulteurs, les laitiers francs-comtois organisés en coopératives par rapport aux laitiers bretons... sont autant de filières professionnelles différentes aux revenus différents, aux histoires locales particulières, avec des appellations d'origine ou sans. Ceci veut dire avec des produits valorisés ou pas, des circuits de proximité ou non, des personnes qui sont en contact avec leur « clientèle » ou pas ... Tout cela donne du sens à l'activité professionnelle ou non. On a là des facteurs générateurs d'une perte d'estime de soi, des facteurs délétères potentiels ou au contraire de renforcement de l'identité et de la psyché.. Donc, un monde de complexités de toutes natures. Ajoutez à cela, une vie en couple ou seul, un endettement ou pas, et une charge de travail généralement de plus en plus importante en particulier au plan administratif, ce qui n'est pas le métier choisi. Et c'est là, dans la densification, dans le contrôle, dans le « stress », que l'on retrouve le monde des villes.

Les temporalités diffèrent

Dans les entretiens que nous menons avec eux, les agriculteurs estiment, comme les salariés, que le travail s'est densifié ou qu'ils sont soumis à de plus en plus de stress. Mais quand on fouille un peu, certaines différences apparaissent. Les temps sociaux de l'agriculture diffèrent de ceux des « urbains ».

Pourquoi ? Parce que le travailleur agricole vit au rythme de la saisonnalité des récoltes. L'éleveur, particulièrement exposé à la question du suicide, travaille 7/7 jours, alors qu'il vit dans une société où le loisir et les vacances sont importants. Du coup, émerge une contestation de l'identité particulière de ces personnes qui sont restées agriculteurs dans le monde rural et qui perdent pied face à ceux qui sont leurs voisins et vivent des temps sociaux différents.

Comment ces deux mondes se rapprochent-ils ? Lorsque dans un couple, le mari ou l'épouse a une activité en dehors de l'agriculture, ce que j'appelle l'exogamie. Alors les temps sociaux sont bousculés, par exemple sur la question des vacances. Cette situation fournit une certaine sécurité au couple ou à la famille, en attirant « l'agricole » vers des temps de loisir plus importants. A mon avis, ces temps sont protecteurs de l'identité globale, psychique et physique, de l'individu. Ça bouge un peu de ce côté-là, surtout chez les jeunes paysans.

Devenir joueur de foot dans l'équipe du village

Autre point sur lequel je veux insister, la stigmatisation. Terme sur utilisé sans doute...L'idée que l'agriculteur serait le pollueur vivant des aides tourmente certains agriculteurs, perturbe leur identité, voire les agresse. En fait, là encore il nous faut être pédagogue, dans notre société complexe, la peur de l'autre différent, fait reculer les capacités à vivre ensemble. Les mêmes qui se plaignent de subir des propos stigmatisants développent parfois des comportements stigmatisants à l'égard des gens des villes ou des fonctionnaires...

Donc, globalement, la question posée à notre société est plutôt : comment fait-on pour ajouter de la cohésion sociale, principal remède antistress. Aller vers les autres afin de mieux être en relation les uns avec les autres ? Comment décroisonner, faire en sorte que les agriculteurs qui sont seuls puissent nouer une vraie relation avec les autres... Simplement en étant joueur de foot de l'équipe du village ou encore conseiller municipal... Le tout est de permettre des rapports d'une autre nature. Rompre l'isolement permet de voir les problèmes qui se posent à chacun des métiers de notre société.

Par ailleurs, je travaille sur les maisons de santé pluridisciplinaires et les petits hôpitaux (ex hôpitaux locaux) dans lesquels les médecins généralistes sont les principaux acteurs. Et toutes les questions qui se posent ici sur l'isolement depuis ce matin sont posées par ces

généralistes et par les maires. Ils alertent : « Attention ! Si on n'a plus d'offre de santé, si on ne reste pas présent sur ces territoires, tout le sens du vivre ensemble avec des gens de toutes natures, de toutes professions va perdre pied. » Avec le risque de « détricoter » le tissu rural et des répercussions délétères sur le plan sociétal.

Enfinement vous dites, contrairement peut-être à l'idée reçue que le suicide des agriculteurs est du à la crise économique, qu'il s'agit davantage d'une question de dignité et d'inscription dans des relations sociales.

Je ne veux pas nier la crise économique, puisqu'en France, 30 à 40% des agriculteurs sont pauvres, au regard des indicateurs. Authentiquement, la question économique mérite d'être reposée puisque ne pas vivre de son travail, quand il occupe 60 à 70 h par semaine, peut atteindre l'intégrité physique et psychique de la personne. Mais je ne considère pas que la partie économique soit la plus essentielle.

Par exemple, prenez la question des valeurs transmises par le père. Ce dernier reste le patron virtuel, toujours présent derrière l'agriculteur et lui dit : « Il faut que tu fasses mieux que je n'ai fait, que tu transmettes un outil de travail meilleur que le mien ». Cela pèse sur les épaules du repreneur toute la vie durant. C'est une question qui revient lorsque l'on interviewe ou les familles qui fatiguent, qui s'épuisent avec ou sans suicide.

Pour revenir à ma première question, y-a-t-il des lieux plus stigmatisants que d'autres, on voit depuis ce matin que cette dichotomie rural/urbain n'est pas si simple. Vous avez expliqué Yannick que cet esprit du capitalisme provoque un télescopage des valeurs. On a pourtant le sentiment que dans le rural tout est exacerbé en fait.

Yannick Sencébé. J'imagine que dans certaines banlieues « très chaudes », les choses sont également exacerbées. Je vais donc parler avec beaucoup de relativisme. Peut-être que la spécificité du milieu rural, c'est cette faible densité qui

fait que les choses restent très visibles. Un groupe de jeunes, c'est une bande ! Il n'y a pas l'effet protecteur de l'anonymat des villes même si, aujourd'hui en milieu rural, on ne connaît plus forcément son voisin. Disons que l'on affine à une société d'inconnus familiers (« le voisin n'est pas rentré »).

Je pense que ce qui exacerbe les difficultés, les tensions, en milieu rural tient d'une part au fait que la place des agriculteurs bascule : ils deviennent minoritaires dans la population tout en restant majoritaires dans l'espace. Cette récente révolution dans leur histoire est source de tension.

Par rapport à d'autres catégories d'espaces, le rural reste le milieu des classes populaires qui concentre, beaucoup plus qu'ailleurs, les ouvriers et les employés. Or, ces catégories sont touchées de plein fouet par la crise économique mais aussi, comme l'a dit Jean-Jacques, par des formes de néo-management, de rapport au travail, de dévalorisation très fortes. Alors que, dans le même temps, la renaissance des campagnes voit arriver des cadres supérieurs, des individus qui, eux, ont fait le choix de vivre ici. C'est cela qui est très difficile.

Violence symbolique

J'ai en tête des villages où il y a une espèce d'inversion des référentiels et des images entre les agriculteurs qui se replient et investissent peu la vie communale, et des néo-ruraux qui se sont très bien insérés, qui ont pris les rênes de la commune, qui essaient de faire revivre, de mettre en scène une certaine sociabilité villageoise... Ils ont fait appel à moi pour rencontrer ces agriculteurs et comprendre pourquoi et comment ils se mettent à l'écart, alors qu'ils sont les piliers de la ruralité ?

A travers mes enquêtes, j'ai découvert que j'avais affaire non pas à des agriculteurs mais à des éleveurs, qui étaient en système d'intégration d'élevage industriel. Devenus pratiquement des opérateurs agricoles contraints, ils projetaient davantage eux-mêmes et leurs enfants dans la ville voisine, parce que leur

espace villageois les ramenait à leur déclassement social et local. Ils n'avaient pas été en mesure de quitter cet espace, car ils avaient hérité, ils avaient du tenir la ferme... La transformation de leur activité ne leur avait pas permis non plus de rester gestionnaires de cet espace, ni de « réussir » une certaine ascension sociale. Aujourd'hui, le milieu rural pose cette forme de violence symbolique d'autant plus forte que cohabitent, dans la proximité, des trajectoires sociales inversées et renvoyant à des situations très difficiles à vivre. Sans oublier les situations de précarité...

Finalement, on a l'impression que, potentiellement, le milieu rural peut nous raconter une histoire sur la figure de l'étranger. Avec ce sentiment que la figure de l'étranger se généralise et pose certaines questions : qui est l'étranger ? Comment l'accepte-on ?

Cela pose donc la question d'un projet de vivre ensemble... On voit bien que pour réussir à reticoter du lien, il ne suffira pas de construire sur les territoires des routes ou des médiathèques. Selon vous, sur quels leviers peut-on jouer au plan local et national ?

Jean-Jacques Laplante. C'est la question des coopérations, de l'entraide, des solidarités, du mutualisme... Le nom a changé selon les époques et selon ce dont on parle.

Je crois vraiment, pour donner un exemple un peu brutalement, que lorsqu'une lutte syndicale obtient une majoration du prix du lait, cela fait un bien fou à la population des agriculteurs-éleveurs laitiers.

Au cours d'un groupe de parole, lorsqu'on arrive à faire exprimer l'homophobie subie par l'une des personnes du groupe, on lève des barrières considérables. Or l'homosexualité existe évidemment y compris dans le monde agricole, tout comme la toxicomanie. Et lorsque, petit à petit, ces sujets sensibles progressent en terme d'acceptabilité, cela favorise le « vivre ensemble ». Tout comme cela a du sens de jouer au tarot ou au football ensemble. Ou encore, pour un médecin généraliste avec des collègues, de s'inscrire dans un projet de santé au

service d'une population villageoise, en bâtissant les conditions d'une prise en charge 24h/24 de la santé d'une communauté qui se trouve à 25 km du premier centre hospitalier.

Le vivre-ensemble n'est pas l'entre-soi

Tous les moments de vie, de convivialité, de fête, de culture, comme on le voit à Marciac, permettent de réinitialiser ou de renforcer un tissu social solidaire. Sans doute le gendarme, l'instituteur et l'agriculteur ont-ils une place particulière dans ce tissu, mais c'est bien la question de l'échange, du respect mutuel, du regard porté sur l'autre qui nous est posée souvent dans les témoignages de souffrance, de conflits.

Enfin, vous avez rappelé que la société agricole se suicide beaucoup, mais le suicide est un vrai problème en termes de santé publique pour l'ensemble de la société française puisque, de ce point de vue-là, nos indicateurs sont mauvais.

Je pense donc que tout ce qui est de l'ordre de la médiation, de la cohésion sociale, de la vie avec les autres, participe positivement à l'avenir de l'homme. En ce sens, le suicide est une question douloureuse et riche en enseignement. Cette mort violente et insupportable pour ceux qui restent vient en miroir nous interroger sur notre qualité de vie, sur les moyens à mettre en œuvre pour se préserver d'un tel drame...

Yannick Sencébé. J'aurais du mal à dire que pour améliorer le vivre ensemble en milieu rural, il faut traiter le milieu rural. Véritablement, cela convoque des questions très larges de partage du travail. Je pense que dans une société où les trajectoires sociales se reproduisent et sont bloquées, le côtoiement devient difficile et l'entre-soi, le repli identitaire se développent.

Comprenez, le vivre ensemble, ce n'est pas l'entre-soi dans des réseaux, dans un espace de flux choisis ; c'est aussi l'espace des lieux de proximité et le fait d'accepter le voisin qui est différent de soi. Or, actuellement c'est l'entre soi géographique qui se met en place. On le

voit : résidences fermées, milieux ruraux dédiés aux agriculteurs, communes-dortoirs pour les ménages actifs avec deux enfants en périurbain, etc. Donc le vivre ensemble n'est pas le vivre ensemble entre nous, identiques. Pour moi, faire société, c'est accepter la différence. Et tant qu'on ne résout pas les problèmes macroéconomiques qui ont attiré aux valeurs du capitalisme, on ne pourra pas..

Le projet de vivre ensemble a donc l'air bien compromis...

Yannick Sencébé. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut rien faire localement. J'ai en tête des exemples de communes, à un tout petit échelon donc. Par exemple, dans la Drôme, l'une d'entre-elles a refusé de se laisser embourgeoiser et de se transformer en commune-dortoir, alors que le scénario tendanciel était celui-là. Il aurait facile et plutôt valorisant de continuer ainsi. Mais Mme le maire et un collectif d'habitants ont dit : nous voulons pouvoir continuer à loger nos jeunes qui ne sont pas très aisés ; nous voulons rester une commune avec des agriculteurs, où l'on travaille et on l'on vit. Ils ont travaillé sur un PLU¹⁴ participatif.

A mon avis, il y a aujourd'hui un enjeu d'expertise citoyenne. Il faut que nous travaillions sur un service public de l'ingénierie car, depuis la décentralisation, les communes, qui n'ont pas d'experts ou de services pour mettre en place leur PLU, font appel à des bureaux d'études très chers et qui proposent des plans standards. Ce n'est pas rien, sachant qu'un PLU structure un territoire. Cette commune, elle, a décidé de mener un projet original, en faisant appel au collectif Le bruit du frigo¹⁵, qui mêle des architectes, des artistes, etc. Ce collectif a réalisé tout un travail, sous contrôle des habitants, pour recréer du lien social entre les gens du village et mettre en place un PLU participatif.

Et puis, il faut une contre-expertise citoyenne. D'ailleurs, on voit poindre un mouvement en ce sens. Cela a été évoqué ce matin à propos des grands

projets dits inutiles. Un peu partout en France, des collectifs d'habitants disent stop, ça ne va pas, on se réapproprie l'expertise. C'est un enjeu démocratique permettant de dire dans quel territoire nous voulons vivre, que ce soit en ville ou à la campagne.

Enfin, un dernier mot sur un phénomène assez révélateur. Il s'agit d'un mouvement européen d'une jeune génération qui s'appelle *Reclaim the fields*¹⁶ (Réclamons les terres). 40 ans après mai 68, c'est un retour à la terre, façon 2010, de jeunes qui mènent une réflexion sur ce que veut dire être paysan aujourd'hui, vivre en autonomie sans être en autarcie.

On le voit, régulièrement dans l'histoire, le milieu rural incarne l'archaïsme puis, ensuite, le laboratoire de tous les possibles. C'est ce qui fait aussi sa richesse.

16

http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/10/reclaim-the-fields-sans-terre-et-sans-label_3174638_3244.html

¹⁴ Plan local d'urbanisme

¹⁵ <http://www.bruitdufrigo.com/>

DEBAT

« L'agriculture et les mondes ruraux, c'est surtout une immense histoire de déménagement... »

Un responsable d'organisation professionnelle agricole, filière fruits et légumes : Je voudrais réagir au mot « stigmatisation ». Aujourd'hui, j'ai mal à mon Etat et j'ai mal à mon Europe, qui produisent de la radicalisation, du bleu marine. Un exemple : il y a quelques années, l'Etat français donnait des aides aux producteurs de fruits et légumes. Or, les hauts fonctionnaires qui s'en occupaient ont oublié de notifier l'existence de ces aides à la commission européenne... Cette dernière, elle, a fait son travail et a condamné l'Etat français à rembourser, en récupérant le montant de ces aides auprès des producteurs, aides qui représentaient 2 à 3% de leur revenu ; Nous sommes donc là des chiffres atteints dans d'autres filières, où les aides peuvent représenter 50% du revenu des producteurs.

Reste que l'Etat a l'injonction de récupérer ces aides, avec des intérêts. Il l'a fait – le dossier a cinq ou six ans – et a déjà récupéré environ 90% des sommes avec, par ci par là, des compensations pour pallier les drames sociaux. Et, pour éviter une procédure en manquement de l'UE, donc une condamnation avec astreinte journalière de plusieurs milliers d'euros, l'Etat envisage de ponctionner le solde sur les retraites des agriculteurs, qui avoisinent en général 700 à 800 euros. Je le répète, j'ai mal à mon Etat.

Stigmatisation

Deuxième exemple : le Gouvernement a décidé de se pourvoir en Conseil d'Etat parce que la filière des endiviers essaie de défendre un juste prix au niveau de la production, et a été condamnée par l'Autorité de la concurrence à rembourser des sommes folles pour entente ! La filière a gagné en cour d'appel, laquelle a été unanime pour dire que l'autorité de la

concurrence n'avait pas à condamner cette filière, mais l'Etat pousse pour aller jusqu'au bout... En l'occurrence en Conseil d'Etat.

Dernier exemple : lorsqu'un Etat avec la caution du ministre concerné, organise de manière unilatérale une surmédiation de la valorisation d'une agriculture agroécologique, il ne faut peut-être pas s'étonner que le reste de la profession se sente stigmatisée et laissée sur le bas-côté.

P. Gassel : Pour vous répondre, je pense qu'en effet, les questions sectorielles sont importantes. Les marchés, les filières et leur régulation sont essentielles dans la compréhension des dynamiques territoriales ; Une interface essentielle, aussi bien pour les territoires qui ont une spécialisation productive, comme le quinoa, ou la viticulture en Languedoc-Roussillon. Et elle est aussi essentielle pour les territoires où les formes sociales et techniques agricoles sont à la marge de la norme statutaire, de la norme technique.

Pour reprendre le cas des fruits et légumes, nous pourrions citer l'exemple des coopératives de tout petits producteurs, comme la sica du Caroux dans l'Hérault, et qui sont *border-line*, éjectées de la filière faute de satisfaire les normes techniques et statutaires, les normes de viabilité, de process. Or c'est bien là, aussi, que se construisent la marginalité et l'exclusion dans les territoires.

Un lieu de naissance assassin

Pierre Champollion, *président de l'Observatoire Education et Territoires* : Le territoire rural peut-il être un lieu d'enfermement ? C'est une vraie question qui a été soulevée. Deux exemples à

l'appui, qui interrogent : l'un concerne une région de Campanie, en Italie du sud, à Serino plus précisément, où le taux de chômage des jeunes dépasse les 50% et où les élus, les enseignants, les artisans, les industriels se sont mis d'accord pour construire ensemble un projet de territoire à même de proposer, au terme de la scolarisation des élèves de Serino, un emploi sur place en développant des activités, par exemple un parc faunistique. Cela a plutôt bien fonctionné, mais une partie des lycéens a refusé d'intégrer les places qu'on leur proposait car ils ne voulaient de l'avenir qui leur avait été concocté par leurs aînés. Ils voulaient avoir la liberté de choisir, quitte à le payer cher.

Deuxième exemple, en Ardèche, dans la Drome et dans les Alpes de Haute-Provence : avec l'Observatoire, nous nous sommes aperçus que le principal frein à l'ambition scolaire et aux études longues ne venait ni des élèves, ni des enseignants, mais des parents. Lesquels refusaient parfois, à la fin de la 3^{ème}, que leurs enfants aillent faire des études longues et générales, par peur qu'ils ne reviennent pas, sachant que sur place, il n'y a pas d'emplois pour les cadres. Cette rupture entre des enfants qui veulent partir et des parents qui veulent rester au pays m'a frappé et va à l'encontre de mes convictions de militant.

Un dernier mot : dernièrement, au théâtre, j'assistais à une pièce de Thomas Bernhard, *Minetti*, d'où est extraite la citation suivante : *Son lieu de naissance serait-il l'assassin de l'homme ?*

*La première chose qu'ils construisent,
c'est le portail*

Un agriculteur gersois : J'ai plusieurs réflexions à faire. D'abord au sujet de l'intervention de Y.Sencébé qui a proposé de créer un PLU participatif dans les communes (Ndlr : lire la séquence [« Crise du lien, sortir des lieux »](#)). Ce peut être une bonne chose, mais cela peut aussi se retourner contre les agriculteurs.

Car les nouveaux arrivants, parfois de simples résidents, s'opposent souvent aux projets de développement. Certes, le PLU peut être un lieu de discussion, sauf que

les agriculteurs sont désormais très minoritaires dans les communes, y compris dans les conseils municipaux, alors même qu'ils gèrent une grande partie du territoire.

Dans la même séquence, M. Laplante a également évoqué un déficit de lien, en parlant des agriculteurs qui ont tendance à s'isoler. Mais ce déficit n'est-il pas aussi le fait des nouveaux résidents ? J'habite dans l'est du département du Gers, donc dans la zone d'influence de Toulouse, où des villages se sont beaucoup agrandis ces derniers temps et, dans la moitié des cas, la première chose que les nouveaux arrivants construisent, c'est le portail... Ils s'isolent eux-mêmes ! Qui plus est, ils construisent, comme en ville, une clôture opaque.

Vivre pauvre, mourir riche

Troisième remarque, à propos de l'intervention de Héléne Tallon, sur l'exode urbain. J'ai trouvé intéressante la distinction qu'elle a faite entre la pauvreté monétaire et la pauvreté « tout court », que je qualifierai de patrimoniale. Car cela illustre parfaitement la formule selon laquelle un agriculteur vit pauvre et meurt riche. C'est de plus en plus vrai. Les gens qui quittent les villes auraient plutôt tendance, à mon avis, à amener de la pauvreté monétaire dans les campagnes. Je m'explique. Quand vous habitez une ville à 40 km de Toulouse, vous vous apercevez que les loyers ont tendance à fortement augmenter, du fait notamment de cette migration des villes vers les campagnes qui génère une pression locative. En revanche, la richesse patrimoniale s'accroît, car ce surenchérissement bénéficie aux propriétaires de terrains et de maisons. Ce n'est pas sans conséquence sur la population rurale. Alors qu'il y a trente ou quarante ans, beaucoup d'agriculteurs créaient des gîtes ruraux dans les maisons qu'ils n'occupaient pas et qui ne valaient pas grand chose, aujourd'hui, ce n'est plus à leur portée. Car aujourd'hui, une maison de village vaut deux fois le prix d'une maison en ville (sic).

Par ailleurs, vous avez dit que nous sommes dans des territoires dynamiques.

Je crois que ce dynamisme n'est qu'apparent. Effectivement, ça bouge. Et les maires ruraux se réjouissent de l'installation de jeunes couples, qui vont mettre leur enfant à l'école communale etc. Mais combien de temps restent-ils à l'école ? 4 ou 5 ans maximum... Après, il n'y a plus de dynamisme.

Eliane Crepel, *Groupe Local de Réflexion* : J'ai rencontré Pénélope deux fois aujourd'hui, car on tricote et on détricote les liens au territoire et les liens sociaux. Pourquoi choisir de s'installer à la campagne ? Parfois, parce qu'on n'a pas le choix... Parfois aussi parce que c'est *alcalin*, en opposition à l'acidité de l'hyperactivité de la ville, aux techniques de management. Le temps qu'on a à la campagne est aussi *alcalin*, au sens reposant ; Et comme on reconnaît un arbre à ses fruits, quand on constate la mort des personnes, des villages, des territoires, peut-être faut-il déplanter cet arbre.

Une jeune femme : Je rebondis sur les propos de Raul Compès et de Csaba Tabajdi concernant la pauvreté et la fragilité des territoires, que je voudrais mettre en miroir avec une forme de résilience, notamment dans les territoires de montagne. Celle-ci pourrait venir des proximités pas seulement spatiales ; Ce couple – la fragilité qui invite à se remettre en question et une résilience qui permet aux systèmes de continuer à exister -, fait que les territoires ruraux pourraient être aujourd'hui des cœurs d'innovation, pas seulement techniques, mais aussi en termes de création de nouveaux systèmes de valeurs. Ce qui expliquerait que des territoires dits pauvres peuvent néanmoins se sentir dynamiques.

*Nous ne sommes plus maîtres des
PLU*

André Belvèze, *Modem Gers* : Vous avez titré ces Controverses « Pour des territoires vivants, faut que ça déménage ». Moi, je trouve qu'il faudrait plutôt que ça aménage ; Car le déménagement est en train de se faire avec une recentralisation qui entraîne un

éloignement des élus et des décisions. On ferme les écoles, les gendarmeries, tous les services publics... Comment voulez-vous être attractif dans ces conditions ? Donc réaménageons plutôt les campagnes.

Par ailleurs, comme le disait mon collègue, il y a de moins en moins d'agriculteurs élus et nous ne sommes plus maîtres des PLU. Enfin, je note qu'il y a une foule de cabinets qui se sont créés pour soi-disant aider les communes à faire leur PLU et qui ne font pas toujours bien leur travail. Certains ne sont là que pour faire de l'argent.

Bureaux d'études...

Y. Sencébé : J'ai évoqué rapidement les PLU et j'ai été sans doute un peu trop schématique. En premier lieu, je poserais cette question : faut-il maintenir la compétence urbanistique à l'échelle de la commune ? Car le PLU est souvent mis en place, effectivement, à l'aide d'un bureau d'études qui ne prend pas forcément le temps de consulter la population, car ils ont un prix de journée et qu'un PLU, en général, c'est deux journées de travail.

Quand j'ai évoqué des PLU participatifs, ce n'était certainement pas pour écarter tel ou tel type de population. De toute façon, c'est une question de démocratie locale, laquelle peut avoir des imperfections. D'autres solutions sont possibles.

Par ailleurs, j'ai parlé également d'un service public de l'ingénierie. Les deux vont ensemble : à la fois la mise en place de vraies procédures de consultation, d'ailleurs prévues dans la loi, et celle d'un accompagnement, d'un cadrage des élus et des citoyens par une ingénierie de service public. Celle-ci est aujourd'hui souvent privée et ne va pas forcément dans le sens de la consultation ni de l'intérêt général et de la redistribution des richesses.

Et puis, il y a l'arbitrage de la question foncière qui ne peut être discutée que localement : comment préserve-t-on les terres agricoles, quel espace pour de nouvelles populations ?

Mauvais pari

H. Tallon : En écho à vos remarques sur la pauvreté, je vais répondre en parlant de richesses. Celles de la qualité de vie, par exemple et de l'appartenance choisie au rural, malgré des conditions parfois difficiles. Des personnes viennent s'installer par choix, elles sont plutôt jeunes et qualifiées, dans une trajectoire professionnelle assez ouverte. Elles se disent « inventeurs » de métier, et combinent des activités assez innovantes. Elles construisent ce faisant des éléments qui leur permettent d'aller là où elles veulent. Ces dynamiques construisent des espaces communs de reconnaissance du métier, et quand on est dans le cadre de métiers brouillés, ce qui est souvent le cas dans les territoires ruraux, on se reconnaît en créant des lieux hybrides, peu visibles, mais où les gens sont très impliqués. Dans le long terme, il y a aussi une dynamique de retour : des gens qui font des études supérieures, qui sortent du territoire, partent travailler ailleurs, et qui reviennent vingt ans après. Aussi, refuser que ses enfants fassent des études longues est un mauvais pari.

Non, il n'y a pas de résilience

Raul Compès : Il y a une double fragilité du monde rural, quantitative et qualitative ; Le premier point faible, c'est la perte du capital humain, car quand un fils d'agriculteur part faire des études supérieures, il y a quand même de fortes chances qu'il ne revienne pas. Je suis moi-même fils d'un viticulteur proche de Saragosse et ni moi ni mes frères n'avons repris l'exploitation. On sait bien que le niveau de formation du monde rural est moins élevé qu'en ville, ce qui a des conséquences sur les compétences et les capacités d'agir.

Quant à la résilience, c'est un terme à la mode, mais pour le moment, je ne vois pas comment mesurer la résilience d'un territoire et comment cela peut constituer une sorte de règle de conduite. Par exemple, j'étudie actuellement l'impact de la crise économique en Espagne depuis 2008 sur la population en divers endroits. Car il est un mythe qui dit qu'avec la crise,

les chômeurs quittent les villes et reviennent à la campagne. Les chiffres le démentent ; Il y a 8 400 communes rurales en Espagne et le déclin de population qu'elles connaissent s'accélère bel et bien à partir de la crise ; La résilience voudrait qu'on ait repris la forme initiale. Eh bien non, il y a une perte nette et je ne vois pas comment récupérer cela.

Ces sachants qui font la leçon

Une femme : Je ne suis pas agricultrice, mais je suis le revenu extérieur d'un agriculteur (rires dans le public) qui travaille 70 heures par semaine. J'aimerais revenir sur ce que disait fort justement M.Laplante, concernant les effets cumulatifs des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Je rajouterai quelques éléments qui participent de cette stigmatisation : la complexité des mondes agricoles, des différentes filières, des différentes réalités territoriales et productives, sans oublier les différences de revenu. Mais aussi la méconnaissance du profil des agriculteurs d'aujourd'hui. Pour parler de ceux que je connais, dans une vallée qui m'est chère, il s'agit d'une génération de jeunes, qui ont été formés, qui ont parfois travaillé auparavant dans d'autres secteurs et qui reviennent à ce métier par choix, par envie. Or, et je l'ai vécu, ils subissent une grande violence de la part de néo-ruraux, voire de personnes totalement extérieures au territoire, qui viennent leur expliquer comment ils doivent travailler... Des « sachants » peut-être dans leur domaine, mais qui se permettent de faire la leçon aux agriculteurs. Pour certains d'entre eux, je ne suis même pas sûre qu'ils sachent faire pousser un chlorophytum.

Quant aux grands projets inutiles que vous avez évoqués Mme Sencébé, intéressez-vous aux personnes qui se positionnent. Car on voit aussi des gens qui arrivent de l'extérieur, en méconnaissance totale des réalités du territoire et avec des positions dogmatiques, pour bloquer des projets d'aménagement dont certains respectent tous les aspects du développement durable.

Dominique Galland, producteur laitier en Haute-Loire : Pour ma part, je souhaitais revenir sur les interventions de Yannick Sencébé et de Jean-Jacques Laplante portant sur les mutations du territoire. Certes, il ne faut pas idéaliser l'avant, mais il y avait une agriculture familiale qui apportait un certain équilibre et qui est train de disparaître, entraînant malaise et suicides, en particulier parmi les producteurs laitiers. Et effectivement, pas forcément en raison de problèmes purement économiques, mais aussi parce qu'ils ne parviennent plus à donner un sens à leur métier par rapport au reste de la société. D'autant qu'ils ont de fortes contraintes horaires qui rendent difficile l'intégration dans la communauté.

Lait équitable

On leur a dit : ne vous occupez pas de vendre, produisez. Et ils se sont fait embarquer dans ce système où, quand ils disent qu'ils ne s'en sortent pas, on leur répond qu'il faut produire plus, agrandir les exploitations, jusqu'à des tailles qui n'ont plus rien à voir avec l'agriculture familiale. Ils ont perdu le sens de leur métier en ne commercialisant plus leurs produits ; Or c'est en redonnant du sens qu'on se rend compte que les contraintes horaires peuvent être surpassées.

Parmi les solutions, on préconise souvent les circuits courts ; C'est effectivement une bonne idée et il faut les développer au maximum mais on ne peut pas la généraliser à tous les producteurs. La production laitière, vues les contraintes horaires, ne peut pas en plus gérer la vente directe de lait.

Aussi avons-nous proposé une autre voie : nous avons créé une société « Faire France » qui a mis en place le lait équitable (<http://www.fairefrance.fr/cms/>). Les agriculteurs prennent des parts dans la société et s'engagent non pas à vendre leur lait tous les matins au détail, mais à faire des animations dans les grandes surfaces, où le lait est proposé en brique UHT pour répondre à la demande des consommateurs. Ces animations recréent un lien, et le lait rémunère correctement l'agriculteur (10 centimes/litre), ce qui donne aussi du sens. Ce projet est

national et a démarré il y a un an, avec une antenne dans le Sud-Ouest.

Bernard Malabirade, agriculteur dans le Gers : J'ai beaucoup apprécié les exemples issus d'Amérique Latine et j'ai trouvé des similitudes avec notre territoire. Par exemple, quand j'entends dire que la propriété se dissocie du travail de la terre. Aujourd'hui, dans le Gers, les jeunes agriculteurs ont du mal à trouver des terres, parce que les propriétaires ont tendance à les céder directement à des entrepreneurs.

Concernant les trajectoires des populations, nos jeunes de 20 à 40 ans partent désormais à la ville ce qui provoque un déficit en termes de dynamisme. En revanche, il y a une surpopulation de nouveaux résidents, notamment des jeunes retraités venant de la ville d'où un déséquilibre de la pyramide des âges. Ces gens effectivement ont pour premier réflexe de clôturer leur propriété et ils ont le sentiment, en achetant une maison, d'acheter le paysage. Ils n'acceptent pas le fait qu'il y ait des activités agricoles. Aujourd'hui, on s'envoie des pierres pour implanter un bâtiment agricole quelqu'il soit, même à bonne distance des résidences. Ils ne veulent pas le voir, mènent des pétitions et autres actions. C'est un vrai problème, qui menace l'activité agricole.

Le Gers n'est pas l'Alsace

Sur les solutions, il me semble que l'économie manque dans les territoires ruraux et que s'il faut déménager quelque chose, ce sont des entreprises, pas seulement agricoles et agroalimentaires. Cela peut amener des réponses, y compris pour des sujets difficiles comme la détresse. Un exemple : quand on va sur des territoires économiquement prospères, comme l'Alsace, il y a moins de détresse agricole que dans le Gers, parce qu'il y a de l'emploi à disposition dans d'autres secteurs, ce qui favorise une ouverture, des échanges.

Pour que les entreprises acceptent de venir dans les territoires ruraux, il faut des routes or nous sommes dans un département qui a refusé les autoroutes.

Le Gers n'est donc pas près de se développer...

François Léger, AgroParistech : Je voudrais revenir sur le titre, « Faut que ça déménage ». Il me semble quand même que l'histoire de l'agriculture et des mondes ruraux français est une immense histoire de déménagement.

De même, la question des filières dont on a parlé me paraît essentielle. Elle était jusque là étrangement absente. A force de dire que les territoires, ce n'est pas que de l'économie, il ne faudrait pas oublier que c'est aussi de l'économie !

On vient de vivre 60 ans de déménagement des territoires : les concentrations de production, la spécialisation extrême des productions dans certaines régions... Ce sont des processus qui ne sont pas nouveaux et qui sont constitutifs de l'identité des territoires ruraux actuels; Regardez le lait, les poules et le cochon, c'est en Bretagne. Et en Midi-Pyrénées, il n'y a plus beaucoup de production laitière. On ne peut pas faire fi, quand on réfléchit aux territoires, de tout ce qui dépend de la dimension macro-économique et sectorielle.

Une question de choix économique

De plus, le processus de modernisation agricole que nous avons connu en France est parti d'un idéal, celui de la JAC des années cinquante, qui était un équilibre entre la réidentification des exploitants familiaux en tant qu'entrepreneurs, avec donc une logique très fortement économique, et en même temps une logique sociale. Après tout, l'un des créateurs du modèle de l'élevage intensif breton, c'est René Dumont¹⁷ ! Et cette création répondait à l'idée selon laquelle l'intensification permettrait d'élever le niveau de vie des agriculteurs qui vivaient sur de petites structures. Le problème, c'est que le long terme nous a montré

¹⁷ René Dumont est considéré comme le « père » de l'écologie politique – il est le premier candidat écologiste à se présenter, en 1974, à une élection présidentielle. Et pourtant, jusque dans les années 60, il participe activement en France au productivisme agricole.

qu'en premier, disparaissaient les plus petites structures, puis, au fil du temps, des structures moyennes n'ont plus été viables, et enfin même les grandes sont touchées. Jusqu'à quand cette logique d'éradication de l'agriculture dans les campagnes va-t-elle perdurer ? C'est donc bien aussi une question de choix économique. Nous ne sommes pas seulement dans une logique d'accès aux services.

Concernant la pauvreté dans le rural, non seulement il faut s'intéresser à cette montée en puissance, mais aussi aux profils des pauvres. Une bonne partie d'entre eux, en tout cas dans les régions auxquelles je m'intéresse comme la Normandie, la Picardie et le Nord, ne sont pas forcément des agriculteurs. Ce sont des régions de déstructuration complète du tissu industriel dans lesquelles le problème majeur est le chômage, lié à la disparition des activités et pas seulement de l'agriculture. La question des territoires ruraux n'est peut-être plus aujourd'hui une question centralement agricole.

Auto-stigmatisation

Troisième point, concernant ces nouveaux installés, hors cadres familiaux, se retrouvent souvent au RSA, mais il y a chez certains d'entre eux une forme de choix de pauvreté : tant qu'à être pauvres, ils préfèrent l'être dans le rural et avoir une possibilité d'activité autonome. L'un d'entre eux me disait récemment : le RSA, c'est mes DPU (Droits à paiement unique) à moi...

Cette question de la pauvreté renvoie au problème de la stigmatisation. Cette stigmatisation n'est pas seulement le fait d'un regard extérieur vers l'intérieur, à savoir le monde agricole. Il y a également une auto-stigmatisation dans les mondes agricoles. Nous sommes passés d'un modèle familial à un modèle d'entreprise compétitive. Ce qui conduit un certain nombre d'agriculteurs à la détresse, c'est leur incapacité à avoir du succès dans le récit de la profession agricole actuelle, avec son idéal de compétitivité, qui est à bien des sens contradictoire avec le modèle historique de l'exploitation familiale.

Patrick, agriculteur : Je me suis installé contre l'avis de tous, avec dix hectares. Je touchais le RSA jusqu'au mois de mars, depuis j'arrive à survivre avec l'aide de la famille... Vous parlez de liens et je pense que les agriculteurs ont besoin de la société, plus qu'ils ne l'imaginent. L'hôpital, l'école, les routes... Mais je ne sais pas si la société a conscience du besoin qu'elle a aussi des agriculteurs. Qui a déjà passé une journée sans manger ? Il nous faut tisser des liens les uns avec les autres, pas l'un contre l'autre.

Antony Guyochet : On n'a pas parlé du tout parlé des associations ; je suis salarié de l'une d'elles, *Artpiculture*, qui fait des sensibilisations à la biodiversité dans le Val d'Adour par le biais des abeilles et des jardins agroécologiques ; La dynamique associative est vitale pour des territoires vivants, autant que les services. Accessoirement, les associations sont aussi parfois créatrices d'emplois ; quelle place leur accordons-nous pour faire vivre les territoires ?

En conclusion...

Hélène Tallon : Je vais répondre à deux points. D'abord, il n'y a pas de lien mécanique entre l'emploi proposé sur un territoire et l'emploi accepté par les gens qui vivent sur ce même territoire. D'où des emplois non pourvus car ils ne correspondent pas forcément à la formation et à la culture des gens. Ensuite, je m'inscris en faux sur cette assertion selon laquelle il est plus facile d'être pauvre dans le rural ; D'ailleurs, les agriculteurs ont encore plus de difficultés à accéder à ce dispositif qu'est le RSA que d'autres actifs.

Jean-Yves Laplante : Je n'ai pas évoqué la place des femmes dans la société en général par rapport aux soins : globalement, elles sont protectrices et ce sont elles qui organisent les choses dans le domaine de la santé. Mes propos peuvent paraître sexistes mais la réalité est celle-là ; Et le recul du nombre de femmes dans l'agriculture, avec la diminution des exploitations familiales, est

un des facteurs explicatifs de la montée du suicide, qui est, lui, plutôt le fait d'hommes.

Autre point : Il y a une perte de sens pour beaucoup d'agriculteurs, cela a été évoqué. C'est une question qui mérite d'être revisitée.

Yannick Sencébé : Une réponse à la personne qui m'a interpellée à raison sur les grands projets inutiles. La manière dont elle l'a amené était intéressante, avec les « sachants » plutôt urbains, venant dire aux agriculteurs ce qu'ils devaient faire. Il y a cette idée selon laquelle les urbains vont empêcher le développement et les aménagements nécessaires en milieu rural. Or je rappelle que la première grande lutte contre les projets dits inutiles, c'était le Larzac. Ce qui y était en jeu, c'était la défense des terres agricoles ! Aujourd'hui, ce qui est en jeu aussi, dans un certain nombre de luttes citoyennes portées en partie par des urbains, c'est vrai, mais pas seulement, c'est la défense de terres nourricières. C'est le cas de Notre-Dame-des-Landes. Et ce n'est pas nouveau : ce projet de grand aéroport existait déjà dans les années 70, d'où le livre de Roger Le Guen, « Dégage, on aménage », publié à ce sujet en 1976. Le mouvement de contestation était porté par des paysans et des acteurs locaux qui entendaient reprendre la parole et participer à l'aménagement de leur cadre de vie.

Songez à la devise du groupe Vinci qui est au centre de toutes les luttes : « on aménage *votre* cadre de vie »...

Un certain nombre de luttes nous parlent de cette rencontre entre des acteurs variés, venus d'autres régions, de contextes urbains comme ruraux, tels les ouvriers de Lip qui étaient aux côtés des paysans Larzac. Il y a là potentiellement, dans ces luttes locales, quelque chose d'important qui permet de dépasser le clivage urbain/rural et les différentes classes sociales.

Raul Compès : Je rebondis sur les propos concernant les associations pour souligner le fait que le monde rural et agricole est obligé de coopérer. Dans la dernière réforme de la PAC, l'accent a été mis sur

les organisations de producteurs, pour tenter de pallier la faiblesse des agriculteurs dans la chaîne de valeurs. On le fait dans les fruits et légumes, on commence pour le lait.

Les entreprises du monde rural et agricole sont en général de petite taille : elles aussi sont obligées de travailler en réseau pour obtenir des économies d'échelle.

Organisations de producteurs et réseaux sont pour moi des mots clés. Il nous faut travailler ensemble, producteur, chercheur, entrepreneur.

Csaba Tabajdi : Je suis très content du fait qu'à partir de problèmes économiques, nous ayons finalement élargi le débat aux domaines psychologiques, sociaux et sanitaires, pour mieux appréhender la complexité de l'humain. A mes yeux, il y a deux points clés : pour diminuer l'auto-

isolement des populations, les réseaux, les associations, les nouveaux types de services dans les zones défavorisées sont extrêmement importants.

Et puis, le prestige du travail agricole n'est pas assez valorisé et reconnu. La France pourrait faire beaucoup mieux. Peut-être qu'à Marciac, les Controverses pourraient porter là-dessus : comment élever le niveau de cette reconnaissance et de l'estime de soi des agriculteurs, leur rendre la dignité de leur travail. Il faudrait mobiliser les mass médias, les politiques et tous les élèves citoyens pour que tous passent deux semaines dans le rural afin de mieux connaître la beauté et la difficulté du travail agricole.

RELECTURE DE LA JOURNEE

Le développement territorial n'existe qu'en réponse à une difficulté.

Par Bernard PECQUEUR, économiste, Université Grenoble Alpes.

Difficile de livrer une synthèse de tout ce qui a pu être dit au fil de cette journée ; 7h30 de débat, avec quelques 60 prises de parole ! Aussi, vous accepterez un minimum d'interprétation de ma part dans ce qui a été dit même si j'espère ne pas déformer vos propos.

Commençons par cette interrogation : n'y a-t-il pas un « moment territoire » ? Nous parlons d'analyse territoriale depuis plus de 25 ans, schématiquement depuis la décentralisation. J'ai le sentiment que l'on se situe dans une situation particulière où il devient pertinent de s'interroger sur le développement territorial. Nous constatons une situation de crise, le terme a été récurrent tout au long de la journée. Une crise concomitante d'une déconnexion du citoyen à son propre destin, économique notamment, et de sa propre vie. Vous ne vous questionnez pas sur votre devenir lorsque tout va bien ; vous vivez voilà tout. Ainsi, ni la Wallonie ni la Lorraine des années 50 ne se posaient la question du développement territorial.

Il n'en va plus de même aujourd'hui. Il y a conjonction d'un malaise engendré par cette déconnexion et accroissement de celle-ci du fait de la globalisation.

Modèles en crises

Lorsque que l'on regarde les choses d'un peu plus près, on distingue plusieurs crises. Premières d'entre elles, évoquées ce matin, les crises successives des institutions chargées de réguler le marché. Le marché constitue la forme de régulation dominante en matière de production et de distribution, de réponse aux besoins des populations. Reste que celui-ci a besoin d'un encadrement : c'est là tout l'intérêt des politiques publiques. Chose frappante, les politiques publiques d'Etat sont en crise depuis les années 80. Nous en

avons eu l'illustration ce matin-même lors de la discussion autour de la notion d'égalité et les nombreux avatars de la pensée aménagiste d'Etat. Est-ce à l'Etat de gérer la compétitivité des territoires ? Doit-il prendre à bras le corps la question de leur égalité ? Lorsque l'on regarde le positionnement de l'Etat, on a le sentiment qu'il se situe en grande difficulté. Et je n'évoque pas ici les questions liées à son désengagement financier. Second niveau de régulation : les collectivités territoriales. A cet échelon émerge un nouveau concept un brin bizarroïde : les politiques publiques territoriales. Ce matin, Daniel Behar a clairement insisté sur le fait que les politiques publiques territoriales ne sont ni plus ni moins que des politiques publiques nationales territorialisées. Seule l'échelle change... Quel est le sens, dès lors, de ces politiques ? On est en droit de se poser la question, ce que vous avez fait d'ailleurs dans cette assemblée. Une politique publique territoriale est-elle à même de favoriser le développement territorial ? Rien n'est moins sûr.

Bien des malentendus et des points de blocage persistent en la matière. Les élus ont leur part de responsabilité. Je peux d'autant plus facilement le dire que j'ai été élu moi-même. La première difficulté tient au fait que l'on est toujours dans une logique d'équipement. En tant que collectivité regroupant tant d'habitants, vous estimez avoir droit à tel niveau d'aménagement... sans avoir réfléchi au préalable aux besoins du territoire. Cela a été très bien dit ce matin par une participante avec l'exemple des zones artisanales. Une fois ces espaces aménagés et viabilisés, on attend que les entreprises évoluant dans la stratosphère descendent dans les territoires pour s'y installer. La politique publique devient un vaste filet à papillon devant capter très vite les entreprises pour les ramener sur son

territoire. Ce, si possible plus rapidement que son voisin. Tout ceci est évidemment illusoire.

Autre difficulté, associer systématiquement développement et création d'emploi est une erreur. Je m'explique. 1982 marque le début des politiques de territorialisation de l'emploi. Pauvres élus : la gestion de l'emploi leur ait tombé dessus alors même que les compétences n'existaient pas au sein des communes. Cela a créé une véritable névrose collective de l'emploi. Chaque action collective était jugée à l'aune du nombre d'emplois créés. Cette recherche frénétique a eu pour effet de bloquer le développement.

Puisque nous sommes aux Controverses de Marciac, je le dirai ainsi : nous avons eu tout faux en matière de politiques publiques territoriales. Aujourd'hui, ces erreurs se font sentir. On voit bien qu'il faut inventer autre chose. La société civile, le monde associatif ont peut-être un rôle à jouer même si personne ne sait exactement comment articuler tous ces acteurs. En outre, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Ce n'est pas parce que l'Etat et les collectivités territoriales sont en crise, que l'on n'a plus besoin ni de l'un ni des autres. Leurs rôles doivent évoluer.

Un mal pour un bien ?

Tout n'est pas noir pour autant. La crise peut être féconde et permettre de repenser la vision du territoire. Dans cette perspective, nous devons faire une distinction entre deux formes du territoire, entités certes différentes mais néanmoins complémentaires. La première d'entre elles est le territoire-contenant, avec ses contours bien définis, ses frontières administratives, et ses assemblées délibératives. Il engendre la possibilité d'une politique publique. La seconde est le territoire construit. Cette forme plus diluée, plus diffuse, mais qui doit néanmoins être combinée à la première, exprime une autre réalité : il existe aujourd'hui des regroupements d'acteurs autour d'un problème. Dans ce cas, le territoire n'est plus seulement un découpage spatial, mais un regroupement d'individus autour d'un référent spatial. Avec cet objectif : la

résolution de problèmes précis. Reste cette difficulté : pour que ce territoire existe, encore faut-il que les problèmes soient connus, donc identifiés par les individus eux-mêmes, partagés et exprimés. Cela implique une phase de délibération.

Autre caractéristique autour de cette idée d'une crise féconde : nous ne sommes plus dans un territoire statique. Pour l'illustrer, je reprendrai cette formule employée par le géographe Denis Rétaillé dans un de ses ouvrages : « *malaise dans la géographie : l'espace est mobile* ». Difficile de penser un espace en mouvement... Ce qui va générer du territoire, ce n'est plus seulement l'enracinement de populations, depuis des siècles et des siècles dans la même terre. D'autres formes existent. Un exemple parmi d'autres : les navetteurs. Lorsque vous habitez en banlieue mais que vous travaillez dans le centre, vous n'avez guère le temps de faire vos courses. Le matin, vous êtes pressés et le soir, vous n'avez qu'une idée en tête, rentrer chez vous. Or, une fois arrivé, les magasins sont généralement fermés. La solution ? L'installation de commerces et d'achalandages dans les gares RER. On trouve le même phénomène dans d'autres lieux, comme l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. Des territoires se construisent à l'occasion d'un passage, d'un mouvement. Et c'est bien ce mouvement – la présence de ces navetteurs faisant leurs courses en gare RER – qui fait territoire.

Cela signifie qu'un individu évolue sur plusieurs territoires et concourt à leur construction. Le hic, c'est que nos conceptions datent de l'avant-mobilité. Vous votez par exemple sur votre lieu de résidence, autrement dit là où vous dormez. Si celui-ci est aussi le lieu où vous avez votre vie sociale (travail, loisirs...), aucun problème. Mais dès lors que votre vie sociale est ailleurs, votre rapport à l'espace change. C'est sous cet angle qu'il faut appréhender les situations de blocage et de contestation des projets de développement économique au sein de certaines communes. Les gens votent là où ils dorment. Par conséquent, ce qu'ils veulent et demandent à leurs élus, c'est dormir tranquille. La mobilité interroge

ainsi très puissamment toutes les discussions territoriales.

Dernier point. La question débattue cet après-midi est celle du lien au lieu. Je crois que l'une des caractéristiques fortes du développement territorial est que les qualités d'un lieu vont avoir de l'influence sur la valeur de ce qui est produit en ce lieu. Voilà qui est relativement nouveau pour les économistes. Qu'un boulon soit fabriqué dans le Gers ou en Chine ne présente aucune différence. Seuls les coûts de production importent. Néanmoins, dans certains cas, le paysage, le terroir, la culture vont entrer en jeu et influencer sur la valeur marchande. C'est ce que l'on appelle la ressource territoriale, ressource qui représente par ailleurs un atout pour permettre à certains territoires de s'en sortir.

Le développement territorial doit-il être l'objectif premier de chaque territoire ? Nous avons déjà esquissé la réponse à cette question. Si vous êtes dans une situation de rente, le développement territorial n'a aucune raison d'être. Quel intérêt pourrait avoir une région à haut rendement agricole, avec des structures qui résistent bien au marché et à la concurrence mondiale, à se lancer dans le développement territorial ? Aucun. Cette entreprise n'a de sens qu'en réponse à une difficulté, lorsqu'il s'avère nécessaire d'aller décrocher d'autres externalités. Si, demain, on trouve du pétrole à Marciac, le festival n'a plus lieu d'être. Cette ressource extérieure qu'est le pétrole va engendrer une situation de dépendance vis-à-vis de cette richesse et toute velléité de se développer va disparaître.

Utopistes, debout !

Que nous enseigne cet exemple du festival de Jazz ? Que les projets de développement naissent souvent de rapprochements inattendus. En l'occurrence, dans le cas présent, d'une association entre jazz et ruralité. Mais cet exemple montre aussi toute l'importance d'avoir un projet. Cela n'a guère été dit aujourd'hui. Pourtant, c'est bien l'existence d'un projet qui construit le plus efficacement le territoire.

Vous avez le même phénomène à Vienne avec cette association entre les vestiges gallo-romains et le jazz. Chose intéressante, ce festival s'est par la suite rattaché à la fête des Lumières-Lyon. Au fil des ans, quantité d'entreprises spécialisées dans la haute technologie sur l'éclairage de spectacle se sont créées sur ce territoire.

Un dernier exemple. En 2015, la capitale culturelle de l'Europe sera Mons (Belgique). Ceux qui connaissent cette ancienne ville minière qui a subi de plein fouet la crise du charbon, ont de quoi être étonnés. Il fallait être sacrément courageux et audacieux pour oser poser sa candidature. La ville l'a fait et elle a eu raison. Ce cas résume à lui seul toute la problématique des territoires innovants. Finalement, tout l'art du développement territorial consiste à dénicher les talents cachés, non pas à faire des diagnostics pour identifier des potentiels. Ainsi le bon diagnostic n'est pas de savoir ce que l'on a mais ce que l'on pourrait avoir, nuance de taille.

Une ultime anecdote. Un jour dans un débat, un individu se lève dans le public et dit : « *L'Ardèche est foutu. Nous sommes considérés comme des mangeurs de châtaigne ; nous n'avons rien* ». Et il ajoute cet argument absolu : « *en plus, dans Ardèche, il y a dèche* ». Pour faire du développement territorial encore faut-il prendre le risque d'imaginer quelque chose. Oser.

Même si des révisions déchirantes se profilent, il faut conserver l'utopie. Le développement territorial est parfois surprenant. Le festival Jazz In Marciac en est l'illustration parfaite, je l'ai dit. Etre utopique suppose d'accepter l'existence de conflits. Car ces derniers structurent un territoire en ce sens qu'ils permettent de révéler les véritables problèmes. Etre utopique suppose aussi de réviser à un moment donné ses utopies. Peut-être sommes-nous à ce moment précis de l'histoire, celui où il convient de réviser les utopies sur le territoire pour en fonder de nouvelles.

Innover, c'est parier sur l'impensable

Avec Michka ASSAYAS, Christophe CHEVALIER et Jean-Louis GUILHAUMON.

Après avoir opéré la veille un état des lieux sans concession, il convenait de mettre en lumière les facteurs favorables à de nouvelles dynamiques sociales et économiques dans les territoires. Car ici et là, des choses bougent, se déplacent, s'organisent et constituent peut-être une clé pour dépasser les champs de contraintes. Cette capacité à surmonter les obstacles, c'est là l'une des caractéristiques de l'innovation, technique ou sociale. Aussi, pour donner le « la », avions-nous convié Jean-Louis Guilhaumon, qui a fondé le festival Jazz In Marciac, l'écrivain Michka Assayas et l'entrepreneur Christophe Chevalier. Trois personnes qui, a priori, n'ont guère de points communs, si ce n'est d'illustrer combien l'innovation est bel et bien un pari sur l'impensable. Impensable un festival international de jazz dans une petite bastide gersoise ; improbable la renaissance d'une ville en faillite, qui semblait définitivement désertée ; irraisonnable, enfin, cette idée de faire renaître des ateliers de chaussure à Romans, sans l'appui des banques...

*220 000 festivaliers
dans un village de 1 350 habitants*

En fait, plus qu'un festival, c'est un projet culturel de territoire que vous avez construit au fur et à mesure.

J-L. G Oui, avec des concerts hors saison, mais aussi avec un volet formation : comme notre collège rural se mourait, avec seulement une centaine d'élèves, nous avons décidé de créer une option Atelier d'initiation à la musique de jazz et mobilisé un immeuble pour en faire un internat, afin que des enfants d'ailleurs puissent suivre ce cursus atypique. Dès la première année, grâce à cette section, le collège a doublé ses effectifs. Du coup, nous avons fait des démarches pour intéresser les conservatoires de la région et l'université Toulouse le Mirail. Evidemment, au début, nous avons recueilli des sourires plus ou moins moqueurs. Mais les choses se sont peu à peu installées et nos stages comme nos masters classes connaissent aujourd'hui un très grand succès.

Par ailleurs, ce projet culturel devait trouver un lieu « culte ». Nous avons alors proposé à nos interlocuteurs –mesurez leur détresse !- de construire à Marciac une salle de concert de 500 places et ce, dans un village de 1 350 habitants...

J'avais imaginé qu'en mixant un Pôle régional d'Excellence rurale et une politique départementale, nous pouvions y arriver. Quand Jean-Louis Chauzy, président du CESER, est venu me voir, je lui ai dit : « je sais que tu vas me dire que ce n'est pas raisonnable ! » Il m'a répondu : « non, je ne te dirai pas cela, parce qu'il n'est pas non plus raisonnable que ce même village abrite un festival qui accueille 220 000 visiteurs par an ».

En quelques mots, qu'est-ce que ce projet a généré pour le territoire ?

J-L. G : D'abord, ce festival nous a ouvert au Monde. Mais aussi et surtout, il nous a permis de clamer notre identité, de dire ce que nous sommes, de nous réapproprier notre histoire. Aujourd'hui, quand les gens de ce territoire essaient de monter des projets, de travailler ensemble, ils le font avec plus de confiance qu'avant. Ce territoire s' imagine désormais un devenir sans complexe.

De son côté, le projet culturel qui mobilise désormais 850 bénévoles, continue de se déployer, avec les créations d'une maison de santé, d'une Adapei, d'un hôtel 4 étoiles, de gîtes et de chambres d'hôte, la mise en valeur de nos produits, etc.

Continuons notre tour d'horizon de ces paris impensables. Innover, c'est sortir du cadre. Eh bien c'est justement ce que nous allons faire avec Michka Assayas, journaliste et écrivain. Il peut paraître en effet provoquant de convier un spécialiste du rock dans la forteresse du jazz... En fait, ce qui nous a conduits à lui, c'est un reportage qu'il a publié pour Figaro Madame en mars 2014, concernant la ville de Detroit, dans le Michigan. Celle-là même qu'on appelait la glorieuse « Motor city », avec les sièges de Ford, Chrysler et Général Motors, et qui après une dégringolade spectaculaire, s'est déclarée en faillite en juillet 2013 mais qui connaît aujourd'hui un rebond totalement inattendu.

Michka Assayas : Oui, avec 18 milliards de dollars de dette ! C'est la plus grande municipalité des Etats-Unis qui ait fait banqueroute. Quelques mots d'abord sur l'histoire de Détroit, qui peut se prononcer à la française car c'est à l'origine une garnison établie sous Louis XIV. C'est également la ville où sont nées les marques Cadillac, du nom du fondateur gascon de la ville, et Pontiac, du nom d'un chef indien.

Autre particularité : c'est la première ville à avoir été dirigée par des noirs, dès 1973, avec Coleman Young qui a fait beaucoup pour Détroit.

Et, puisque nous sommes à Marciac, il est amusant de rappeler que Henry Ford était un rural, qui vivait à la ferme. Enfant, il lui est arrivé une mésaventure : il a fait une chute de cheval et du coup, s'est mis à détester ces animaux, d'où le fait qu'il s'est intéressé aux moteurs.

D'où vient votre intérêt pour cette ville ?

M.A : De la musique. C'est à Détroit qu'a été créée la première grande compagnie de disque, la Motown Records, (Ndlr : contraction de Motor Town, « la ville du moteur »), fondée en 1959 un noir, Berry Gordy, qui a produit Diana Ross et les Supremes, Marvin Gaye, Mickael Jackson à ses débuts...

Vous parliez de rêve impossible, or c'est exactement ce qui vient à l'esprit quand on voit le petit pavillon de banlieue où Berry

Gordy a lancé sa compagnie de musique. Une époque extraordinaire où il n'y avait effectivement pas d'études de marché, où, au bord d'une table, on pouvait créer des projets irréalistes et foncer. C'était le rêve américain.

A propos d'études de marché, H.Ford disait d'ailleurs: si j'avais écouté ce que les gens qui faisaient des études d'opinion, j'aurais seulement désiré un cheval plus rapide.

Champs de ruines

Reste que ce rêve s'est effondré assez rapidement et que la ville a sombré...

M. A : Oui, dès 1958, Packard ferme. Et à la fin des années 60, avec l'explosion des émeutes raciales explosent, l'ensemble de la population blanche, par milliers, fuit le centre pour s'établir dans des banlieues résidentielles. Tous les services se sont délités, les commerces ont fermé, les hôtels, les transports en commun se sont raréfiés, l'éclairage municipal s'est fait aléatoire et aucune grande surface commerciale alimentaire ne s'est implantée alors qu'elles fleurissaient partout ailleurs. Au point qu'on qualifia Détroit de *food desert*. ajoutez-y le taux de criminalité le plus développé des Etats-Unis et vous obtenez non seulement une ruine, mais un enfer. J'ai parcouru les 20 km d'une grande avenue de la ville : tout du long, je n'ai vu que des baraques fermées avec des planches en bois, des restos détruits, des lieux carbonisés... Une vision post-industrielle apocalyptique. Et puis il y a eu un phénomène extraordinaire auquel j'ai assisté, c'est que dans cette apocalypse, des gens qui, à l'origine avaient quitté Detroit pour aller tenter leur chance à Chicago, Los Angeles ou à New York, souvent des artistes qui n'ont pas forcément mené des carrières éblouissantes, sont peu à peu revenus et se sont dits qu'il fallait faire quelque chose dans cette ville. L'un d'eux, notamment, Mark Covington, alors au chômage, a eu l'idée en 2007 de nettoyer les terrains vagues pleins d'ordures autour de chez lui et de rendre les terres arables pour y planter des légumes. C'est devenu un grand jardin communautaire qui a donné l'exemple à une foule de gens inoccupés.

En 2009, 875 fermes se sont ainsi créées à Détroit, sur des terrains municipaux, des parcelles à l'abandon.

*Dans les friches, fleurissent les
audaces*

J'ai visité l'une de ces coopératives, où travaillait notamment un ancien batteur de groupe de rock, en salopette, transportant des palettes d'engrais... tous ces bénévoles ont mis en commun un système d'apprentissage : les gens viennent prendre des cours de maraîchage, louer des outils.... C'est un peu le retour aux origines rurales de Henry Ford. Et c'est devenu un phénomène national : M.Covington a été invité à la Maison blanche, cité en exemple au reste des Etats-Unis. C'est paradoxal par rapport à tout ce qu'on lit sur Détroit et sa poésie des ruines, un peu romantique, faisant l'objet de livres d'art, ou servant de décor pour des photos de mode.

Comment expliquez-vous cette renaissance ?

M. A : C'est le monde où tout est possible, celui du *do it yourself*. J'ai vu des initiatives délirantes : une distillerie de whisky installée dans des locaux abandonnés, un immeuble abandonné racheté par une bouchée de pain par un type qui s'était lancé sans succès dans le cinéma et qui y accueille des start-up, des artistes, des stylistes, des décorateurs, tous travaillant à partir de matériaux recyclés, de la récup, et proposant aussi des équipements pour les SDF.... Ce n'est pas du tout le chacun pour soi. C'est l'esprit d'une communauté, avec de l'entraide. J'ai rencontré par exemple un producteur musical, dans son studio installé dans un endroit désolé, où par - 20°C au dehors, les musiciens jouaient avec des moufles. Ce producteur enregistrerait là toutes sortes de groupes, dans une effervescence inouïe, où se mêlaient blues, rock, jazz. Je lui ai demandé comment il pouvait en vivre. Il m'a répondu : « Moi ? ben, je bosse un peu, je fais du jardinage, je ramasse les ordures, ce n'est pas un problème, et comme ça, je fais ce que j'aime ».

Là-bas, ils n'ont pas cette crainte, qui existe en France, de descendre l'échelle sociale, ni cette peur du regard des autres. D'ailleurs, quand j'ai demandé à ce même producteur s'il voulait à terme commercialiser la musique qu'il enregistrerait, il m'a rétorqué : « Oui, pourquoi pas, mais tant que les gens viennent et qu'on vivote, je suis content ». Et la plupart des musiciens de Detroit sont contents effectivement d'être des artistes locaux. Le tout avec un amour du vintage et du système D. Ils réinventent le passé, et je n'ai qu'une envie, c'est d'y retourner.

Nous sommes là dans là un processus de destruction créatrice, selon la formule de Schumpeter...Quittons à présent la musique et l'automobile, pour aborder la chaussure, là encore un exemple un peu détonnant dans le cadre de ces Controverses. Christophe Chevalier, votre pari a été de relancer une industrie de main d'œuvre en France, qui plus est dans un secteur moribond...

C.Chevalier : D'abord quelques éléments de compréhension du contexte. Romans-sur-Isère est au nord de la Drome et était considérée comme la capitale de la chaussure de luxe, dont dépendait toute l'économie de la ville. Or cette mono-industrie s'est effondrée en quinze ou vingt ans seulement, dès lors que les investisseurs ont remplacé le capitalisme familial et ont séparé les marques, qui étaient le seul actif des entreprises, pour les placer dans des paradis fiscaux en toute légalité. Ce faisant, ils ont mis les ateliers romans en concurrence avec des ateliers asiatiques. Très vite, les romans ont fermé, la qualité n'a plus répondu à ce qu'on attendait des marques et celles-ci ont périclité, y compris la plus illustre, Charles Jourdan, qui s'est arrêtée en 2007. Avec une variante toutefois : les investisseurs n'ayant pas indiqué dans quel paradis fiscal ils ont basé cette marque, personne ne pouvait la reprendre. Il faut savoir que dans les derniers mois, l'entreprise Jourdan produisait l'équivalent de 75 000 euros de CA, et les royalties qu'elle payait pour avoir le droit de

fabriquer sa propre marque étaient de 75 000 euros...

Notre chance : on ne savait pas que c'était impossible

Résultat : un taux de chômage faramineux dans la ville, une grande désespérance et une flopée de ministres qui passaient pour annoncer des plans de relance, jusqu'à la publication en 2008 d'un rapport (onéreux) au ministère de l'industrie, qui expliquait que les conditions n'étaient plus réunies pour fabriquer de la chaussure à Romans. Notre chance, c'est de n'avoir jamais lu ce rapport ! Du coup, on ne savait pas que c'était impossible... Nous avons donc monté un petit atelier, en travaillant sur trois axes stratégiques : faire de la sous-traitance pour les grandes marques, car nous tenions au Made in France dans ce secteur ; travailler sur des petites séries, ce qui empêche les délocalisations ; et créer une marque, Made In Romans, pour pouvoir raconter notre histoire. Il se trouve qu'aujourd'hui, non seulement elle se raconte mais elle est en train de se vendre, ce qui est une surprise !

Vous nous avez dit lors d'un entretien téléphonique que pour vous, innover, c'est sortir des clous. C'est en sortant des clous que vous avez trouvé les moyens de créer cet atelier ?

C.C : Pour monter cet atelier, il nous a fallu réunir quelques conditions. En premier lieu, il était impossible, sans passer pour un plaisantin, d'aller voir un banquier à Romans pour lui demander d'investir dans la chaussure. Nous n'avons même pas essayé. Il nous a donc fallu jouer sur la mobilisation locale : nous comptons aujourd'hui 101 actionnaires romains qui ont cru au projet, là où les ministères, les banques et les experts ne voulaient plus en entendre parler. Ensuite, nous avons travaillé sur un concept 100% français : c'est à partir du savoir-faire de la ville et de notre capacité à sous-traiter certaines parties de la chaussure pour plein de pays du Monde, qu'on pouvait relancer une marque ; Car selon nous, le Made In France tel qu'il est promu actuellement est une vaste escroquerie : pour en bénéficier, il suffit de

dire que la VA est majoritairement en France. En clair, vous faites la conception, puis vous faites fabriquer vos chaussures à l'étranger, et au retour, vous emballez, et c'est bon... Cela trompe le consommateur. En fait, il faudrait plutôt créer une IGP.

Aller chercher les « parias »

Enfin, il faut savoir qu'au pays roi de la chaussure, nous avons eu un mal fou à trouver des gens qui savaient la fabriquer du fait de l'industrialisation des procédés. Or, fabriquer une chaussure artisanale nécessite environ 100 opérations différentes... Chez Charles Jourdan, ils étaient quarante à faire chacun une ou deux opérations. Sauf que quand nous avons réembauché ces cadors, ils ne savaient plus faire. Du coup, nous sommes allés chercher des retraités, dont l'un avait 80 ans, pour former les ouvriers. Ensuite, dès qu'on a démarré, dans cette région où tout périlait, nous avons été noyés de commandes. Nous nous sommes trouvés complètement débordés et nous le sommes toujours ! Du coup, d'autres se sont mis à la chaussure à Romans. Et de notre côté, nous sommes allés chercher localement les « parias » du secteur, ceux qui faisaient des sandales, des chaussures d'escalade, de danse... Ils étaient mal considérés mais avaient su résister dans des niches. Nous avons alors créé une organisation professionnelle, ce qui était une sacrée innovation car comme Romans était dans le luxe, il y avait beaucoup d'égos, de secrets et de concurrence. Cette organisation fonctionne à l'instar des coopératives sociales italiennes : nous faisons des approvisionnements groupés et surtout, nous abordons des clients qu'aucun de nous ne peut prendre seul du fait des spécialisations. Résultat, il y a des marques sur des niches qui nous disent ne pas avoir de solutions en France en dehors de nos ateliers, et qui disparaîtront si nous nous arrêtons.

Voilà comment, collectivement, nous avons permis le redémarrage, non pas d'une industrie, mais d'un artisanat de la chaussure qui, au passage, a redynamisé le lycée professionnel. Ainsi, récemment,

nous avons lancé une chaussure de football –TF1 l’a présentée juste avant le premier match de l’équipe de France au Mondial – qui a séduit un grand équipementier, Le coq sportif. Lequel recommence ainsi à s’approvisionner en France, et pas seulement en Chine.

Au vu de votre expérience, quel regard portez-vous sur le territoire ?

C.C : Le territoire, c’est l’endroit où l’on se parle, où l’on peut s’engueuler aussi, où l’on vit . Et la coopération territoriale n’est pas qu’une question de valeurs, c’est un vrai modèle de développement économique. Il y a des défis économiques et sociaux qu’on ne peut pas régler uniquement par la loi, par l’entreprise ou par la recherche. En revanche, on peut trouver des solutions si ces dernières se mettent ensemble dans un territoire.

D’où le fait qu’en 2007, nous avons créé un pôle de coopération économique, « Pôle sud », qui réunit 25 à 30 organisations très disparates. C’est une sorte de pôle de compétitivité, non pas vertical mais horizontal ;

Aujourd’hui, pour ma part, je me perçois en tant qu’entrepreneur de territoire, plus que dirigeant d’Archer. L’enjeu est énorme : se réemparer du vivre ensemble et donc de l’économie, agréger des élans, incarner des possibles, recréer des espaces collectifs.

Là où les politiques expliquent qu’on ne peut rien faire et qu’il y a une démission par rapport au développement économique, nous avons prouvé le contraire. Notre responsabilité, c’est de remettre de la démocratie dans l’économie, en consommant, en travaillant autrement et en plaçant notre argent différemment.

Réseaux : les nouveaux @gricoleurs

Les nouvelles technologies de la communication et de l'information sont-elles à même de nous sortir de l'isolement ? Avec le net, plus de zone blanche ni de barrière géographique infranchissable : la communication est instantanée où que vous soyez. A la faveur du dernier Salon de l'agriculture, la presse a beaucoup parlé de cette agriculture connectée avec ces tracteurs high tech, ses drones, et autres applis *smart phone*. Mais au-delà des aspects matériels, qu'entend-on par réseau ? Dans cette agriculture en mouvement, où sont les innovations : dans les outils techniques, les organisations sociales ? Quels sont les virages à ne pas rater ? Réponses avec Jean-Luc Boursier, agriculteur, en charge, au sein de la Fédération régionale des Cuma Grand Ouest, de la communication, des réseaux sociaux et des NTIC, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; et Jean-Baptiste Cavalier, animateur-coordonateur de Reneta, le réseau national des espaces-test agricoles.

Mission Agrobiosciences. Les NTIC ont-elles vraiment changé les pratiques ?

Jean-Luc Boursier. Je commencerai par ce préambule : si les territoires sont complexes et hétérogènes, comme cela a été dit, le monde agricole l'est tout autant. Je ne parle donc nullement aux noms des agriculteurs ou du réseau Cuma, mais en mon nom propre.

La question des nouvelles technologies peut être entendue de deux manières distinctes. Il y a tout d'abord le machinisme, avec tout ce qui relève de l'électronique et de l'informatique embarquées. Sans entrer dans les détails, les perspectives offertes par ces nouveaux outils, à l'instar du guidage GPS, sont considérables.

On peut ensuite citer les technologies de l'information et de la communication, les NTIC. Quelques précisions quant à la manière dont elles influencent les pratiques. Lorsque je me suis installé, il y a de cela trente ans, les téléphones portables n'existaient pas. Qu'est-ce que cela signifie ? Que vous pouviez passer toute la matinée à chercher l'un de vos collègues sur son exploitation, d'un bâtiment à l'autre, d'un bocage à l'autre, sans le trouver. Avec le téléphone portable, le problème se résout en un coup de fil : « *allo, t'es où ?* ».

Au-delà de l'anecdote, cette innovation extérieure au monde agricole a eu pour principal effet de mettre fin à l'isolement des agriculteurs. Aussi vaste soit votre exploitation, vous restez connecté et joignable comme l'est n'importe qui à son bureau. C'est un changement profond.

L'arrivée de ces outils a eu un dernier effet : mettre tous les territoires sur un même pied d'égalité. Quel que soit votre lieu de résidence, vous pouvez accéder aux mêmes informations. Cela a réduit le handicap que l'on pouvait avoir au sein des territoires ruraux et du monde agricole.

Avec les NTIC, vous êtes plus libre d'échanger instantanément sur des savoirs ou des pratiques avec un agriculteur situé à l'autre bout de la France, ou même un collègue résidant au Brésil, en Inde... La proximité géographique n'est plus une condition *sine qua non*. Quel impact cela a-t-il dans les modes de fonctionnement ?

Effectivement. L'arrivée des NTIC impacte fortement les réseaux existants. Ceux-ci se sont structurés dans les années 50/60. Ils sont d'une certaine manière liés au modèle de production qui s'est alors constitué. Ils sont aujourd'hui appelés à évoluer. Les nouvelles voies de communication changent le visage des réseaux. Ce n'est plus tant la proximité géographique qui va le façonner que les

valeurs, les relations de ses membres. Il faut intégrer cette dimension.

Les intervenants précédents ont parlé de ruptures créatrices, de leviers à enclencher pour favoriser les innovations. Pour terminer, j'aimerais verser quelques éléments à la controverse. Nous assistons tout d'abord à un exode intellectuel. Je le constate depuis l'ouest agricole où je réside. Les jeunes qui s'installent sont des opérateurs, qui produisent non pas une denrée mais du minerai pour l'industrie agroalimentaire. Ils n'ont pas de vision systémique de leur travail. Or, cela a été dit par Csaba Tabajdi : pour innover il faut avoir des gens capables de réfléchir, de s'extraire de leur quotidien. C'est un vrai problème. Autres éléments importants de mon point de vue, l'exode des centres de prise de décision. Qui décide aujourd'hui du prix du blé ? La bourse de Chicago. La réforme de la PAC de 1992 avec la mise en place des DPU¹⁸, n'est pas en reste, je ne m'attarde pas.

Un dernier point qui répond indirectement à votre question. Les organisations professionnelles agricoles, dans leur acceptation large, ont été bâties dans les années 50/60, pour un certain type d'agriculture. Pourra-t-on changer ce dernier sans changer les OPA ? Un exemple parmi d'autres sous forme d'interrogation : quelle a été la part de l'Inra dans la mise en place et la promotion de l'agriculture biologique depuis 20 ans ?

Nous parlons depuis ce matin d'innovation de rupture. Souvenons-nous qu'il ne s'agit pas d'améliorer les systèmes mais de les changer en profondeur.

Poursuivons avec Jean-Baptiste Cavalier qui anime Reneta, le réseau des espaces-test agricoles. Pour le dire assez succinctement, un espace-test agricole est une couveuse d'entreprise appliquée à l'agriculture. Le principe : offrir les conditions nécessaires pour tester grandeur nature un projet d'installation pendant une durée maximum de trois ans, avec une prise de risque minimale pour le porteur de projet. A l'issue, le porteur décide ou

non de s'installer. Jean-Luc Boursier a bien expliqué comment les NTIC bousculaient les pratiques et les réseaux pré-existants. Reneta est un réseau assez jeune. Pourriez-vous nous le présenter ? Et quel sens prend pour vous ce terme de réseau ?

Jean-Baptiste Cavalier. Pour commencer, précisons ce qu'est un espace-test agricole : il s'agit, pour simplifier, d'une couveuse d'entreprise agricole qui peut prendre des formes très variées (association, coopérative d'activité et d'emplois, dispositif informel...). Concrètement, nous offrons la possibilité à des individus, souvent des personnes hors cadre familial¹⁹, de tester la viabilité et la vivabilité de leur projet d'installation. Bien des néoruraux arrivent à la campagne avec une vision « romantique » de l'agriculture, très vite remise en question par la réalité. Le dispositif permet de réaliser un test grandeur nature. Chaque individu dispose de deux à trois années pour mettre en place et perfectionner son projet. A la fin, il peut choisir de s'installer ou de se réorienter.

Chaque espace-test remplit trois fonctions principales : une fonction « couveuse », en mettant à disposition un cadre légal d'exercice du test, notamment pour la production et la vente ; une fonction « pépinière », avec la mise à disposition de moyens de production (matériel, bâtiment, foncier...); et enfin une fonction d'accompagnement, les porteurs bénéficiant d'un suivi personnalisé.

Dans ce dispositif, la notion de réseau est fondamentale et se déploie à différents niveaux. Premier niveau, l'échelle territoriale, qui correspond à la zone d'influence de l'espace-test. Celle-ci peut aller de l'échelle intercommunale à une échelle plus large, départementale voire régionale. Deuxième niveau, le réseau d'acteurs. Le projet peut associer un lycée agricole, une collectivité territoriale, une chambre d'agriculture, une association de développement agricole, une couveuse généraliste... Autant d'acteurs qui n'ont guère l'habitude de travailler ensemble.

¹⁸ Droits à paiement unique

¹⁹ C'est-à-dire qui ne sont pas issues du milieu agricole.

Chaque espace-test agricole est donc une construction « interculturelle », résultant de la rencontre des différents partenaires. Des partenaires variés qui ne recherchent pas tous la même finalité dans ce dispositif. Les objectifs assignés peuvent donc varier. Dans certains cas, il s'agit de re-dynamiser le territoire, dans d'autres d'assurer l'approvisionnement en fruits et légumes des restaurants scolaires, etc... Le réseau ainsi tissé est donc tout à la fois géographique (territorial), humain, et professionnel par les compétences qu'il mobilise. Reste un dernier échelon : le réseau national.

Le réseau Reneta a été créé en 2012. L'idée ? Regrouper les différents espaces-test pour favoriser les partages d'expérience. Nous parlons depuis ce matin d'innovation. Les espaces-test agricoles sont un dispositif innovant. Et qui dit innovation dit nouveauté ; autrement dit, il n'existe pas de solution ou de formule toutes faites pour appuyer le développement puis le fonctionnement d'un espace-test agricole. D'où la nécessité d'échanger et de mettre en commun les expériences. Nous l'avons d'abord fait de manière informelle puis, face à la multiplication du nombre d'espace-test, de manière structurée au sein d'un réseau²⁰. Ce dernier a deux vocations principales : défendre et promouvoir une vision de ce que doit être un espace-test agricole, avec l'élaboration d'une charte commune ; favoriser et faciliter les échanges entre les membres du réseau. Précisons qu'il s'agit avant tout d'un réseau de praticiens. Il ne comporte qu'un seul salarié... moi. Ceci signifie que sa vivacité repose essentiellement sur l'implication de ses membres. Ces derniers étant disséminés dans toute la France, et même en Belgique, les NTIC constituent de fait un outil précieux pour le faire vivre.

On parlait hier de la crise des liens et des lieux. Pensez-vous que cette initiative soit une réponse possible ?

²⁰ Reneta en trois dates : 2005, constitution du premier espace test agricole. 2008, structuration informelle du réseau avec les premières réunions ; 2012 : création de Reneta.

Les espaces-test sont des outils ayant pour vocation de favoriser l'installation. Aujourd'hui, c'est un fait établi, le renouvellement des générations en agriculture s'opère de moins en moins par transmission au sein de la cellule familiale. Or, on le sait tout autant, il n'est pas facile de s'installer pour un hors cadre familial. En facilitant son installation, on répond à la crise des lieux, de la désertification et de la diminution des actifs agricoles.

Ce n'est pas tout. Pendant les deux à trois ans d'expérimentation du projet, nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'insertion de la personne dans le territoire. Un porteur de projet qui arrive de Paris dans le Gers n'y a pas forcément d'attaches. Il va devoir créer son réseau social, son réseau agricole, son réseau professionnel. Pour ce faire, l'espace-test intègre un tutorat par les agriculteurs du coin. C'est une réponse possible.

J'ajouterai pour conclure ceci : Reneta est un réseau horizontal ; les échanges entre les membres sont directs et fluides. Des territoires confrontés aux mêmes problématiques dans des zones géographiques différentes ont l'opportunité d'échanger sur leur problématique d'installation. Ce fonctionnement en réseau comme la diversité des acteurs qui l'animent permettent d'innover et de trouver des solutions à cette double crise.

Alimentation et territoire : voir plus loin que les circuits courts !

Avec Claire DELFOSSE, directrice du laboratoire d'études rurales, Université Lyon 2, Dominique PATUREL, chercheuse à l'UMR Innovation (Inra Montpellier), et Pierre MOUREU, agriculteur, cofondateur d'un magasin de producteurs.

A plusieurs reprises, lors de ces Controverses, la question des circuits courts a été abordée, donnant le sentiment que ces derniers fourniraient un début de réponse au développement local, à la crise du lien, à la cohésion sociale, à la rémunération des agriculteurs et, sans doute, au besoin de reconnexion à l'agriculture... Depuis 2009, la loi en donne une définition (un intermédiaire au plus). Une histoire récente donc, mais également une réalité. Rappelons ainsi deux chiffres : un agriculteur sur cinq dit aujourd'hui commercialiser en circuits courts et cette nouvelle forme de distribution représente 12 % de la production agricole française. Ce n'est donc pas rien.

Ici et là, on entend parler de l'engouement des consommateurs pour les circuits courts, qui y voient un nouvel horizon de confiance, mais aussi une sorte de contre-feux à la mondialisation.

Notons par ailleurs que les politiques incitent désormais à leur développement puisque, le 4 juillet 2014, les Régions de France signaient en Bretagne une charte affirmant « leur intérêt et leur engagement pour les systèmes alimentaires territorialisés comme une alternative de l'agro-industrie et de la consommation de masse, pour valoriser les produits dans des filières de proximité, privilégier une agriculture familiale et des réseaux de TME/TPE agroalimentaires et des circuits alternatifs de commercialisation. »

Comment et jusqu'où l'alimentation peut-elle jouer un rôle de liant et de justice sociale, au sein des territoires, pour contrer les inégalités sociales, économiques et culturelles ? Les circuits courts peuvent-ils vraiment répondre à cette ambition ? Où sont les manques, les maillons absents ? Réponses avec les trois intervenants conviés à cette table ronde.

Mission Agrobiosciences : Les liens entre alimentation et territoire ne sont pas nouveaux, mais il semblerait qu'on les pense différemment aujourd'hui... On ne parle plus de terroir, mais de territoire, et la tendance semble aller davantage en faveur de la banalité des produits (des poireaux, des carottes et des navets locaux) que de l'exceptionnel, comme le sont les produits de terroir. Claire Delfosse, cela veut-il dire que nous sommes dans une autre forme de lien au lieu ? Est-ce cela que nous raconte l'alimentation ?

Claire Delfosse : Je vais revenir sur ces liens entre alimentation et territoire. Effectivement, ils sont anciens car ils participent des cultures régionales, locales – on pourrait discuter des limites - par les

pratiques alimentaires, de production et de transformation, etc.

Ces liens entre alimentation et territoire sont donc forts, sous l'angle des produits, et ancrent l'agriculture locale dans des systèmes alimentaires ; l'agriculture dans du local. En fait, la plupart des produits agroalimentaires français disposent d'une dénomination géographique. Du coup, ils insistent sur une forme de provenance. La valorisation de l'origine est donc, elle aussi, ancienne.

Il existe en France, depuis 1919, une loi qui protège les Appellations d'origine. Une multitude de produits ainsi labellisés connaissent un grand succès depuis les années 90, période qui a connu une explosion des demandes de ces Appellations. Cela peut s'expliquer par une quête de produits authentiques, de

produits d'origine, de produits faisant référence à un terroir valorisant des produits d'exception, des produits uniques appartenant au patrimoine national puis européen, valorisant un terroir exceptionnel, donc un territoire et ses habitants.

Ces produits exceptionnels valorisant essentiellement des espaces ruraux éloignés de la ville ont permis de valoriser des campagnes rêvées, faisant notamment référence aux vacances. On pense à la montagne, au Beaufort, au Laguiole, au Bocage normand ou aux Baronnie du Sud... Des produits que l'on va consommer sur place en tant que touristes, ou en ville tout ayant en tête une autre saison hivernale ou estivale...

Les années 90 sont également celles de la patrimonialisation des espaces ruraux, de la valorisation d'une campagne un peu rêvée pour les citadins, de la renaissance rurale. Pour certains territoires, cela s'est traduit par une sorte de garantie de développement économique.

Des produits d'exception aux recettes de soupe

Aujourd'hui, ces signes de qualité se référant à l'origine ne semblent plus être des garants suffisants pour sécuriser, donner confiance au consommateur. Et depuis les années 2000 de nouvelles formes de valorisation des liens en lieux sont apparues. Pourquoi ce changement ?

C. Delfosse : Vous avez évoqué les crises sanitaires. J'y ajouterai le mouvement des locavores, sensibles au coût du transport des produits, et de nouvelles consignes alimentaires portées par les pouvoirs publics, notamment la santé, faisant la promotion d'une alimentation riche en fruits et légumes et la valorisation du frais.

Regardez les journaux féminins. Il y a 20 ans, ils ne montraient aucune photo de carottes et poireaux, et ne proposaient aucune recette de soupe ou de salade. Ajoutez à cela, la question de la sécurité, à savoir d'où viennent et comment sont produits les aliments. Là, on n'est plus dans du rêve, mais dans la recherche d'un lien physique avec le producteur ou le

transformateur. Le vendeur doit être capable de dire comment et où cela a été produit. Résultat : une valorisation de nouveaux modes de vente, de ces circuits courts dont la définition est plutôt floue. Plus précisément, une revalorisation, car nous ne sommes pas uniquement dans de l'innovation.

A mon avis, ce renouveau tient également à l'action des collectivités territoriales qui, alors que l'agriculture est redevenue une vraie question de société, peuvent plus facilement aider des agriculteurs à vendre en direct qu'agir sur des groupes comme Lactalis ou Danone.

Nous sommes donc passés de produits à dénomination géographique, qui sont des formes de cartes de visite de territoire et donnent leur nom à des territoires de projet, à des territoires de projets qui donnent leur nom à une gamme de produits : les Jardins d'Aubagne, les maraîchers de telle ou telle agglomération ou unité européenne...

Dominique Paturel : Je voudrais insister sur un point évoqué à plusieurs reprises depuis hier : les circuits courts sont une façon de remettre en scène la question du lien social. Evidemment, cela présupposerait qu'il n'y en avait pas avant, et l'on sait que ce n'est pas vrai. Quoi qu'il en soit, les circuits courts nous disent que nous vivons dans une société qui a déconnecté la question de l'alimentation de ses conditions de production.

Justement, continuons avec Pierre Moureu. Vous commercialisez en circuit court via un magasin de producteurs que vous avez monté avec trois autres associés, dans une zone commerciale en région paloise. Votre projet visait à la fois de sécuriser l'avenir de vos quatre fils et de procurer un véritable revenu aux agriculteurs, car chaque agriculteur apportant des produits dans votre magasin fixe son propre prix. Aujourd'hui, vous avez 2-3 ans de recul... Pouvez-vous confirmer ce besoin de lien social ?

Pierre Moureu : La confiance se joue dans la relation. Nous le vivons tous les jours. La relation que nous avons avec les

consommateurs crée ce lien qui était distendu depuis 40 ans, durant lesquels les denrées alimentaires sont arrivées par d'autres canaux. Se réapproprier ce lien-là, par la proximité, par la présence dans le magasin face aux consommateurs permet de rassurer et de gommer nombre de problématiques qui sont exacerbées par les médias à longueur de journée. Quand il y a eu cette histoire de viande frauduleuse, nous n'avons eu que trois questions sur le sujet. Je suis sûr que le supermarché voisin en a eu beaucoup plus ! Le fait de cette proximité, de rencontrer les producteurs qui peuvent parler de leur passion, de leurs produits, de leur savoir-faire, de leur territoire, de leur terroir, rassure, crée ce lien et cette confiance.

Un peu loin d'Israël pour les avocats

Pour éviter tout malentendu, disons d'emblée que vous ne prétendez pas que les circuits courts vont remplacer la grande distribution. Mais qu'apportez-vous de plus au territoire ?

P.Moureu : Non, absolument pas. Ce que nous apportons de plus, c'est cette façon de proposer des produits, cette identification, cette proximité qui crée un peu plus d'humanité que dans les grands magasins où tout est conditionné, étudié au millimètre pour savoir comment vous vous comportez dans votre acte d'achat. Notre structure est à taille humaine, ne propose que des produits locaux et de saison. La semaine dernière encore, une charmante dame cherchait des avocats. Je lui ai dit que l'on était un peu loin d'Israël pour en avoir.

Il faut savoir que les choses sont bien imprégnées dans la tête du consommateur. Quand il pousse la porte d'un magasin, il doit trouver tout et n'importe quoi, en n'importe quelle saison. Notre travail consiste aussi à expliquer qu'il ne trouvera pas tel produit parce que ce n'est pas la saison, que ce n'est pas un produit local qui n'a pas traversé les océans ni fait le tour de la planète. Nous ne sommes pas là simplement pour vendre.

Vous menez donc une pédagogie envers le consommateur, sur la saisonnalité par exemple. Mais du côté des agriculteurs qui apportent leurs produits dans votre magasin, quel est le retour économique ? Vivent-ils mieux ? Les débouchés sont-ils supérieurs ? Embauchent-ils ?

P.Moureu : Nous sommes en périphérie paloise, les volumes sont donc relativement conséquents. Lors du premier exercice, nous avons dépassé les 46 000 clients. Ce magasin offre donc un gros débouché. Je peux vous donner des exemples. D'abord le nôtre, où nos quatre fils sont désormais installés sur nos exploitations, ou encore celui d'une exploitation produisant du fromage de chèvres qui a créé une installation supplémentaire et augmenté la taille de son troupeau pour faire face à la demande dans le magasin, tant les volumes écoulés ont dépassé ses espérances. En recréant ce lien, nous recréons un tissu économique plus solide localement.

Je ne sais pas reconnaître un bobo

Et vos clients, qui sont-ils ? Des locaux, de tous âges, de toutes conditions socio-professionnelles, des bobos, des écolos, des marginaux ?

P.Moureu : Je ne sais pas reconnaître un bobo... Ce que je peux vous dire, à travers la carte de fidélité que nous avons mise en place, c'est que les gens qui viennent dans notre magasin sont à 10 mn de voiture du magasin. Nous sommes en périphérie de Pau, mais les Palois ne viennent pas, simplement car depuis la ville la route est bouchée quatre fois par jour. C'est pour cela d'ailleurs que nous créons un deuxième magasin à Pau, pour répondre aux besoins de ces clients-là.

Claire Delfosse : Il est intéressant de montrer l'importance des voies de communication. Nous avons parlé des liens, des flux, de la mobilité... Un certain nombre d'initiatives ont lieu dans les gares, mais aussi sur les routes que prennent les périurbains. Ainsi, nous travaillons avec des agents de développement sur des manières de réduire les déplacements et imaginer

comment les activités de services, comme celles de l'alimentation, peuvent s'inscrire dans des circuits sans occasionner de déplacements supplémentaires.

On l'a dit la notion de circuits courts reste floue. Ce peut-être des magasins, les Amap, Internet... De plus en plus de canaux distribuent les produits locaux. Reste à savoir si ces produits sont accessibles à tous, même aux plus démunis. Dominique Paturel, plusieurs millions de personnes vont dans les banques alimentaires en France et en Europe... Une grande frange de la population donc, dont on peut se demander si elle est concernée ou oubliée par cette question.

Dominique Paturel : C'est vrai, les circuits courts s'adressent à des gens capables de mobiliser des revenus pour accéder à cette alimentation et dans une démarche de reconnexion de l'alimentation à sa production. Car, soyons clairs, environ 80% des Français, en particulier des familles à petit budget et des personnes en situation de précarité, ne posent pas forcément la question de l'accès à l'alimentation de cette façon-là. C'est ce constat sur les circuits courts qui nous a amenés à nous interroger sur ce qu'est ce dispositif de l'aide alimentaire et la place qu'il occupe dans l'accès à l'alimentation. Au final, il pose de vraies questions en terme de démocratie alimentaire. Car ce dispositif de l'aide alimentaire, largement adossé aux circuits longs, est une filière économique qui ne dit pas son nom, essentiellement basée sur la défiscalisation destinée à nourrir, à ce jour, près de 4 millions de personnes en France, 18 millions en Europe.

Confiscation du débat public

Aujourd'hui, l'alimentation est donc un marqueur de la pauvreté, c'est-à-dire une variable d'ajustement dans les politiques sociales sur la question de la pauvreté. Il existe d'ailleurs d'assez nombreux prescripteurs de l'aide alimentaire, des travailleurs sociaux.

Mais, surtout, ce dispositif est porté par des opérateurs comme les Restos du Cœur, les Banques alimentaires, le

Secours Populaire, etc., qui occupent la scène publique et affirment haut et fort combien il est important de les soutenir, au vu de l'explosion des besoins. Dans le même temps, ces opérateurs sont de plus en plus nombreux et sont dans des concurrences assez féroces pour l'accès aux ressources, notamment aux financements européens. De fait, il y a une confiscation du débat public sur l'accès à l'alimentation.

Désormais, il est normal de penser que l'alimentation ne doit pas coûter cher, qu'elle doit représenter trois fois rien dans les budgets alors que le logement représente plus de 50% des budgets familiaux. Cela pose des questions de fond. Je ne dis pas qu'il ne faut pas de politique sociale du logement, mais notre société a fait le choix d'une alimentation à bas coût et trouve normal que les 4 millions de personnes qui passent par ce dispositif d'aide alimentaire n'aient aucun choix quant à la façon dont elles veulent accéder à cette alimentation. Donc, pour moi, les circuits courts viennent poser en creux et de façon forte cette question de la démocratie alimentaire.

Nous ne sommes pas sur une île

Pierre Moureu : On ne peut être que d'accord avec ce qui vient d'être dit, mais il faut comparer ce qui est comparable. Et c'est très difficile, car la communication réalisée par les grandes enseignes porte le plus souvent sur des produits d'appel à des prix défiant toute concurrence. Il faut pourtant savoir que quand un tel prix est affiché, c'est que, de l'autre côté, le producteur meurt.

Nous ne sommes pas isolés sur une île. Nous sommes entourés de grandes enseignes au sein desquelles nous faisons des relevés de prix. Eh bien, pour des produits comparables aux nôtres - parce que la grande distribution offre aussi de la qualité -, nous sommes meilleur marché. Sauf que ça ne sait pas, ça ne se voit pas, parce que nous ne pratiquons pas l'affichage en 4x3 de produits d'appel, annonçant des promos de tel jour à tel jour. Ce n'est pas notre fonctionnement. Nos produits sont issus de nos

exploitations, ils sont frais, de saison, de qualité.

Aucune concession !

Exactement. Après, il arrive que des produits du magasin arrivent en fin de DLC²¹ et que le producteur décide de faire bénéficier le client d'une réduction de -20 à -50%. Mais nous nous refusons à mener une politique de marketing sur le produit d'appel. Notre objectif n'est pas de reproduire le modèle établi par la distribution depuis 40 ans. Nous avons une philosophie, une façon de voir les choses. Nous proposons nos produits à un prix relativement correct par rapport à la qualité livrée. Les agriculteurs avec qui nous contractualisons sont maîtres de leurs produits et de leurs prix. Nous ne pouvons qu'émettre parfois un conseil en leur indiquant que c'est un peu cher ou pas assez cher. Ce n'est pas simple, sachant que la question de la formation du juste prix est très complexe. Cela a été dit hier : quand un agriculteur travaille 70 heures, comment répercuter ce coût ?

Pour finir, voyons comment l'alimentation pourrait jouer pleinement son rôle au sein des territoires. Quels grands enjeux reste-t-il à relever et sur quels leviers pourrait-on jouer ?

Claire Delfosse : Je vois quatre grands enjeux à relever. Sachant que l'approvisionnement alimentaire est complexe, le premier enjeu sera une mise en garde, à savoir n'oublions pas les autres formes d'agriculture et pensons la complémentarité : celle entre circuits courts et circuits longs, celle entre l'agriculture péri-urbaine - proche des marchés de consommateurs et aujourd'hui valorisée par les circuits courts- et l'agriculture du reste des territoires, ruraux en particulier, qui ne sont pas seulement voués à des pratiques environnementales, mais aussi productives. Mais aussi la

complémentarité entre acteurs : une kyrielle d'actions sont aujourd'hui menées en direction des agriculteurs, beaucoup de liens sont en train de se nouer entre collectivités territoriales, chambres d'agriculture et autres organisations d'agriculteurs, mais on oublie des acteurs comme les commerçants ou les artisans qui jouent un rôle dans les filières courtes, et même parfois un rôle important dans le développement local et dans l'accessibilité à l'alimentation...

Des déserts alimentaires ruraux...

Deuxième enjeu, ne pas oublier non plus de penser l'alimentation dans les territoires ruraux. Si les *food desert* sont une préoccupation anglo-saxonne, je pense que dans notre pays le désert alimentaire existe peut être en milieu rural, notamment à cause des problèmes d'accessibilité. Nous n'avons pas encore parlé des freins à la mobilité dans des espaces ruraux, dans des espaces de faible densité où les transports collectifs sont inexistantes, où il y a peu de commerces. Là, les marchés de plein vent, de vente directe ou les commerces itinérants jouent un rôle fondamental.

Troisième enjeu, on parle beaucoup de gouvernance alimentaire à l'échelle métropolitaine, mais on ne la parle pas à l'échelle de la métropole et des territoires ruraux. En Rhône-Alpes, nous avons eu des réunions avec des acteurs ruraux. Ils nous demandent de ne pas les oublier dans les débats sur la gouvernance alimentaire.

Enfin, pour faire un clin d'œil au débat d'hier, à savoir comment alimenter le grand Paris simplement avec l'agriculture du grand Paris, je dis que c'est absurde. On ne peut pas enfermer la gouvernance alimentaire dans des territoires délimités, fermés. Il faut de l'inter-territorialité, de la complémentarité entre territoires. C'est peut être en parlant parfois exclusivement de gouvernance alimentaire urbaine que l'on va fabriquer de l'exclusion d'autres territoires.

Pierre Moureu : L'agriculture n'a jamais été enfermée dans un seul modèle et ne le sera jamais. L'agriculture est plurielle, les

²¹ Lire Lutte contre le gaspillage : comment mettre les bouchées doubles ? Un entretien avec Annie Soyeux, juillet 2011.
http://www.agrobiosciences.org/article.php?id_article=3228

agriculteurs sont pluriels, c'est l'agriculteur qui décide et qui mène son exploitation. Je pense aussi qu'il doit y avoir une complémentarité entre les filières longues et la proximité. Quand on travaille dans des zones à forts potentiels, nécessitant des volumes importants, on se rend compte très rapidement qu'on est obligé de disposer de structures capables de produire. Le consommateur ne comprend pas et n'accepte pas longtemps que l'on puisse être en rupture de stock, même en circuit court. Nous l'avons testé l'an dernier, où nous avons connu une période catastrophique sur le plan climatologique et d'énormes soucis d'approvisionnement, en légumes notamment. Cela nous a posé quelques problèmes. On est gentil, on a une bonne bouille, on est des paysans, mais il n'est pas normal que l'on n'ait pas de produit...

Rappelons aussi qu'il vous manque quelques outils... Par exemple, vous êtes obligés de faire 100 km pour faire abattre vos porcs. On a beau parler de circuits courts, cela nécessite aussi une organisation, des structures aidées par les collectivités si on veut qu'ils se développent.

Pierre Moureu : Effectivement, c'est un frein. Vous prenez l'exemple d'un abattoir de services. Cet outil, générant énormément de coûts, doit fonctionner avec d'importants volumes. Ce qui n'est pas notre cas ; dans notre démarche, il n'y a que de petits volumes. Il nous est donc très difficile de trouver un abattoir qui puisse « héberger » nos animaux et nous restituer les produits à des coûts acceptables. Car même si nous répercutons le surcoût sur le produit final, nous ne pouvons pas nous déconnecter complètement de la réalité économique. En cela, l'abattage est problématique.

Cela explique peut-être pourquoi 80% de la production en circuits courts propose des fruits, des légumes et du miel...

P. Moureu : Exactement. J'ai parlé de l'abattage, on pourrait parler aussi des professionnels de transformation de la viande. Aujourd'hui, les bouchers sont des stars. Dans notre magasin, nous avons fait

le choix d'avoir un service arrière (de la découpe de viande). Un boucher est présent pour conseiller et servir les clients. Mais pour cela, il faut des professionnels, qui maîtrisent une technique, car on ne massacre pas une carcasse, il faut la découper.

Ce n'est pas parce qu'on est en circuit court, qu'il faut faire n'importe quoi. Le client attend le même service que chez son boucher, et nous devons être capables de répondre avec la même exigence. Mais aujourd'hui, il est très difficile de trouver des professionnels qui puissent adhérer à notre philosophie et parler du produit comme nous le faisons. C'est un sacré challenge à relever.

Dominique Paturol, la démocratie alimentaire et les circuits courts, cela donne quoi ? Vous avez mené une expérience avec les Restos du cœur en Languedoc-Roussillon.

Dominique Paturol : Oui, deux expérimentations sont en cours, et nous avons un peu de recul sur celle menée avec les Restos du Cœur. De quoi s'agit-il ?

Les Restos du cœur fonctionnent de la même façon que les centrales d'achat de la grande distribution, c'est-à-dire qu'ils disposent d'un entrepôt centralisant l'ensemble des marchandises. Dans le département de l'Hérault, nous leur avons proposé de s'approvisionner, le temps de leur campagne, auprès de producteurs locaux via le Marché d'intérêt national (Min) de Montpellier. Rappelons qu'un Min est un dispositif de politique publique, une plate-forme permettant aux producteurs de stocker leur production, notamment pour approvisionner une ville. Cela vaut donc la peine d'aller revisiter ces anciens dispositifs de politique publique qui pourraient jouer un rôle central pour l'approvisionnement en circuits courts.

Il est intéressant d'observer ce que l'introduction des circuits courts a provoqué dans le dispositif de l'aide alimentaire. Hier, Jean-Jacques Laplante²², médecin de la MSA, parlait de

²² Lire « Territoires : des lieux sans liens ? » http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Laplante-Sencebe_Marciac_2014.pdf

la question du sens dans les métiers. Je peux vous assurer que lorsque les producteurs amènent leurs produits au Min pour les Restos du Cœur, cela a du sens. Et cela en a également pour les bénévoles, mais aussi pour les personnes qui viennent s'approvisionner. Les enquêtes que nous avons menées montrent clairement que pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire, le fait d'accéder à un approvisionnement local, donc de venir en soutien aux producteurs locaux, a du sens au regard de leur situation de chômage notamment.

Nous démarrons également, en Midi-Pyrénées, une expérimentation d'approvisionnement du réseau des épiceries sociales de l'Andes (Association nationale des épiceries sociales)²³ en circuits courts. Là, l'enjeu est double : soutenir en priorité de petits exploitants agricoles en situation de précarité, qui vont approvisionner des épiceries sociales. Tout en analysant ce que cela produit sur les uns et les autres...

Mais je voudrais revenir sur la notion de démocratie alimentaire. Il ne s'agit pas de la souveraineté alimentaire qui donne des marges de manœuvre aux Etats face aux règles de l'OMC. Cela n'est pas suffisant. Les circuits courts nous enseignent qu'il est nécessaire que les citoyens sachent quels enjeux sous-tendent les choix alimentaires qu'ils opèrent. Car ce que nous mangeons est à la fois le résultat d'un rapport de force se jouant loin de notre assiette, à un niveau macro, et de notre capacité à choisir. Pour cela, encore faut-il avoir la possibilité d'accéder à la compréhension de ce qu'est un système alimentaire, des conditions de sa durabilité et de pouvoir choisir. Pour moi, l'aide alimentaire est clairement le symbole de l'échec de l'accès à l'alimentation dans une approche de démocratie alimentaire.

Alimentation durable, pas de consensus mou !

Je terminerai par un plaidoyer pour un droit à l'alimentation durable. Aujourd'hui, ce droit à l'alimentation existe. Olivier de Schutter, qui vient de terminer son mandat de rapporteur pour le droit à l'alimentation à l'Onu, a fait un travail extraordinaire. D'une part, en affirmant que ce droit à l'alimentation n'est pas simplement un problème des pays du Sud ; d'autre part, en montrant que l'agroécologie permet de répondre à ces enjeux démocratiques.

Concrètement, la démocratie alimentaire consisterait donc à mettre en place, à des échelles locales, des instances permettant de discuter, de délibérer, de faire des choix et de s'assurer que l'ensemble de la population puisse y avoir accès. Cela nécessite bien-sûr de pouvoir comprendre le système.

Alors c'est évident, 90% de la population n'est pas du tout dans ce type de débat. Il faut penser transition alimentaire, commencer à réfléchir à des échelles locales avec l'ensemble des acteurs en circuits longs et en circuits courts, des détaillants, des intermédiaires, des artisans et des habitants, se demander quels choix nous voulons faire et trouver comment instruire cette question de savoir ce que veulent les gens dans leur territoire par la délibération, la discussion, la confrontation et non pas via un consensus mou.

²³ « L'aide alimentaire en bout de courses ? », avec D. Paturol et V. Blanchot (Andes), mars 2014.
http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Cahier_Aide_alimentaire_DEF.pdf

DEBAT

De l'importance des liens

Christiane Pieters, Chambre d'agriculture du Gers : Je voulais remercier tous les intervenants qui ont amené quelque chose de personnel et d'encourageant. Cela fait du bien. J'en retiens que chacun a parlé de lien. Que l'on soit en circuit court ou plus long, je crois que ce lien est déterminant entre les producteurs et les consommateurs parce que, on l'a dit, notre société a perdu le lien avec la production ou nourrit l'idée d'une production ou d'une campagne rêvée.

Je suis productrice d'ail et notre souci est d'arriver à expliquer que ce produit aussi a une saisonnalité. Ensuite, une fois le produit acheté, vous êtes nombreux à vous demander ce que vous pouvez faire, comment le cuisiner, le conserver. C'est pour cela que le lien est essentiel autant pour la réussite de la production que de la consommation. C'est simple, mais cela demande au quotidien un grand travail des uns et des autres, d'écoute, de compréhension, d'explication.

Gérard Tubéry, agriculteur dans le Lauragais audois, en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle, président de la section nationale des producteurs d'oléagineux et protéagineux qui adhère à la Fnsea : Je voudrais réagir sur plusieurs points. La question de la démocratie alimentaire me semble cruciale et essentielle, puisque la problématique de l'alimentation, en particulier de l'aide alimentaire, nous interpelle fortement en tant que paysan. Et elle est forcément de nature complexe. C'est pour cela que le terme de démocratie alimentaire me convient bien puisque, d'une part, une fraction importante de la population subit le manque, et d'autre part, il y a des maux, comme l'obésité.

Sans oublier le lien au produit à travers l'agriculture. Je pense donc dire donc que les circuits courts ont un rôle crucial et

déterminant à jouer par rapport à ce lien. D'ailleurs l'expérience, qui a été rapportée ici, contribue à rapprocher agriculture et société.

Je voudrais aussi témoigner de la guerre que se livrent des acteurs de l'aide alimentaire et dire que la Fnsea a monté l'opération Solal (Solidarité alimentaire), pour faire en sorte que chaque agriculteur français puisse être un acteur de cette solidarité nationale. Et nous avons de grandes difficultés puisque chacun veut s'accaparer l'image du don. Ce milieu qui se veut caritatif et plein de bonnes intentions se livre une guerre de pouvoir et d'image.

Autre point concernant le désert des territoires, désert intellectuel et le pouvoir paysan. Je suis beaucoup plus optimiste que Jean-Luc Boursier, en particulier grâce aux nouvelles technologies et à l'accès aux informations. Si je compare ce que je vis, aujourd'hui, sur mon exploitation agricole par rapport à ce que vivaient mon père, mon grand-père, j'ai accès à une information beaucoup plus riche et diversifiée. En revanche, il me faut faire un arbitrage et, là, des outils de gestion de l'information et les compétences nécessaires manquent au paysan.

La défiance des enfants du rural

Anne-Laure Cattelot, Conseil général des Côtes d'Armor, coordinatrice du projet européen Deal (Développement économique par l'alimentation locale), projet franco-anglais sur les circuits courts alimentaires : De nombreux de moyens de vente en direct se font en périphérie urbaine. Pour certains, c'est un peu devenu une poule aux œufs d'or, une façon de trouver des débouchés via des distributions de panier ou des magasins de producteurs. Mais en milieu rural, ce système végète ou se casse la figure,

faute de voies de communication ou de sensibilisation de la population locale. D'où cette question à Mmes Delfosse et Paturel : que constatez-vous de l'intégration des circuits courts en milieu rural ?

Deuxième point. On sent que l'appétence pour les circuits courts est assez forte en milieu urbain et périurbain, moins en milieu rural. On voit notamment dans la consommation et dans le regard des enfants des milieux ruraux un peu en défiance envers les circuits courts, le bio, etc.

Ensuite, Pierre Moureu, vous avez rappelé que les producteurs se meurent avec des produits d'appel pas chers vendus en GMS [grande et moyenne surface], or de nombreux producteurs ne consomment même pas eux-mêmes leurs propres produits. On les retrouve dans les grands magasins à acheter des produits à bas prix, alors même qu'ils revendiquent des marges justes.

Par ailleurs, concernant l'aide alimentaire, c'est bien de pouvoir intégrer des produits bruts issus directement des productions, en revanche il a été constaté dans les Restos du cœur et d'autres structures de l'aide alimentaire, que ces produits ne sont pas forcément consommés, donc jetés. C'est dommage.

Alors une transition peut être intéressante mais il faut que ces personnes aient un « capital culturel » ou autre. Pour finir, j'adhère au petit plaidoyer pour la transition alimentaire des territoires.

Flavien Roussel, *étudiant en enseignement et formation agricole, en mastère à Auzeville* : J'aurais bien aimé que l'on parle des réseaux sociaux. Depuis 18 mois, je suis administrateur de la page Internet V.I.P. Very Important Paysans. Nous avons fêté les 37 000 membres cette nuit. C'est un petit événement.

En fait, je voudrais être lanceur d'alerte sur la chose suivante. Jusqu'à présent, les agriculteurs qui utilisaient les réseaux sociaux, le faisaient pour montrer leur travail, interagir avec d'autres agriculteurs, leurs voisins comme des producteurs situés à l'autre bout du monde.

Aujourd'hui, des organisations agricoles, mercantiles, mais aussi des syndicats s'emparent de cet outil. Le problème est qu'ils le font à dessein. Alors que les réseaux sociaux offraient la possibilité de créer un lien avec les consommateurs, certaines institutions tentent de récupérer cet outil pour continuer à promouvoir les mêmes messages que ceux qu'elles véhiculent depuis 60 ans. Il faut être vigilant. On risque de décrédibiliser cet outil.

Pour un changement radical de la formation des enseignants

Christian Peltier, *géographe, animateur d'un réseau éducation au développement durable dans l'enseignement agricole* : Nous avons peu parlé de l'enseignement agricole alors que tous les cadres du milieu agricole et rural, comme les agents de développement territorial y ont été formés totalement ou en partie. Trois points évoqués au cours de ces journées. Tout d'abord, bien des intervenants ont parlé de l'exode intellectuel. Deuxième élément, rappelé et mis en exergue ce matin, s'engager dans des ruptures productives ou consuméristes implique un minimum d'éducation. Les individus doivent être dotés d'un capital de connaissances et être bien décidés à agir. Enfin, Jean-Luc Boursier a rappelé tout à l'heure que la formation est au cœur de tout cela. C'est une question que nous nous posons au sein de notre réseau : pourrions-nous enseigner à « produire autrement » comme on a enseigné à « produire plus » dans une logique productiviste ?

Cela suppose sans doute un changement radical de la formation des enseignants comme celle des futurs acteurs du territoire. D'où ma question : d'après vous, en tant qu'agriculteur, développeur, chercheur, quelles sont les compétences et les grilles de lecture à enseigner aux jeunes des différents niveaux de formation agricole pour qu'ils soient en capacité de jouer ce rôle-là ?

*La proximité, c'est 10%.
Que fait-on du reste ?*

André Graglia, *association des producteurs de fruits et légumes du Sud-Ouest* : Notre entreprise a déménagé récemment. Nous sommes basés dans une pépinière aidée par des collectivités et nos voisins immédiats ont une société qui fait de l'expertise agricole. Un jour je me présente, on discute et je m'aperçois qu'ils font de l'interprétation d'images satellite pour essayer d'évaluer les potentiels, le stock de production. Je leur demande s'ils travaillent pour la Commission européenne, pour tenter de réguler les marchés. « Non », me répondent-ils, « nos principaux abonnés sont les fonds de pension. On est un outil d'aide à la spéculation. » Cette anecdote pour dire que - on parlait de démocratie alimentaire- sortons l'agricole de l'OMC.

J'ai une grande admiration pour le lien que vous recréez, le sens retrouvé, l'humanité, votre combat de tous les jours pour développer les ventes de proximité et les circuits courts. Toutefois, un peu de controverse... Midi-Pyrénées, c'est 200 000 tonnes de pommes et 3 000 arboriculteurs. Toulouse, c'est 200 000 ménages qui consomment en moyenne 20 kg de pommes. On est sur 4 000 tonnes. Alors, certes, la vente de proximité et le lien sont indispensables, mais cela représente 10% au plus. Que fait-on du reste ? Je me demande si les collectivités locales territoriales ne font pas une certaine erreur de concentrer l'essentiel de leur action sur ce qui, aujourd'hui, ne représente que malheureusement 5 à 10% de la distribution.

Eliane Crépel, *Groupe local de réflexion* : Cela fait deux fois que je pense qu'il faut déplanter l'arbre de la compétition parce que ses fruits sont l'exclusion et la mort. Alors il va falloir réfléchir non plus à comment on combat l'exclusion, comment on évite la mort, mais comment on dé plante cet arbre. Question à Jean-Baptiste Cavalier. Si j'ai bien compris, les jeunes agriculteurs qui sont en test ont parfois un tuteur agriculteur. Hier, dans les freins possibles, le Groupe local de réflexion a parlé de

l'habitude, des choses qui étaient transmises par les agriculteurs qui pouvaient faire des freins à l'innovation. Comment choisissez-vous vos tuteurs et comment faites-vous avec cela ?

Enfin, concernant les politiques publiques, j'ai envie d'utiliser le premier principe du serment d'Hippocrate « Ne pas nuire ». Qu'est ce qui peut être fait pour lever les freins qui peuvent nuire, avant même de dire « on va favoriser ».

Raul Compéz, *Université polytechnique de Valence (Espagne)* : Quelques questions d'abord pour les spécialistes des circuits courts. Quelles sont les barrières, les obstacles du point de vue normatif en France pour développer ces circuits ? Y-a-t-il des problèmes de type sanitaires, fiscaux ? Quel changement faudrait-il envisager du point de vue des règles, du politique pour ouvrir et permettre que ces circuits puissent se développer tant qu'il y a une demande ?

Et puis pour Jean-Baptiste Cavalier : votre service pour le candidat agriculteur, est-ce un service privé ou un service encadré, intégré dans un service public pour assistance technique aux agriculteurs ? Comment cela se passe-t-il du point de vue du prix à payer ? Et finalement, que fait l'Etat français en matière de transfert d'assistance technique aux agriculteurs en général ?

L'expérience que nous avons menée en Espagne a quasiment disparu. Nous attendons que, à partir de la dernière réforme de la Pac, les autorités aient davantage conscience et mettent en place un service vraiment public d'assistance technique et économique - pourquoi pas- aux agriculteurs.

*Le hic des circuits courts en
restauration collective*

Marina Soubirou, *Institut de formation Slow Food, Toulouse* : Nous militons pour une alimentation bonne, propre, juste et accessible à tous. J'ai relevé quelques points de vos interventions.

Le premier sur les circuits courts. Je pense que le gros enjeu, effectivement, est de les amener au cœur des villes, là

où la consommation est grande. Quelques initiatives existent, par exemple « la Ruche qui dit Oui ! », la distribution de paniers, etc. fonctionnent bien aujourd'hui et permettent la transition des modes de consommation tout en garantissant une rétribution juste aux producteurs.

Deuxième point sur le problème de visibilité, de communication actuellement faite sur les circuits courts. C'est vrai, on peut trouver différents circuits courts sur les sites de différents ministères qui les répertorient, mais je pense qu'il y a nécessité d'actions plus visibles pour le grand public, quitte à s'inspirer d'actions de communication menées par la grande distribution, dans certaines limites toutefois.

Troisième point, quels produits ? Aujourd'hui, l'un des gros soucis en circuits courts, c'est que l'on n'a pas forcément de gage de qualité, pas dans le sens où le producteur ne serait pas vertueux, mais dans le fait que le consommateur ne sait pas forcément reconnaître les signes de qualité. Il ne sait ce que veulent dire une IGP²⁴, une AOC, un label Bio, la différence entre le bio européen, américain...

Enfin, concernant la démocratie alimentaire... A Slow Food, nous essayons de prendre cette question sociale à bras le corps. Comme le disait Anne-Laure, je pense qu'on ne peut pas couper la question des circuits courts et de la démocratie alimentaire de l'apprentissage de savoir quoi faire de ces produits. A Toulouse, nous avons lancé une initiative avec l'association « Partage Faourette », qui travaille dans les quartiers de la Faourette et de Bordelongue. Ceux qui faisaient de la restauration populaire avec des produits de l'aide alimentaire commencent à utiliser des produits issus d'épiceries sociales, en circuits courts notamment. Nous intervenons également sur la dégustation.

Enfin, pour reprendre Paul Eluard « Si nous montions d'un degré »... Pour mener une transition alimentaire, je pense qu'il

est important de former à la fois les acteurs de demain et ceux d'aujourd'hui. Il y a notamment un énorme travail à faire sur la restauration collective tant au niveau des méthodes, que de l'accès aux circuits courts. Je pense en particulier aux plateformes qui se sont développées dans le Puy-de-Dôme. J'ai fait des animations dans un lycée agricole qui produisait des poulets qui n'étaient pas consommés dans l'établissement pour des questions de contrat. Cela mérite réflexion.

Quant aux agriculteurs de demain, au lieu de leur amener de l'information, suscitons le débat afin de les inciter à créer leurs propres connaissances.

Christophe Garroussia, *membre du Groupe local de réflexion, élu de la Chambre d'agriculture du Gers, en charge du dossier Agriculture biologique, agroécologie* : Je souris quand j'entends l'expression démocratie alimentaire aujourd'hui. C'est à mes yeux un des éléments fondamentaux du développement économique et intelligent d'un territoire, mais sous conditions... Que la base de la démocratie, c'est-à-dire la concertation entre tous les acteurs de développement du territoire, ne soit pas oubliée.

Quelle place pour l'autoproduction ?

Antony Guyochet, *association Artpiculture* : Nous sommes une association locale, qui intervient sur l'ensemble du Val d'Adour. Nous intervenons au niveau le plus micro, puisque nous menons des ateliers de jardinage familial agroécologique.

Cela me permet de faire une ouverture sur l'autoproduction. Dans notre région rurale, traditionnellement, les gens ont un jardin, de la volaille, des fruitiers... Il est important d'actionner aussi ces leviers-là, pour permettre la démocratie alimentaire et l'accès à une première alimentation de qualité.

Pour faire le lien avec les néo-ruraux, dont on a parlé hier, qui viennent s'installer à la campagne pour chercher de la tranquillité mais qui n'ont pas forcément de liens avec la terre, le jardinage familial est un premier levier, un premier lien qui leur permet de

²⁴ Voir sur le site du ministère de l'Agriculture Les signes européens AOC, IGP, STG <http://agriculture.gouv.fr/les-signes-europeens-aop-igp-stg>

se réapproprié un minimum la relation à la terre. Nous estimons qu'il est important d'œuvrer à ce niveau.

Je voulais savoir quelle place on souhaite accorder à cette autoproduction - je ne sais pas quelle part elle représente dans l'alimentation ? J'interviens en ville dans des jardins familiaux, qui étaient d'abord destinés à des bénéficiaires de l'aide sociale. Malheureusement, ils s'en emparent pas et continuent d'aller à l'aide alimentaire plutôt qu'au jardin... Comment activer ce levier ?

Covoiturage au marché

Hélène Tallon, *Scop Ariac* : Vous n'avez pas parlé des marchés qui sont très nombreux à la campagne. J'habite dans une zone vraiment rurale et les vieux, en particulier les femmes qui n'ont jamais conduit, savent très bien aller au marché qui est à 20 km. Il suffit d'arrêter la voiture qui passe et de demander au conducteur s'il peut vous y conduire. J'ai trouvé intéressant dans l'exemple de Romans²⁵ comment les savoir-faire anciens continuent de vivre sur ce territoire. Pourquoi ne pas s'en inspirer et tenter de mobiliser ce genre de choses.

Quid des circuits moyens ?

Christian Manauthon, *ex éleveur laitier, éleveur en vente directe* : Pour aborder la question alimentation et territoire, vous avez parlé de circuits courts et de circuits longs. Pour moi, le circuit court se situe à l'échelle départementale, le circuit long à l'échelle mondiale et, à mon avis, il existe un circuit moyen : le circuit national qui prend en compte les différentes régions. Quand j'ai vu l'apparition des portiques, j'avais l'espoir que l'on allait taxer le transport, c'est à dire qu'on allait enfin produire, utiliser les outils locaux de transformation et consommer sur place, à une échelle nationale. Suis-je le seul à penser cela ?

²⁵ Lire « Innover, c'est parier sur l'impensable ». http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/UEM_2014_Paris_impensables.pdf

Enfin, la complémentarité !

Gérard Pargade, *agriculteur dans le Gers, vice-président de la coopérative locale Vivadour qui a notamment en charge d'organiser et de mettre en marché l'ensemble des productions animales (poulets, volailles, canards) au sein des circuits longs* : On est souvent à l'écoute de ce qu'il se dit ici, sans toujours partager tout ce qui s'y dit. Pour une fois, je suis très heureux que Claire Delfosse et Pierre Moureu nous aient parlé avec objectivité, pragmatisme et réalisme car on cherche, trop souvent, à opposer les systèmes de mise en marché, les circuits courts, les circuits longs. Aujourd'hui, j'ai beaucoup apprécié qu'ils mettent en mots la notion de complémentarité, grâce à laquelle on pourra faire beaucoup de choses, recréer du lien en particulier.

Jean Tkaczuk, *conseiller régional Midi-Pyrénées en charge de la recherche* : Je voudrais rebondir sur ce qui disait Dominique Patuere concernant le problème des frontières puisque nous parlons de territoires et d'alimentation. Paris et l'Île de France ne peuvent pas être alimentés par eux-mêmes, c'est impensable. Quelqu'un a dit aussi, qu'il était nécessaire de parler davantage du marché.

Nous savons d'où nous venons. J'ai connu Blagnac avec 1 500 habitants et les fruits de son ramier qui fournissait Toulouse. Cela n'existe plus. Si vous êtes l'an prochain, le 21 juin, à Helsinki vous fêterez la fraise avec des produits espagnols venant de Séville, alors que deux mois plus tôt nous fêtons aussi la fraise à Toulouse, mais avec de la Gariguettes²⁶. Nous devons donc nous reposer les questions dans un contexte plus global.

Je voulais rappeler une étude que nous avons financée en Midi-Pyrénées sur les points de vente coopératifs et les Amap. Cela représente environ 1% du marché.

²⁶ Lire Histoire de la fraise Gariguettes : ton petit goût me fait tourner la tête http://www.agrobiosciences.org/article.php?id_article=1894

Des points particuliers m'ont étonné dans cette étude. Par exemple, des urbains de Tournefeuille ont leur producteur Amap en circuit court à 70 km de là, en Aveyron. On parle donc de proximité, de circuit court, cela nous donne bonne conscience. Mais, en pratique, du point de vue du bilan carbone...

Notre amie européenophile parlait de l'appétit envers le bio et de la défiance des enfants du monde rural... Je pense que les sociologues ont un important travail à mener sur cette question. Combien de parents ont envie que leur fils soit agriculteur demain ? Pas tant que cela, ils pensent que c'est un métier terrible. Sauf que, aujourd'hui, il y a peut-être des pistes d'espoir pour que des jeunes s'insèrent dans l'agriculture, grâce notamment aux nouvelles connaissances en agronomie, à l'agroforesterie... Les choses évoluent. Enfin, comment faire évoluer la formation dans les lycées ?

Des failles dans la formation

Jean-Luc Boursier : Je ne pense pas que la solution consiste à déplanter l'arbre de la compétition. Comme l'a dit Philippe Lacombe, on ne parle plus de coopération, ce qui constitue de mon point de vue le vrai problème.

Pour revenir à la question des formations, j'ai accueilli à plusieurs reprises des stagiaires sur mon exploitation, y compris des BTS. Et j'ai pu constater deux manques importants dans les formations, l'un sur les principes de la coopération, l'autre sur la gestion d'une exploitation. Combien j'ai été surpris de constater que les élèves ne savaient pas faire un bilan, ni un compte d'exploitation, ou encore calculer le prix de revient de leur produit. On va installer des gens, leur faire faire des études prévisionnelles. Mais ces « gestionnaires d'entreprises » sont incapables de déterminer leur prix de revient ! Ce n'est pas acceptable.

Sur les réseaux sociaux. C'est un aspect effectivement important que nous n'avons pas mentionné. J'aimerais ici préciser une chose sur les OPA, les organisations professionnelles agricoles. Lorsque je dis qu'il faut changer celles-ci, j'entends par-là qu'il faut modifier la façon dont elles sont

organisées. J'y inclus le réseau Cuma dont je suis membre qui doit lui aussi évoluer.

Le cas des hors-cadres familiaux

Jean-Baptiste Cavalier : Sur la question du tutorat et de ses freins possibles. L'espace test n'est pas un espace de formation agricole. Les individus qui y entrent ont déjà reçu un enseignement et, éventuellement, fait quelques stages. Le rôle fondamental du tuteur est d'accompagner la personne, de favoriser son insertion dans le milieu. Un néorural qui débarque avec sa famille ne sait pas toujours ce que c'est que de devoir concilier sa vie d'agriculteur avec sa vie familiale. Au cœur du tutorat, c'est toute la question du lien et de la vivabilité. Les formations agronomiques ou techniques vont quant à elles être plutôt assurées par les associations de développement rural, les chambres d'agriculture ou les lycées agricoles.

Venons-en à la question du statut. Du strict point de vue de leur statut juridique, les espaces-tests agricoles sont des structures privées. Reste qu'ils bénéficient d'un soutien assez fort des pouvoirs publics, ce dispositif étant aujourd'hui perçu comme une réponse possible à l'installation des hors cadre familial. Bien souvent, on ne sait pas comment accompagner ces publics-là. Voilà pourquoi, d'une certaine manière, les espaces-tests agricoles sont à la fois publics et privés. Certains sont en effet portés par des institutions publiques – lycées agricoles, collectivités territoriales, chambres d'agriculture -, d'autres par des structures privées – associations, coopératives, Scic²⁷. A présent, des projets germent en Espagne, particulièrement en Catalogne et au Pays Basque.

Une dernière remarque, sur la question de l'enseignement. Au sein des espaces-tests agricoles, nous accueillons un public qui n'est pas issu de l'enseignement agricole. Ce n'est pas par ce biais qu'ils arrivent au métier d'agriculteur. Ces individus ont bien souvent une autre vision du métier, avec

²⁷ Société coopérative d'intérêt collectif

la volonté, aussi, de le faire évoluer. Nous avons par exemple développé des coopératives d'activité et d'emploi agricole²⁸. Récemment, un statut vient d'être voté dans la Loi Economie sociale et solidaire : le statut d'entrepreneur salarié et associé. Nous avons tenté de le faire introduire dans la loi d'Avenir pour l'agriculture, sans succès. Ce statut est pourtant très intéressant car il permet d'être en adéquation avec la réalité de terrain : aujourd'hui, les hors-cadres familiaux ont une vie professionnelle antérieure mais aussi postérieure à leur installation agricole. Ils n'ont pas forcément dans l'idée de faire ce métier toute leur vie.

Le syndrome du chou-fleur

Pierre Moureu : Monsieur nous a interpellé sur l'emploi. En ce qui nous concerne, nous avons installé pour partie au moins quatre agriculteurs et renforcé une installation. Nous avons créé six emplois et allons en créer sept, dans le deuxième magasin. Au-delà de la valeur ajoutée, nous créons donc aussi de l'emploi dans les territoires par ce type de démarche.

Pour répondre à notre ami espagnol, aujourd'hui, pour installer des magasins comme le nôtre il faut se soumettre aux règles sanitaires imposées par l'administration. Elles ne sont pas insurmontables, loin de là. Il faut également faire des formations pour faire surmonter ces contraintes-là. Et une bonne dose d'huile de coude...

Il y a quelques mois, il y a eu une tentative de la part des législateurs pour contraindre énormément ce type de magasin qui se développe aujourd'hui. Il en existe un peu plus de 300 en France. Je ne sais pas qui cela gêne, mais ça doit gêner certaines personnes. Au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat, des projets de loi ont été déposés pour signer l'arrêt de mort de ce type de magasins. Fort heureusement, nous nous sommes mobilisés, ces projets n'ont pas abouti.

²⁸ Voir par exemple Terra Coopa : <http://www.terracoopa.net/>

En circuit court, il nous faut aujourd'hui réfléchir la valorisation des produits frais. Récemment, j'entendais une sociologue nous parler du syndrome du chou-fleur. Si nous occultons la praticité des produits, je pense que, à terme, notre développement sera limité, puisque le consommateur est pressé, les femmes travaillent.. En circuits courts, nous avons des produits bruts, mais il nous faut aussi des produits de 4^{ème} et 5^{ème} gamme²⁹. Mais je pense qu'il est inconcevable de disposer des outils pour répondre à cette praticité à l'échelle d'une exploitation. Nous devons donc trouver des complémentarités avec les outils de nos structures plus ou moins coopératives.

Pour terminer, je ne voudrais pas qu'il y ait de faux espoirs. Les circuits courts ne sont pas LA solution aux problèmes de l'agriculture en général. C'est Une solution.

En rural, raisonner itinérance

Claire Delfosse : Je vais répondre à la question « quelle forme de circuits courts en milieu rural ? » Evidemment, il ne faut pas oublier les formes traditionnelles. On parle d'Amap, de magasins de vente de produits fermiers depuis 1978 en Rhône Alpes. Ce n'est pas si nouveau que cela. Sans oublier bien sûr l'importance des marchés de plein vent qui permettent d'associer aussi la vente directe de producteurs et des commerçants itinérants. Là, ils jouent un très grand rôle de lien ville/campagne et de lien entre produits d'ici et produits d'ailleurs. Nous parlions de blocage tout à l'heure. Une étudiante, qui va prochainement soutenir sa thèse sur les marchés de plein vent

²⁹ Quatrième gamme : produits agricoles et préparations crus, prêts à l'emploi ; il peut s'agir par exemple de salades, de crudités (carottes râpées...) ou de légumes épluchés, prêts à cuire, conditionnés en sachet de plastique, parfois dans une atmosphère modifiée, et conservés par réfrigération.

Cinquième gamme : produits agricoles cuits sous vide, pasteurisés ou stérilisés, prêts à l'emploi conservés grâce à une réfrigération; les produits stérilisés se conservent plus longtemps que les produits pasteurisés. (source Wikipédia)

dans la région Rhône Alpes, montre que l'un des principaux blocages réside dans la non coopération entre les collectivités territoriales sur les marchés et les problèmes de formation des placiers, en particulier en milieu rural, mais aussi du fait que ce sont les élus qui font les contrôles sanitaires. Tout cela, ce sont des contraintes très fortes sur les marchés.

Effectivement, l'autoconsommation du jardin en milieu rural, du don, du contre-don, est une autre forme que l'on ne connaît pas, que l'on n'évalue pas. Les derniers travaux sur l'autoconsommation en milieu rural datent d'au moins 20 ans. Et depuis deux ans, nous cherchons un financement, que nous ne trouvons pas, pour mener une thèse sur le jardin en milieu rural. Concernant ces formes traditionnelles, n'oublions pas les tournées. Elles sont très importantes dans le Nord de la France, et elles sont en recul. Mais on peut les réinventer. Encore faut-il lever un autre blocage important, celui de la méconnaissance par les commerçants des aides possibles en termes de défiscalisation, etc. En milieu rural, il ne faut plus raisonner les circuits comme commerce fixe, mais itinérance et formes spécifiques, comme le fait déjà le domaine de la culture.

Autre point, le court, le long et les circuits moyens (national) et le problème du coût de transport. Récemment, j'ai travaillé sur la filière lait, les difficultés d'approvisionnement des crémiers en produits d'autres régions, le problème de la concentration des grossistes et de la disparition des grossistes familiaux et des spécialisés. Je pense que c'est une vraie question à l'heure du coût des transports.

Enfin, sur les signes de qualité, la communication est effectivement très bien faite sur les circuits courts, sauf que l'on ne définit pas ce qu'est un circuit court que l'on assimile souvent à la vente directe. Alors que ce n'est pas que cela. Mais, aujourd'hui, la communication sur les signes de qualité suppose notamment le passage des signes français aux européennes, et elle n'est absolument pas faite. C'est un vrai problème.

Dominique Paturel : Première remarque, la démocratie n'est pas égale à circuits

courts, mais à circuits courts et bien d'autres choses. Deuxième point, la démocratie alimentaire sous-entend évidemment la délibération et pas seulement la concertation, et une façon de poser les questions à l'échelle des territoires.

Beaucoup de choses ont été dites au cours de ce débat. Mais je veux dire haut et fort, qu'il faut arrêter avec les ateliers-cuisines en direction des pauvres. Cela m'agace profondément ! Car, pour moi, il y a là une stigmatisation de la question de la pauvreté et le déni de reconnaître l'alimentation comme un marqueur de pauvreté.

Le paradoxe de la précarité alimentaire des agriculteurs

Discutez avec les jeunes, par exemple, les étudiants, de leurs pratiques alimentaires. Vous verrez ce qu'ils mangent. Et regardez ce que mangent la plupart d'entre vous dans vos cantines. Donc des ateliers cuisines, pourquoi pas mais pour tout le monde alors ! De l'école maternelle à la fac, en passant par le lycée...

Essayons de comprendre que ces enjeux de démocratie alimentaire nous concernent tous. C'est ce que vient nous révéler la situation des gens en situation de pauvreté.

Pour terminer, je voudrais insister sur une étude que nous démarrons concernant la précarité alimentaire des agriculteurs, car nous nous sommes rendu compte qu'un certain nombre d'entre eux vont aux Restos du Cœur. C'est un véritable paradoxe, dans une société d'abondance où il n'y a pas de problème de production agricole et où une partie des travailleurs de cette production bénéficient de l'aide alimentaire. En démarrant ce travail, l'une de nos premières stupeurs, c'est de découvrir qu'il n'y a pas de données sur cette question, que ce soit à la MSA, à l'Inra, dans les organisations professionnelles... C'est une question invisible et je trouve que cela fait vraiment partie des paradoxes que nous posent ces questions autour de la démocratie alimentaire.

AGROÉCOLOGIE : QUI EST (VRAIMENT) PRÊT A COOPÉRER ?

Avec Christophe GARROUSSIA, agriculteur ; Véronique LUCAS, FNCUMA/Inra-SAD ; Et Antoine POUPART, InVivo AgroSolutions

Avec la loi d'avenir qui lui est consacrée, l'agriculture opère un virage tant agronomique que symbolique : celui de l'agroécologie. Pour bien des analystes, ce projet d'une agriculture qui allie performances économiques et écologiques implique une étroite coopération entre acteurs d'un territoire afin de mutualiser les achats de matériel, échanger sur les pratiques, réduire les coûts de main d'œuvre, valoriser la production... Pour ce faire, la loi prévoit la création d'un outil, le GIEE - le groupement d'intérêt économique et environnemental.

Reste cette difficulté : coopérer ne se décrète pas. Tout regroupement d'acteurs autour d'un même objectif n'induit pas spontanément une dynamique de coopération durable et fertile. D'où l'intitulé de cette table ronde : agroécologie, qui est (vraiment) prêt à coopérer ?

**UN PROJET
QUI NE MANQUE PAS DE RESSOURCES...**

Mission Agrobiosciences : Pour dresser un premier état des lieux de toutes les interrogations que suscite le projet agroécologique, nous avons sollicité l'analyse du groupe local de réflexion. Ce dernier s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de ce que ce projet suggère et de ce qu'il implique pour le devenir des territoires ruraux. Christophe Garroussia, agriculteur, membre de ce groupe, nous en livre la substantifique moelle.

Christophe Garroussia : Je suis certes agriculteur, membre de la chambre d'agriculture, mais je m'exprime ici au nom d'un groupe qui n'est pas spécifiquement agricole.

Si nous admettons ne pas connaître précisément les ressorts à même de dynamiser nos territoires ruraux, ne pouvons-nous pas supposer que le projet agroécologique soit tout à la fois une philosophie et un levier pour ce faire ? C'est l'hypothèse qui est la nôtre et que je vais vous détailler. Définir l'agroécologie est délicat, dès lors qu'on a posé le concept. Il s'agit de produire autant et mieux par une meilleure valorisation des ressources

naturelles pour les substituer aux intrants, les agriculteurs étant appelés à devenir les acteurs de nouveaux développements économiques. Cette discipline située à la croisée de l'agronomie et de l'écologie nécessite cependant d'insister davantage sur notre expérience et les pratiques déjà mises en œuvre. Trois grands axes se distinguent.

Ressources naturelles et immatérielles

Le premier concerne l'utilisation des ressources – eau, sol, biodiversité, énergie. Les qualificatifs les plus souvent cités sont *économe* et *autonome*. Les techniques de travail simplifié illustrent cette dimension, par leur aptitude à préserver le fonctionnement de l'écosystème. A contrario du concept utilitariste de support des productions agricoles, elles accroissent le taux d'humus du sol, atténuant le recours à l'irrigation comme les apports en minéraux. Les sols sont en outre moins sensibles à l'érosion. En témoigne la couleur des eaux d'écoulement après un orage. Le terme de ressources peut aussi être entendu dans un sens autre que les ressources naturelles. Les savoir-faire et les réserves foncières en sont deux exemples. A certains endroits de la plaine

d'Adour, la tendance des exploitations est à l'agrandissement, là où des structures de maraîchage auraient toute leur place.

Un nécessaire équilibre des forces

Le deuxième axe porte sur les acteurs eux-mêmes. Le projet agroécologique implique une réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Les agriculteurs sont sensibles à ces questions de santé, tout comme les consommateurs. Santé et bien-être sont deux dimensions importantes du projet. Avec ces nouvelles techniques culturales, cette volonté affichée de réduire les intrants chimiques, on change de pratique : le sol n'est plus considéré comme une « boîte noire » mais l'un des maillons de la chaîne dont il faut comprendre le mode de fonctionnement. Ça *déménage* pour rester dans l'ambiance des Controverses. Dans ce cadre, la notion d'équilibre prend tout son sens. Équilibre des rendements, des écosystèmes, mais aussi des liens entre les hommes. Les producteurs ont besoin de reprendre la main sur la conduite de leur exploitation, de décider par eux-mêmes, de ne plus être passifs. Cela passe par plus d'expérimentation, plus de discussions, plus de réflexions collectives au sein de différents groupes. Les outils à disposition ne manquent pas : GPA (Groupement de vulgarisation agricole), CTA (Centre technique de coopération agricole et rurale), réseau Internet, associations diverses...

Mieux valoriser les productions

Le troisième et dernier axe a pour maîtres mots la valorisation de la production. On ne peut plus rester sur une simple analyse micro-économique des exploitations, entre réduction des coûts de production et accroissement de la productivité. Il est nécessaire de parvenir à l'évaluation objective et mesurable de la qualité des produits. Il faut toucher le consommateur. Plusieurs pistes existent : création de circuits courts pour alimenter la restauration collective ; développement de magasins de producteurs ou de *drive* ; mise en place d'une traçabilité des produits agroécologiques aujourd'hui inexistantes du fait de l'organisation des systèmes de stockage ; relance du couple

élevage/production de céréales... Pour valoriser au mieux ces productions faut-il rester sur des marchés de niche, investir dans les nouveaux modes de distribution ou toquer à la porte de la grande distribution ? La question des modes de distribution a été posée.

Reste enfin cet élément qu'est l'évaluation « agroécologique » des pratiques agricoles. La chose est complexe. Il y a d'abord cette nécessité : les indicateurs doivent être définis localement. On ne peut pas généraliser un taux d'humus alors que celui-ci dépend des conditions pédoclimatiques. Il y a ensuite cet impératif : comment intégrer l'utilité sociale de ces nouvelles pratiques ? Prenons un bassin versant cultivé en semi-direct. Cette pratique limite l'érosion des sols, donc la production de boue, laquelle ne se déverse pas sur la voirie ou dans les cours d'eau. Conclusion : des infrastructures et des espaces naturels préservés et des coûts d'entretien réduits d'autant.

Pour conclure, je dirai qu'il faut redonner une place à l'expérimentation, à la recherche de terrain, à la recherche publique, à la construction de projets locaux et collectifs. On verra bien quelle histoire va s'écrire avec les GIEE – Groupement d'intérêt économique et écologique. Tout ceci doit également nous amener à réfléchir sur les conditions de financement de l'innovation, tant dans son développement que dans sa mise en œuvre.

CE QUE COOPÉRER SUPPOSE

Vous l'avez exprimé : le projet agroécologique passe par une mise en commun des expériences et des savoirs des agriculteurs d'un même territoire. La coopération en constitue l'un des piliers. Venons-en à la question centrale de cette table ronde : agroécologie, qui est (*vraiment*) prêt à coopérer ? Sur quelles bases construire la coopération ? Quelles sont les difficultés à surmonter ? Nous allons en discuter avec Véronique Lucas, doctorante FNCUMA/Inra-SAD, et Antoine Poupert, directeur technique et développement de InVivo AgroSolutions.

Véronique Lucas, votre recherche doctorale porte sur les formes d'action collective de proximité des agriculteurs engagés dans l'agroécologie. Vous êtes très souvent sur le terrain auprès de celles et ceux qui ont fait le choix de l'agroécologie avant même que celle-ci ne soit un projet politique. Dans quelle mesure cette pratique modifie-t-elle les modes de coopération existant ?

Véronique LUCAS : J'ai pu constater dans mon travail de sociologue que les agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques agroécologiques pour avoir des systèmes de production plus économes, autonomes, voire résilients pour ceux qui sont confrontés à la plus grande variabilité climatique, ont besoin de ré-organiser lesdits systèmes pour tendre vers des ensembles plus diversifiés. Ces démarches engendrent de nouvelles tâches. Souvent peu mécanisables, elles nécessitent de fait des besoins accrus en main d'œuvre, qui se font sentir à des périodes précises. Elles amènent les agriculteurs à réintégrer de nouvelles activités dans les systèmes de production, activités qu'ils avaient eu tendance à déléguer à l'agrofourrière. Citons l'exemple d'éleveurs en recherche d'autonomie pour l'alimentation du bétail, obligés d'intégrer de nouvelles cultures dans l'assolement pour fabriquer les rations alimentaires. Tout ceci génère un surcroît de main d'œuvre et de nouveaux besoins d'équipement.

Cet exemple montre bien que le projet agroécologique demande une certaine réorganisation et induit une complexification du travail sur l'exploitation. C'est pour y faire face que les agriculteurs se tournent vers la coopération entre pairs. Les atouts : mutualiser les ressources, optimiser l'organisation du travail, voire même développer d'autres activités pour rentabiliser les surcoûts.

*Non pas seulement une coopération
mais une hybridation*

Ceci étant, coopérer n'est pas chose nouvelle. C'est une réponse classique à l'apparition de nouveaux enjeux. J'ai par contre pu remarquer que la coopération se

traduisait par une forme d'hybridation des fonctions. On peut ainsi trouver dans une même forme de coopération des processus d'investissement partagés, une organisation du travail en commun, des processus de construction de la connaissance, des mécanismes pour partager les risques, des constructions de partenariat avec des acteurs non agricoles. Toutes ces dynamiques diffèrent des tendances impulsées par le processus de modernisation qui avait certes initié la coopération mais de manière bien plus spécialisée : aux Cuma le machinisme, aux coopératives d'approvisionnement l'accès aux intrants, aux groupes de développement la construction de connaissances. Désormais, plusieurs fonctions tendent à être hybridées dans une seule et même forme. Je citerai un exemple pour être un peu plus précise. Une Cuma s'est récemment constituée dans l'Ain autour d'un projet de séchage collectif de la luzerne. Il s'agissait, à l'origine, de surmonter les difficultés posées par la récolte de cette plante. Celle-ci est en effet assez problématique, limitant de fait son utilisation, malgré de sérieux atouts agronomiques. Treize producteurs ont choisi de se regrouper et de mélanger leur production de luzerne dans une installation de séchage commune, limitant ainsi les coûts. Pour mutualiser cette production, ils se sont dotés d'un cahier des charges qui définit la qualité du fourrage au champ et les modes de conduites afférentes. Avant chaque période de fauche, une commission interne composée de trois agriculteurs et d'un technicien visite chaque parcelle et évalue la qualité floristique des prairies. Les parcelles sont classées selon leurs caractéristiques pour que, à l'issue du séchage, chaque producteur récupère du foin de la même qualité que le fourrage qu'il a livré. Cet exemple illustre bien les différentes fonctions qui sont réunies : investissement collectif pour acquérir les équipements, organisation commune d'une partie de la production, construction de connaissances, et mécanisme de garantie de la qualité.

Antoine Poupart, vous travaillez à InVivo Agrosolutions, une structure qui regroupe de nombreuses coopératives. En quoi ce projet agroécologique vous interpelle-t-il ?

Antoine Poupart : Véronique Lucas a parlé des pratiques et des actions conduites à l'échelle de l'exploitation. Permettez-moi une remarque : l'agriculteur s'inscrit dans un système socio-économique plus large. Pour que le projet agroécologique puisse voir le jour, il faut que les structures situées en amont et en aval de l'exploitation le partagent. Prenons un agriculteur qui se convertit en AB : si personne n'est là pour l'approvisionner en semences bio puis collecter sa production, ses efforts resteront nuls... Même cas pour la luzerne. Sans structure pour la collecter, les producteurs n'iront pas loin. Les coopératives sont présentes à tous les maillons : en amont via les approvisionnements, en parallèle de l'exploitation avec les activités de conseil, et en aval via la collecte. Elles doivent elles-aussi partager le projet agroécologique décidé par les adhérents.

A ce titre, elles sont appelés à évoluer sur un certain nombre de points. A défaut, elles ne pourront pas jouer leur rôle, fondamental, de catalyseur, de trait d'union entre les ressources locales sur un territoire, qu'elles soient naturelles ou humaines, et les attentes globales des filières et des marchés. Ces mutations sont de trois ordres. Le premier aspect concerne l'organisation du conseil, la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Ensuite, il convient de s'interroger sur les modes de gouvernance. Nous avons évoqué ce matin l'augmentation de la taille des structures avec les phénomènes de regroupement/concentration. Il faut penser une gouvernance qui leur permet de garder un pied dans les territoires, d'autoriser le dialogue avec les adhérents, et de rester implanté sur les marchés internationaux. Certaines structures arrivent à jouer sur les deux tableaux. Enfin, il faut penser des modèles économiques qui soient cohérents avec l'ambition agroécologique.

Au vu des objectifs du projet agroécologique, quels sont, selon votre expérience, les freins à lever ?

Véronique Lucas. Les difficultés tiennent aux conditions de la coopération. Au sein des groupes que j'ai étudiés, deux facteurs peuvent expliquer l'émergence de projets agroécologiques collaboratifs. Dans le premier cas, les groupes bénéficiaient d'expériences collectives préalables. Les individus avaient d'ores et déjà travaillé ensemble et disposaient d'un niveau approfondi d'interconnaissance. Cette confiance mutuelle les a tout naturellement conduits à évoluer ensemble vers de nouvelles stratégies avec une organisation collective adaptée, plus engageante que par le passé. Dans le second cas, c'est un tiers qui a joué le rôle de catalyseur. Celui-ci peut être un animateur ou un conseiller, un professionnel œuvrant à l'échelle du territoire, capable de repérer les besoins des agriculteurs, puis de les mettre en lien. Ces acteurs ont aussi la capacité d'améliorer la qualité des dialogues entre agriculteurs au sein de ces nouveaux collectifs pour ainsi acquérir le degré d'interconnaissance et de confiance que requiert ce type de projet.

Or non seulement ces deux facteurs sont loin d'être répandus mais ils risquent, en outre, d'être encore moins présents à l'avenir. Prenons les dynamiques collectives : tous les territoires ne se valent pas. On remarque ainsi que les plus dynamiques sont ceux qui ont soutenu les initiatives d'auto-organisation dès la mise en place des dispositifs de développement au moment des lois d'orientation de 1960-1962. Ces territoires ont historiquement inscrit l'auto-organisation dans leur horizon social et culturel, a contrario de ceux qui ont privilégié à l'époque la seule diffusion ascendante des nouvelles propositions techniques. Il en résulte aujourd'hui des territoires plus favorables à la coopération que d'autres.

Néanmoins, même au sein de ceux-ci, les conditions sociales changent. Cela a été très bien rappelé par Jean-Jacques Laplante : les mondes agricoles sont pluriels et hétérogènes. Et cette hétérogénéité des formes d'agriculture s'accroît. L'approche agroécologique va contribuer à complexifier encore un peu plus le paysage parce qu'elle

induit une diversification des systèmes d'exploitation. A cela s'ajoute un autre élément, soulevé par Jean-Baptiste Cavalier, et qui concerne le renouvellement des générations. Le profil des actifs agricoles se modifie. Les jeunes ont des parcours de plus en plus divers, avec un taux d'installation hors cadre familial en constante augmentation. Cette hétérogénéité croissante génère un réel besoin de concertation, de délibération entre les agriculteurs pour qu'ils puissent être en phase les uns avec les autres au point d'envisager par la suite des actions en commun.

Cultiver les conditions favorables à la coopération entre agriculteurs

Parallèlement, on assiste à une fragilisation des capacités d'accompagnement de proximité, via la baisse des financements publics aux organismes d'appui, doublée d'une difficulté à renouveler les compétences d'accompagnement. Cela signifie qu'il faudra cultiver de manière très volontariste les conditions nécessaires à la coopération pour l'agroécologie, car elles sont à ce jour loin d'être réunies. J'aimerais citer ici un exemple illustrant l'impact de ces évolutions. En réalisant des entretiens auprès de jeunes agriculteurs, j'ai remarqué que ce qui pouvait être perçu par les autres agriculteurs comme de la passivité était plutôt une forme de réserve, presque d'autocensure. Pour ces jeunes, l'inscription au sein d'un réseau comme une Cuma est importante pour la viabilité économique de leur exploitation. Ils veulent à tout prix être intégrés et crédibles aux yeux de leurs pairs. De fait, ils n'expriment ni leurs interrogations ni leurs doutes ; ils n'évoquent pas les expériences innovantes qu'ils mènent au sein de leur exploitation, par crainte d'étaler leur ignorance ou de passer pour des originaux.

C'est un exemple parmi d'autres de comportements que j'ai pu observer et qui montre bien qu'il ne suffit pas de mettre les agriculteurs autour de la table pour que les projets collectifs émergent. Bien au contraire.

Antoine Poupart, vous travaillez à une échelle différente. Observez-vous les mêmes choses que Véronique ? Ou avez-vous une autre lecture du contexte ?

Antoine Poupart. Il y a de mon point de vue deux principaux verrous à faire sauter. L'un concerne la manière de piloter les politiques publiques ; le second a pour leitmotiv l'éclatement des mondes agricoles, tel qu'il a été posé par François Purseigle et Bertrand Hervieu³⁰.

Commençons par la question des politiques publiques. L'ambition agroécologique va très mal s'accorder avec notre manière de conduire les politiques publiques. Celles-ci sont toujours descendantes. L'Etat préconise, établit des critères d'évaluation normés et standardisés, puis mène des actions de contrôle sur la base de ces critères descendants sans jamais prendre en considération les spécificités des territoires. De mon point de vue, le projet agroécologique appelle un autre mode de fonctionnement, plus ascendant. Non pas un contrôle *a priori* mais *a posteriori*. Ce renversement permet aux acteurs socioéconomiques des territoires d'avoir le champ libre pour concevoir des projets, sans être d'emblée enfermés dans un carcan. L'Etat n'est pas pour autant dépossédé de son pouvoir de contrôle ou de pilotage puisque c'est bien lui qui décide *in fine* si les projets sont conformes ou pas.

Prenons le cas des mesures agroenvironnementales (MAE)³¹ relatives à la fertilisation. La MAE est la même pour toute la France : de 160 à 140 unités d'azote. Ceci n'a aucun sens ni d'un point de vue environnemental, ni d'un point de vue économique. En Poitou-Charentes, les agriculteurs avaient des schémas de fertilisation voisins des exigences de la MAE ; ils n'ont donc eu aucun mal à contractualiser la mesure. Résultat : on a

³⁰ Les mondes agricoles en politique, Presse de Sciences Po. http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2852

³¹ Les mesures agroenvironnementales sont destinées à promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement. Elles ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner générés par l'introduction sur les exploitations de pratiques respectueuses de l'environnement. L'exploitant qui souscrit une mesure agroenvironnementale s'engage ainsi à respecter pendant 5 ans des pratiques agroenvironnementales en échange d'une rémunération qui dépend du niveau de contrainte de ces pratiques. Source : <http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/mae-internet.pdf>

dépensé de l'argent public sans rien changer. A contrario, dans le bassin parisien, aucun agriculteur n'a suivi. Pourquoi ? Parce que dès lors que l'on compare la compensation apportée par la MAE avec la perte de rendement, donc de revenu, qu'induit le passage à 140 U d'azote, on voit très vite de quel côté penche la balance ! Voilà la plus parfaite illustration de l'inefficacité de ces mesures descendantes, dont on juge la pertinence bien plus sur leur contrôlabilité que sur leur impact réel. Il est malheureusement plus facile de contrôler une dose d'azote apportée qu'une teneur en nitrates à la sortie de la parcellaire.

*On ne peut pas appliquer
les mêmes recettes partout...*

A contrario, il existe des mesures ascendantes qui restent cohérentes avec les politiques publiques. Nous accompagnons des coopératives dans la mise en place d'opérations de compensation écologique. Ces actions sont conduites localement après diagnostic, et tiennent compte des spécificités et des besoins de chaque territoire. Par exemple, en Champagne-Ardenne, l'analyse a montré que ce territoire présentait un vrai déficit paysager et qu'il était pertinent d'y réimplanter des haies. Ce type de démarche a du sens dans ce territoire, parce que l'on se situe dans l'*open field* marnais. Mais il ne peut pas faire recette partout. Pensez-vous qu'il soit crédible de vendre une telle recette dans le bocage normand ? Evidemment non. On voit bien que ce type d'actions n'est efficace que lorsqu'il est pensé en fonction des singularités de chaque territoire.

Le second verrou concerne l'éclatement des mondes agricoles. Cela a été dit à plusieurs reprises : on ne peut pas considérer les agriculteurs comme un tout. Il y en a autant que d'exploitations. Et chacun d'eux a des atouts à faire valoir dans le cadre de cette ambition agroécologique, de l'agriculteur qui dirige une exploitation familiale de 70 hectares à l'agro-manager beauceron. Aussi gardons-nous de sacraliser un modèle d'exploitation plutôt qu'un autre. Car si l'on évoque souvent le potentiel de l'exploitation familiale, on aborde bien peu celui des grosses structures qui disposent des

capitaux nécessaires pour investir (drones, pilotage par GPS...), et de la faculté à s'adapter aux variations des cours de matières premières garantissant ainsi leur pérennité. Par ailleurs, on rencontre de plus en plus d'agro-managers qui se comportent comme des chefs d'entreprise et intègrent dans leur activité ces aspects environnementaux et sociétaux au même titre que le prix des engrais ou du blé. Tout cela pour dire que nous devons avoir une approche large et ne pas penser que c'est en calquant un modèle d'exploitation que l'on arrivera à diffuser ce type d'ambition.

Comment dès lors mener à bien cette ambition dans un contexte de forte hétérogénéité des modèles agricoles ? Véronique, vous avez suivi de nombreuses expériences : quelles initiatives ont retenu votre attention ? Et, dans le cas des jeunes, comment libérer la parole ?

Véronique Lucas : Je citerai d'abord deux expériences du réseau Cuma qui révèlent des prises de conscience. La première d'entre elles se situe dans la Sarthe. Le réseau a intégré en un laps de temps restreint de nouvelles recrues, toutes assez jeunes. Or celles-ci s'exprimaient peu. Les responsables ont eu l'idée d'organiser une réunion spécifique, réservée à ces nouveaux arrivants, pour qu'ils puissent plus facilement exposer leur projet, nommer leurs besoins. Parmi les nouvelles recrues se trouvaient des fils et des filles d'agriculteurs membres de la Cuma. Leurs parents ont eu l'intelligence de ne pas participer à ces réunions pour laisser le champ libre à leurs enfants.

Dans une autre Cuma confrontée à un problème similaire, c'est l'organisation de la fédération départementale qui a été modifiée : les animateurs salariés ont été affectés à un territoire précis, pour garantir un accompagnement de proximité, faciliter la mise en lien des agriculteurs, animer une dynamique collective...

Une autre expérience, non pas française mais québécoise, peut inspirer notre réflexion. Le Québec a renouvelé ses politiques de développement rural dans les années 90, suite aux Etats généraux de la ruralité qui ont été portés par la société

civile. Ils ont ré-organisé leur politique rurale avec une approche de mobilisation des communautés rurales (pour reprendre leur terminologie) afin d'insuffler des processus de décentralisation et de développement rural plus endogènes. Cela a donné lieu à la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale, marquée par le déploiement de plusieurs centaines d'agents de développement rural. Véritables acteurs de terrain, ils ont pour rôle d'accompagner toutes les initiatives locales qui peuvent émerger et de mettre les acteurs en lien. Pour ce faire, chaque territoire, l'équivalent de nos intercommunalités, a reçu du gouvernement provincial une subvention couvrant le coût d'un poste d'agent de développement rural. Des cursus universitaires spécifiques ont également été mis en place, pour que chaque agent dispose d'une formation commune, tout comme un organisme chargé de mettre ces agents en réseau pour faciliter l'échange de pratiques et d'expérience, et l'élaboration commune d'outils méthodologiques.

Ces différentes expériences peuvent donc alimenter la réflexion pour que les GIEE ne renforcent pas seulement les initiatives de coopération des seuls agriculteurs bénéficiant de conditions sociales et territoriales favorables, mais permettent de soutenir les efforts d'innovation d'un maximum d'agriculteurs.

Antoine Poupart, vous nous avez expliqué tout à l'heure que les structures coopératives sont amenées à évoluer, sous deux angles : la gouvernance et les modèles économiques. S'agit-il de stratégies qui sont aujourd'hui les vôtres, au sein d'InVivo, pour mener ce projet agroécologique ?

Antoine Poupart : Il faut avoir une vision raisonnable de soi. Les structures coopératives françaises sont relativement imposantes ; elles n'ont, de fait, pas le même niveau d'agilité que les réseaux plus petits ou plus jeunes, tels que Reneta³². De fait, il est vrai que l'on ne se situera jamais à

l'avant-garde de l'innovation. L'atout des coopératives réside ailleurs, dans leur capacité de diffusion à grande échelle, par leur vaste réseau de conseillers qui travaillent en lien avec les agriculteurs. Ou dans la possibilité qu'elles offrent de donner une réalité économique à l'agroécologie. On trouvera toujours 10 à 15% de pionniers qui s'engageront sur des projets innovants par goût de la nouveauté. Problème : on ne fait jamais d'un projet porté par 10% de pionniers, une ambition nationale. Tout notre travail consiste donc à donner une réalité économique à cette ambition pour embarquer les 90% d'agriculteurs restant. Le seul horizon intellectuel ne suffira pas...

C'est au regard de ces deux éléments qu'est structurée notre stratégie. Premier axe fort, le conseil, avec cette exigence : être en capacité de dispenser un conseil de très haut niveau. C'est à cette condition que l'on pourra capter, conserver ou fidéliser les agriculteurs dans un réseau de coopératives. Quand un agriculteur reconnaît la valeur du conseil donné par sa coopérative, cela a un effet sur l'ensemble de l'économie de la coopérative. Dans cette perspective, nous continuons à investir lourdement en R&D sur des aspects tels que les nouvelles technologies - drones, GPS -, aspects qui seront importants demain. Le conseil est aussi une affaire économique, en ce sens qu'il est de plus en plus souvent rémunéré. Il constitue donc une source de revenus pour la coopérative.

Le second axe consiste à donner une raison économique à ce projet agroécologique. Nous développons fortement tout ce qui concerne la rémunération pour services environnementaux. Les contrats de compensation écologique en sont un exemple, tout comme les certificats d'économie d'énergie (réduction des consommations énergétiques). Tous ces aspects sont autant d'éléments qui confèrent une réalité économique au projet agroécologique. Ils permettent en outre de financer la transition et de diversifier les revenus. Ainsi, une exploitation qui décide de réimplanter des haies va bénéficier de la part d'InVivo d'un soutien financier de 10 000€ pour 800 mètres de haies. L'objectif n'est pas de compenser un surcoût ou un manque à gagner comme le proposent les MAE, mais bien de rémunérer un service

³² Voir le témoignage de JB Cavalier, coordinateur-animateur du réseau Reneta.
http://www.agrobiosciences.org/article.php?id_article=3879

environnemental à la hauteur de ce qu'il vaut.

A l'échelle de la coopérative, nous avons également ajusté nos modèles économiques, il y a de cela cinq ans. 50% du marché des pesticides transitent par les mains d'InVivo. Difficile d'afficher une ambition agroécologique dans ce contexte. Voilà pourquoi nous avons changé notre modèle économique pour que la création de valeur sur le marché des phytosanitaires, autrement dit notre rémunération, soit au maximum décorrélée des volumes vendus. Que les volumes baissent n'est plus un problème pour nous. Cette décision nous permet d'être en cohérence avec nos ambitions agroécologiques. C'est certes moins visible et sexy que d'être au jour le jour sur le terrain mais tout aussi structurant pour faire vivre une ambition collective autour de ces sujets.

L'AGROÉCOLOGIE REBAT LES CARTES DE LA MODERNITÉ

La question de l'agroécologie ne se borne pas aux frontières hexagonales. Comment cela se passe-t-il ailleurs ? Nous avons demandé à Omar Bessaoud, enseignant-chercheur à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, fidèle ami des Controverses de nous livrer une réaction, très libre.

Omar Bessaoud : Tout cela me laisse rêveur. Il y a là une politique clairement affichée, avec un paradigme technique – l'agroécologie -, des instituts de recherche adossés au projet, des acteurs qui portent en local des initiatives... Dans les pays d'Afrique du Nord, on est loin mais alors très loin de tout cela, au sens où on commence à peine à en parler. J'étais par hasard à Alger lorsque s'est tenu un séminaire sur l'agroécologie, avec d'un côté, les grands noms de la recherche agronomique

française sur le sujet, Jean-Marc Meynard³³, Marion Guillou³⁴, et de l'autre l'establishment de la recherche algérienne des décideurs, des organisations professionnelles. Ceux-ci entendaient parler pour la première fois d'agroécologie. Mon sentiment est que nous en sommes encore très loin. Et cette remarque vaut autant pour l'Algérie que pour le Maroc, la Tunisie ou l'Égypte. Pourquoi ? Parce que l'on a importé dans ces pays sur les terres les plus riches et les plaines irriguées le modèle productiviste français : de vaste bassin de production, avec des périmètres irrigués, l'ensemble des cultures étant dédié à l'exportation. Autre marque de fabrique de cette agriculture, l'utilisation des intrants. L'Égypte est, je crois, l'un des plus gros consommateurs d'engrais d'Afrique du Nord et de techniques sophistiquées.

L'importation de ce modèle s'est avérée lourde de conséquences environnementales, bien plus sévères dans les pays du Maghreb qu'ici, du fait de la fragilité comme de la rareté des ressources. Prenons l'exemple du Maroc. Sur neuf bassins hydrauliques où sont développées ces grandes cultures, avec des sociétés étrangères françaises, espagnoles, etc., cinq connaissent aujourd'hui une situation de déficit structurel. Le processus de dégradation des sols et des pollutions des eaux sur les territoires où cette agriculture s'est déployée est, on le sait aujourd'hui, très avancé en Tunisie.

L'histoire se répète

J'aimerais ici rappeler une chose. Dans les années 1940-1950, l'agriculture dans les territoires colonisés était bien plus moderne, performante, et équipée que sa voisine hexagonale. Mais cela n'a guère profité aux populations locales. Exception faite du vin,

³³ Directeur de recherche Inra, Agronome, spécialiste de la conception de systèmes de culture (de l'échelle de la parcelle à celle du paysage), en articulation avec des écologues, économistes, ergonomes et sociologue.

<http://www6.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/Equipe-Concepts/Membres-concepts/Fiches/Meynard-presentation>

³⁴ Présidente d'Agreenium, Ancienne Présidente directrice générale de l'Inra. Marion Guillou a eu pour mission d'identifier tous les leviers de développement de nouveaux modèles agricoles : « [Le projet agro-écologique : Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement - Propositions pour le Ministre \(PDF - 3.7 Mo\)](#) »

véritable symbole de la colonisation, dont la production était majoritairement tournée vers l'exportation, la balance commerciale et alimentaire algérienne était déficitaire. Tout ceci s'est opéré au détriment de la consommation alimentaire et des équilibres nutritionnels des populations et d'une paysannerie dépossédée de ses meilleures terres comme de ses ressources.

Cette histoire semble être reproduite. Ce modèle qui a produit ce dualisme, engendré d'énormes coûts sociaux avec un sous-prolétariat agricole, se répète. C'est ce que nous avons pu constater avec certains collègues en revisitant, pour un numéro spécial de la revue d'Histoire Moderne, les réformes agraires des années 1960-1970. On a reproduit ce dualisme. On ne peut pas aborder la question de l'agroécologie si on ne rappelle pas ces faits. Il y a un lien fort entre les processus de modernisation et les systèmes techniques mis en place comme le rappelaient au début du siècle des agronomes français partisans en Algérie d'une « agrologie spécifique à l'Afrique du Nord³⁵ ». Car, soyons clairs, toutes les politiques publiques, de la politique de rénovation rurale algérienne, à la politique tunisienne, en passant par le plan Maroc Vert³⁶ reproduisent ce système dualiste et tendent à marginaliser les paysanneries détentrices de savoirs et de savoir-faire qui ont fait leurs preuves. Le modèle dominant aujourd'hui, celui qui est politiquement promu, est donc celui-ci.

*Redonner à la paysannerie
la place qu'elle mérite*

En dédiant l'année 2014 à l'agriculture familiale, la FAO a jeté un (petit) pavé dans la mare. Que découvre-t-on alors ? Que les pays du Maghreb ont une petite paysannerie et qu'à la différence des pays de l'Union

Européenne, celle-ci n'a pas disparu. Elle est même en augmentation puisque la population agricole s'accroît en dépit de l'exode rural. 40 à 50 000 jeunes actifs, fils de paysans, arrivent sur le marché du travail marocain et algérien, près de 30 000 en Tunisie. Au Maroc, 80% des ménages agricoles relèvent de l'agriculture familiale. Certes, les 20% restant produisent à eux seuls la moitié de la valeur ajoutée et assurent les $\frac{3}{4}$ des exportations, mais les produits céréaliers, les légumes secs, les pois chiche, la viande de mouton, toutes ces denrées sont produites par les petits agriculteurs.

Si, en France, souffle un vent de patrimonialisation, au Maghreb nul besoin de célébrer le patrimoine ou de le réinventer. Il n'a pas disparu ; il est toujours aux mains des paysans. Ce sont eux qui détiennent les savoirs, les pratiques qui ont permis à des systèmes agricoles de se reproduire dans le temps. Prenons l'exemple de la biodiversité. Il y a peu de temps de cela, j'ai fait une tournée dans 4 *wilayas* (départements) d'Algérie. J'y ai rencontré des agriculteurs qui détiennent et conservent jalousement leurs propres semences parfois anciennes. Ces mêmes agriculteurs qui pratiquent l'agriculture attelée pour prévenir toute destruction des sols. Les bergers comprenaient généralement les subtilités de l'écologie locale lorsqu'ils planifiaient le mouvement de leurs troupeaux, et les manipulaient pour le plus grand bénéfice des animaux et des plantes. Le modèle de gestion était parfaitement adapté au climat et à la végétation. Les populations cultivaient les produits agricoles en complément de l'élevage. L'une des techniques traditionnelles de gestion des terres les plus courantes dans de vastes territoires (hautes plaines sèches) était l'incendie semi-contrôlé, afin d'améliorer la production des deux piliers traditionnels de l'économie agricole : les céréales et le bétail. Les cendres fournissaient l'engrais et détruisaient les herbes nuisibles et les parasites. Nous savons que dans de nombreuses régions du Maghreb, y compris les parties du Tell, la végétation s'arrête presque complètement l'été. Pourtant, la végétation herbacée, bien que rare, ne disparaît pas complètement. Avec les

³⁵ Lecq et Rivière Lecq, H. et Rivière, Ch. (1906 b), *Encyclopédie agricole*, publiée par une réunion d'ingénieurs agronomes sous la direction de G. Wery, *Cultures du Midi, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc*, 2ème édition en 1917 et troisième édition revue et corrigée en 1924, Librairie J. B Baillière et fils Paris.

³⁶ Lancé en avril 2008 par le roi Mohammed VI, le plan Maroc vert vise à faire de l'agriculture « un levier de développement socioéconomique » <http://www.finances.gov.ma/fr/Pages/Strategie/Strategie-de-d%C3%A9veloppement-agricole-le-Plan-Maroc-Vert.aspx?m=Investisseur&m2=Investissement>

premières pluies, les plantes annuelles germent en masse, les plantes vivaces poussent à nouveau et la terre est bientôt couverte d'un épais tapis de verdure. Bernard Pecqueur évoquait les ressources (matérielles ou immatérielles) cachées. Les paysans détiennent des ressources, des savoirs cachés qui attendent d'être découverts. Ces connaissances ont permis à des populations de pratiquer l'agriculture dans des territoires aussi exigeants et fragiles que les vallées encaissées de l'Atlas ou les oasis. Ce qui était hier considéré comme une faiblesse, un handicap, constitue désormais une richesse que nous devons exhumer.

Cela exige deux révolutions. L'une politique qui réhabilite la place de cette petite agriculture. L'autre épistémologique, avec un profond changement de paradigme. Certains agronomes français des 19èmes et 20èmes siècles plaidaient ainsi pour cette « agronomie Nord Africaine » qui tient compte de l'aridité et de la nature des sols, des savoirs des agriculteurs. Nous devons renouer avec ce fil. L'Inra l'a bien compris en lançant un vaste programme d'inventaire de toutes ces pratiques, région par région. C'est le fait le plus positif qui contribuera certainement, dans le cadre des coopérations avec l'INRA-Algérie par exemple, à faire avancer la réflexion sur les référents techniques à promouvoir dans des pays fortement exposés aux risques d'érosion de leurs ressources.

AGROÉCOLOGIE : POURQUOI ALLER VERS L'ACTION COLLECTIVE ?

2002, 8^{ème} Université d'Eté de l'Innovation Rurale (Controverses européennes de Marciac). François LEGER dresse à la tribune un portrait à double tranchant des Contrats Territoriaux d'Exploitation. Lancés en 1999, ces contrats individuels avaient pour objectif d'engager l'agriculture dans la voie de la durabilité. « Une innovation radicale et remarquable qui n'a pu fonctionner de façon pleinement satisfaisante » dites-vous³⁷. La raison de cet échec tient en deux notions : absence de « territoire », et de culture de la démocratie à l'échelle locale. Douze ans plus tard, la durabilité des modèles agricoles est toujours d'actualité. Les CTE ont laissé place aux GIEE ; l'individu au collectif. A l'issue de cette table ronde, quel est votre sentiment ? Sommes-nous mieux armés pour aborder pleinement ce projet d'une agriculture plus respectueuse des systèmes ?

François Léger : Je ne parlerai pas des CTE, affaire ancienne qui n'intéresse guère plus personne à l'exception des historiens. Je repartirai plutôt du sujet instruit en ce début d'après-midi, celui de la coopération, de l'action collective en agroécologie, et de cette question : pourquoi avons-nous, aujourd'hui, dans les mondes agricoles, des raisons d'aller vers l'action collective ?

La position que j'occupe me permet d'être attentif à ce que l'on nomme les signaux faibles. Et je constate que, depuis une dizaine d'années, de nouvelles formes d'action collective se développent non plus seulement en amont ou en aval de la production agricole mais au cœur même de celle-ci.

Comment expliquer un tel essor ? Les raisons sont multiples. La première d'entre elle est éminemment classique et a pour objet l'accès à des ressources externes aux

³⁷ « Le Contrat territorial d'Exploitation : impasse ou laboratoire ? », François Léger. Inra. Dans le cadre du débat l'Agriculture entre contrats et contrôles, Université d'Eté de l'Innovation rurale, 2002.
<http://www.agrobiosciences.org/article=2199>

exploitations. Il s'agit typiquement de l'achat d'équipements lourds – machines, outils – comme cela se pratique au sein des Cuma. Ceci étant, d'autres formes voient le jour. Dans un contexte où se développe l'agriculture de firme telle qu'a pu la définir François Purseigle, les agriculteurs s'organisent pour disposer d'une force de frappe suffisante pour mettre en concurrence fournisseurs et équipementiers. On assiste ainsi à la création de groupement d'achats, de collectifs de producteurs et d'entrepreneurs agricoles.

Cinq bonnes raisons de s'associer

La deuxième raison concerne l'accès aux marchés. On songe bien sûr tout de suite aux coopératives de producteurs. Reste que les choses se déplacent de ces structures devenues trop grosses vers des formes médianes, d'entreprises gérées collectivement et qui ont pour finalité un marché très spécifique. Pierre Moureu évoquait ce matin le magasin de producteurs qu'il a contribué à créer. Des initiatives de ce type, de vente en circuit-court, fleurissent un peu partout. Ces nouvelles formes d'insertion marchande ont un double objectif : d'une part permettre aux agriculteurs de se réapproprier la plus-value marchande de leur travail ; et d'autre part, de se ré-identifier auprès des consommateurs et des citoyens, de reconstruire une identité dans le lien avec l'autre. Si je ne connais pas le client du supermarché, j'arrive par contre à connaître celui du magasin de producteurs et à discuter avec lui. C'est une dimension tout à fait essentielle.

Troisième raison, et non des moindres, repenser l'organisation du travail. C'est un aspect majeur de l'action collective. Il s'inscrit dans un phénomène dont nous avons parlé hier, que l'on pourrait qualifier d'urbanisation mentale des comportements, d'aspiration à un autre mode de vie. Le labeur paysan, c'est depuis longtemps fini. Pourtant, bien des agriculteurs vivent, contre leur gré, dans la reproduction de ce modèle. Pour en sortir, de plus en plus d'agriculteurs choisissent de mettre en commun leurs moyens de production. Il y a dans tout cela un élément essentiel qu'il convient de rappeler : on oublie trop souvent que le

projet agricole est un projet de vie avant d'être un projet économique. Les facteurs personnels, d'adéquation avec ses envies, sont aussi importants à prendre en considération que les aspects économiques. La quatrième s'inscrit dans le prolongement de cette remarque. Travailler ensemble, c'est rompre l'isolement. Non seulement la stigmatisation sous le regard des étrangers, mais aussi tout simplement l'isolement entre pairs. Combien d'agriculteurs ne discutent plus avec leurs collègues ? La reconstruction du lien entre pairs dans ces micro-collectifs d'associés devient un véritable enjeu, aussi important que les enjeux économiques. Véronique Lucas l'a d'ailleurs évoqué.

Enfin, cinquième et dernière raison, certains regroupements de production vont avoir des effets synergiques et permettre non seulement une plus grande flexibilité agronomique mais aussi une meilleure rentabilité économique et une meilleure incorporation des questions environnementales. Un exemple parmi d'autres, l'association entre exploitations céréalières et activités d'élevage. Dans ce cas, l'objectif est double : bénéficier du retour de matière organique issue des activités d'élevage, vieille recette agronomique remise au goût du jour à l'heure où les sols s'épuisent ; optimiser les productions végétales et diversifier les débouchés. Concrètement, il est plus avantageux pour un céréalier de s'associer avec un éleveur que d'écouler toute sa marchandise sur les marchés. Il peut ainsi sophistiquer ses rotations, ré-introduire des légumineuses et des plantes fourragères qui, sans cela, n'auraient aucune utilité, les marchés pour ce type de ressources étant rares. Finalement, on crée de la flexibilité agronomique par la rediversification des productions non pas au sein d'une mais entre plusieurs exploitations.

Des GAEC aux clusters : ces nouveaux collectifs

Tous ces objectifs se traduisent par l'apparition de formes d'entreprises agricoles nouvelles, collectives dans l'ensemble de leurs dimensions. Vous en trouverez de nombreux exemples dans les travaux

conduits par la FNCuma sur ces questions, via notamment la recherche-action menée par Véronique Lucas. Cela va des GAEC à six, sept voire huit associés comme on peut en voir au sein des administrateurs de GAEC et société³⁸ jusqu'aux clusters qui associent exploitations individuelles, sociétés civiles laitières, deux ou trois Cuma avec des compétences différentes, voire un atelier de transformation partagé et/ou un magasin de producteurs... Ces agriculteurs ne sont ni des communistes extrémistes, ni des néo-agro-bobos. Ce sont des professionnels qui ont fait le choix de s'organiser différemment et qui, chemin faisant, ont finalement créé des systèmes qui ne ressemblent plus à l'entreprise agricole telle qu'on l'a connue jusqu'alors. J'aimerais dire ici un mot de ce que j'appelle les clusters d'exploitation. Il s'agit de société de fait, de regroupements informels qui peuvent se sophistiquer pour aller vers d'autres formes type SCIC - *Société coopérative d'intérêt collectif* – ou des coopératives d'activité³⁹ qui fédèrent des professionnels de secteurs d'activité divers. Les SCIC « Bois énergie » en sont l'illustration parfaite. Elles réunissent des agriculteurs, des collectivités locales, des forestiers, autour d'un même objet : la valorisation des bois paysan pour le chauffage collectif.

Le new deal agroécologique

Pour revenir au débat, quels sont les enjeux de ces actions ? J'en distinguerai deux. Primo, dans certains cas, la production de services environnementaux ne peut se faire que dans un contexte collectif. Secundo, assez souvent, les agriculteurs impliqués dans des projets collectifs expriment très clairement une volonté de s'extraire du modèle actuel d'agrandissement-spécialisation. Ils refusent cette voie de développement que nous connaissons tous et partout pour s'engager dans un modèle de développement par agrégation

³⁸ Antenne de la FNSEA dédiée aux sociétés et au GAEC.
<http://www.gaecetsocietes.org/index.php?page=18>

³⁹ http://www.alternatives-economiques.fr/les-cooperatives-d-activites-et-d-emploi_fr_art_350_27917.html

d'activités. Je m'associe avec un céréalier, un maraîcher, etc... Nous sommes très clairement dans une logique de développement horizontal, de développement territorial. C'est un point absolument essentiel qui doit nous interpeller compte-tenu du sujet de ces Controverses.

Quid de l'agroécologie dans tout ça ? De mon point de vue, l'agroécologie est le produit, et non l'origine, de cette entrée dans la dynamique collective. L'enjeu de l'agroécologie n'est pas d'identifier, de valoriser ou de pérenniser les services écosystémiques. Il est, pour reprendre une métaphore utilisée par des agro-écologues américains, de travailler sur le métabolisme des agrosystèmes - autrement dit les cycles de matière, d'énergie -, et sur son système immunitaire, comprenez les interactions biotiques de l'agroécosystème. Or ces interactions surviennent dans la parcelle, mais aussi entre la parcelle et la haie, la bande enherbée, le bois qui est à proximité, le bord de route, le jardin du voisin... Qu'est-ce que cela signifie ? Que nous devons impérativement développer une pensée écologique-systémique. Le propre de celle-ci est justement de penser les choses globalement, non plus à l'échelle de la parcelle et de l'acte technique, mais d'un système technique coordonné dans un paysage. Cette agroécologie-là va bien plus loin que la maîtrise des externalités ; elle procède d'une réinvention des modes de production agricole, d'une intégration de ceux-ci dans les écosystèmes. Elle exige de fait une rupture paradigmatique majeure.

Au même titre que l'activité des vers de terre

Ces nouveaux collectifs opèrent-ils cette rupture ? Je le crois. Parce qu'ils changent de taille. Parce qu'ils modifient leur champ d'action, qu'ils quittent la sphère strictement agricole ou le périmètre de l'exploitation pour investir d'autres espaces. Parce qu'ils sont aussi devenus des lieux de dialogue, des lieux de conquête d'une certaine autonomie dans la décision technique. Pour toutes ces raisons, ils sont en capacité de penser leurs actions sur des échelles pertinentes au regard des fonctionnalités écologiques des agrosystèmes.

Je terminerai par une remarque. Nous parlons souvent d'agroécosystème sans prendre le temps de préciser ce qu'on entend par là. C'est un écosystème, certes. Mais il a pour particularité d'être habité par des humains. Humains qui s'interrogent sur les dimensions sociales, économiques ou culturelles de ces espaces. Une précision s'impose : ces humains sont partie prenante de l'écosystème. Ceci signifie qu'ils ne sont pas des utilisateurs de services écosystémiques mais des éléments de cet agrosystème. Dès lors, les facteurs humains deviennent des facteurs écologiques. Des questions telles que le travail, l'accès au marché, les conditions sociales de la vie, la reconnaissance de soi, la dignité, l'identité

deviennent des facteurs écologiques et, à cet égard, doivent être pris en compte au même titre que l'activité des vers de terre. Le problème n'est pas de valoriser (et de préserver) des services rendus par des écosystèmes extérieurs aux humains, mais de réintégrer l'humain dans l'écosystème. L'agroécosystème est avant tout un socio-écosystème, ce qui impose aux scientifiques un nouvel effort d'interdisciplinarité élargie autour de cet objet et, au-delà, de reconsidération d'une philosophie de la nature qui, depuis Descartes et bien d'autres avant et après lui, n'avait d'autre objet que d'affirmer la non-naturalité de l'humain comme essence de la nature humaine.

Enseignement : où sont les cas d'école ?

Avec Pierre CHAMPOLLION (Observatoire Éducation et Territoires) et Pierre-Louis GAUTHIER, inspecteur d'académie (H).

Partant de l'hypothèse que l'école rurale et l'enseignement agricole comportent, en France et ailleurs, des « pépites » qui pourraient faire école dans les zones urbaines et péri-urbaines, cette séquence donne la parole à deux intervenants : Pierre Champollion, chercheur en sciences de l'éducation, président de l'Observatoire Éducation et Territoires. Et Pierre-Louis Gauthier, Inspecteur d'académie (H), expert auprès de la Commission européenne, membre du comité de rédaction de la Revue internationale d'éducation.

Mission Agrobiosciences : Au vu du thème qui nous anime, y-a-t-il des effets croisés entre le territoire et l'école? En clair, le territoire impacte-t-il l'école, que ce soit en positif ou en termes d'effets stigmatisants ? Et inversement, l'école a-t-elle des effets sur le milieu rural et montagnard ?

Pierre Champollion : Nous formons un groupe de recherche spécialisé autour de l'École rurale. Nous avons lancé en 1999 un suivi longitudinal sur 2500 élèves ruraux et montagnards du CM2 jusqu'en terminale. Nous avons intégré les résultats du Ministère de l'évaluation et de la prospective et ceux de l'INSEE. Soit 12 000 questionnaires, un million d'items. Nous avons réalisé des études qualitatives afin de vérifier que ce que nous avons trouvé quantitativement ne correspondait pas à des artefacts. Ces études nous ont confirmé que les écoles rurales et montagnardes avaient de bons résultats contrairement à ce qui était dit il y a de cela trente ou quarante ans. Les évaluations des élèves de 6^e en mathématique et en français montrent des résultats significativement supérieurs à ceux qui ne sont pas issus de l'école rurale. Le taux de retard scolaire en CM2 en l'an 2000 en zone rurale était de 18%, là où la moyenne nationale est de 19%. Mieux, ce taux tombe à 17% dans le rural isolé et même à 16% dans les zones de montagne.

Nous avons suivi ces élèves jusqu'en fin de collège et nous n'avons pas constaté l'érosion à laquelle nous nous attendions. Les résultats des élèves des zones rurales et montagnardes sont bons. Par contre, à performance égale, les élèves des écoles rurales et montagnardes n'utilisent pas l'ensemble de la palette des choix d'orientation qui leur sont offerts. Ils s'orientent vers des études courtes et professionnelles de proximité.

Dans la zone de montagne française, nous nous sommes aperçus qu'il existait un effet territoire. Les trajectoires ne débouchent pas sur des effets aussi diversifiés que ceux que l'on rencontre dans d'autres territoires. Toutefois, il y a parfois des attitudes similaires : par exemple dans le blayais à côté de Bordeaux et à Liège en Belgique dans des secteurs de friches industrielles ; mais aussi en Espagne ou en Roumanie. Ce n'est pas propre à la zone de montagne française.

Pierre-Louis Gauthier : Il est difficile de répondre en termes statistiques sur la question des études rurales. En fait, l'école rurale a disparu des écrans ministériels. Statistiquement, elle n'existe plus. Il s'agit souvent d'initiatives prises par des inspecteurs d'académie comme j'ai pu le faire en Seine-et-Marne ou dans la Drôme. Pourtant, les résultats des

écoles rurales sont souvent supérieurs à ceux obtenus dans les écoles urbaines.

En milieu citadin, des écoles ont du mal à fonctionner. Existe-t-il des expérimentations en ville qui s'inspirent du rural ?

P. Champollion : Ce qui fonctionne dans un contexte ne fonctionne pas *ipso facto* dans un autre. Il s'agit le plus souvent de trouver les bonnes méthodes. Il existe actuellement en Espagne un projet de recherche piloté par l'Université de Barcelone qui étudie les transferts de technologies possibles du rural vers l'urbain. Car en Catalogne, il existe une formation spécifique pour les enseignants du rural.

En ville, dans les zones d'éducation prioritaire, nous avons besoin d'un modèle qui ne soit pas académique. Dans la Drôme, la majorité des classes sont à plusieurs cours. Ce qui veut dire que futurs profs, au sortir des ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) vont dans des classes avec un modèle en tête qui n'est plus majoritaire. Cela rend les premiers contacts des futurs professeurs difficiles. Toutefois, des directeurs expérimentent des classes à plusieurs cours afin de limiter l'échec scolaire notamment dans les périphéries urbaines.

P-L Gauthier : Revenons sur le modèle pédagogique. Je voudrais évoquer le rôle des néo-ruraux dans la politique scolaire au sein de la ruralité. Ces derniers importent le modèle de la ville. Et lorsqu'ils sont confrontés aux classes multigrades, ils les refusent le plus souvent. Il existe un mépris de l'école rurale, une sorte de stigmatisation. Des nouvelles couches aisées se coordonnent afin d'envoyer leurs enfants vers d'autres écoles : alternatives ou privées. Ainsi, des écoles publiques ferment par manque d'effectif.

Nous avons évoqué les expérimentations du rural qui pourraient servir à la ville. Il existe aussi des difficultés dans le rural qui se caractérisent par la cohabitation des ruraux historiques avec les néo-ruraux. Mais, aujourd'hui, arrivent dans le rural

les relégués des villes qui sont en difficulté scolaire. Comment est-ce que ça se passe ?

P.-L. Gauthier : En ce qui concerne les ruraux d'origine, même si l'aspect identitaire me gêne, il existe une mémoire des lieux. En revanche, les relégués économiques, de plus en plus nombreux, sont errants et les ruraux ont pour eux une mémoire de l'école, certes traditionnelle, et que stigmatisent parfois ceux de la ville.

J'ajoute que parmi les relégués, figure un certain nombre d'illettrés, qui sont plus de 3 millions en France. Plus de 50% sont en zone rurale mais aussi en banlieue. Dans la Drôme, notamment, nous avons des populations étrangères qui posent des problèmes liés à leur origine linguistique. Cependant, l'école rurale dispose de nombreux atouts. Mais nous demeurons ignorés alors même que nous pourrions réintroduire des « pépites » pédagogiques dans le milieu suburbain. Lorsque l'on proclame que les résultats sont meilleurs qu'en zone urbaine, ils demeurent toutefois dans une médiocrité relative qui caractérise notre système scolaire.

P. Champollion : Sur les questions de territoire et de territorialité, on s'est aperçu qu'en zone montagnarde et en zone rurale, le territoire joue deux rôles : le territoire impacte l'école et il donne des résultats différents de la ville.

Il existe un territoire qui peut jouer le rôle d'acteur de l'éducation dans le cadre de la construction de l'offre de formation, de projets éducatifs, et de recommandations. Le contexte social pèse à 50%. Le contexte institutionnel à hauteur de 30 à 35%. Le contexte territorial pèse à hauteur de 15% ce qui n'est pas négligeable.

Nous nous sommes aperçus que c'était moins le territoire que la territorialité qui représente la dimension symbolique du territoire. Et les recherches empiriques dans les territoires nous ont conduits à modifier des modèles qui parfois nous servaient de référence. Nous avons d'abord essayé de comprendre ce qui se passait sur le terrain. Cela demande la mobilisation d'acteurs de terrain. Toutes ces enquêtes ont été suivies de restitutions auprès des collectivités

territoriales, des parents, des enseignants qui nous ont permis d'affiner les analyses.

On a évoqué l'enseignement primaire et secondaire. Peut-être pourrions-nous aborder le cas de l'Université. Est-il utopique d'envisager des universités à la campagne ?

P. Champollion : Non, car il est vrai que des études montrent que les élèves des lycées agricoles et du rural ont de meilleurs résultats que ceux des villes. Sachez que des laboratoires d'études de l'Université de Savoie ont en quelque sorte déjà été délocalisés à la campagne, donc c'est possible.

Quelle serait l'utopie qui pourrait présider à l'enseignement dans les territoires ?

P.-L. Gauthier : Les néo-ruraux nous posent des problèmes, mais de manière positive, dans la façon de faire évoluer l'école. Ces nouvelles populations ne savent rien de l'agriculture et du milieu agricole. Le métier d'agriculteur leur est étranger. Le rêve est peut-être que l'école

joue un rôle de formation pour ces adultes. Dans la construction d'une espèce de maison commune en direction des adultes. Ce serait une formidable occasion de combattre l'illettrisme. Et l'école a un rôle à jouer à travers des fermes éducatives par exemple.

Pierre Champollion : On ne peut pas penser l'école hors de son contexte, hors de son territoire. J'aurais comme rêve que l'école, ses enseignants, arrivent à prendre en compte, à s'appuyer sur les savoirs détenus par nos élèves des écoles rurales et montagnardes. Ce qu'on appelle en France les savoirs locaux ou intermédiaires, qui sont souvent les vecteurs pour pouvoir accéder à des savoirs académiques. Qu'on les prenne en compte comme dans d'autres pays et qu'on puisse les reconnaître. Il faut savoir s'adapter au territoire et on s'aperçoit que les enseignants qui ont pris en compte le territoire ont de meilleurs résultats que les autres.

Quelles politiques ont-elles *lieu* d'être ?

Avec le député Gilles SAVARY, le sénateur Claude DILAIN et le maire Vanick BERBERIAN.

Malgré l'avènement de la décentralisation, la logique territoriale véhicule l'idée d'un l'État surplombant, garant de l'intérêt général et innervant tous les lieux. Pour autant, le bouillonnement du vécu des mondes sociaux locaux révèle des territorialités qui sont affaire de rhizomes, d'archipels, de flux, de globalité, de combinaisons identitaires et même de districts industriels... On y brasse des intérêts, des lieux et des symboles qui sont à la base des mouvements d'idées et du réenchâtement du monde. Pour en débattre, nous avons convié Gilles Savary, économiste, député de la Gironde. Vanik Berbérian, maire de Gargilesse-Dampierre, ancien président de l'Association des Maires ruraux de France. Claude Dilain, sénateur de la Seine Saint-Denis, Président de l'Agence Nationale de l'Habitat (décédé en 2015).

Mission Agrobiosciences : Dans les « Voyages de Gulliver » de Jonathan Swift, des territoires s'élèvent et d'autres s'enfoncent. A partir de là, on peut se demander où se trouve le pouvoir. S'enfonce-t-il ? Est-il au contraire hors sol alors même qu'il est censé être ancré dans le réel ? Mais d'abord, comment définiriez-vous le territoire sur lequel vous résidez ?

V. Berbérian : Le territoire, c'est à la fois un espace matériel et immatériel délimité, dans lequel l'homme et l'animal ont l'ambition démesurée de vivre à peu près tranquille. Hier, mon territoire de vie allait du Berry à Paris avant d'arriver ici ce soir. C'est donc quelque chose d'assez élastique et tout dépend d'où on le regarde.

C. Dilain : Je suis content que Vanik ait hésité avant de répondre. Pour moi, c'est encore plus difficile. Je viens d'un territoire urbain et il n'a pas de limite. Je suis sénateur de Seine Saint-Denis et j'ai été maire de Clichy-sous-bois dans le 93, où existe une forte identification territoriale. Si l'on en croit des études universitaires, on observe que c'est une identification par défaut : on est du 93 parce qu'on n'est de rien d'autre. Par ailleurs est-ce que c'est une identification au territoire ? Quand un jeune dit « je suis du 93 » est-ce qu'il s'identifie au territoire ? Je ne le crois pas.

C'est plus une identification à la société française qu'à un territoire géographique. En 2005 quand les violences urbaines ont débuté à Clichy elles ne se sont pas limitées à ce seul territoire. J'ai du mal à répondre car je ne suis pas sûr que le territoire en milieu urbain soit une caractérisation très probante.

G. Savary : Par le passé, le territoire pouvait se caractériser par la géographie, par l'histoire, la culture du lieu, une économie assez homogène. Je pense que tout ceci est en train de disparaître du fait du progrès technique, du mélange des populations, de l'économie mondialisée. Dans ma circonscription, le territoire est le territoire de vie. Quand les habitants pensent au territoire ils demandent où est l'école, où est la préfecture, où est le collège, où est le CHU ? je pense que c'est cela qui est moteur. Le territoire fonctionnel devient prééminent sur beaucoup d'autres ; ce qui ne veut pas dire que toutes les dimensions dont j'ai parlé disparaissent.

Ainsi, le territoire pourrait être aussi une configuration mentale. On a vu au cours de nos débats que la réforme territoriale est vécue comme une recentralisation. Ou bien, c'est une

expérimentation du local pour le local. La question que l'on peut se poser puisqu'il y a interpénétration du rural avec l'urbain est la suivante : quels sont les enjeux pour les politiques ?

V. Berbérien : Je ne raisonne pas de cette façon. Quand j'ai essayé de définir tout à l'heure le territoire, j'ai voulu signifier quelque chose d'aléatoire. Même si à un moment donné on se reconnaît dans quelque chose de très physique. Cela nous renvoie à notre propre culture et à notre propre éducation. Car nous sommes toujours de quelque part.

Bassin de vie contre bassin de mort ?

Reste qu'aujourd'hui, les territoires ruraux ne sont pas suffisamment considérés. Et je me méfie de l'expression « bassin de vie » trop à la mode. Je considère que je n'habite pas dans un « bassin de vie. » Alors, j'habite où ? Dans un « bassin de mort ? » Car si vous n'avez pas les équipements essentiels vous êtes à la marge. Et l'enjeu pour les ruraux c'est de sortir de la marge. En dehors d'une opposition rural/urbain car nous devons avoir une réflexion prospective sur le territoire français. Or, depuis plusieurs années, il n'y a pas de politique d'aménagement et d'équilibre du territoire. Et tout ce qui a été fait en direction des territoires ruraux a été fait pour rattraper quelque chose qui avait été oublié : les pôles d'excellences ruraux qui viennent en contrepoint des pôles de compétitivité, la métropolisation qui oblige à inventer le pôle d'équilibre rural. Autrement dit il n'y a pas véritablement de politique et c'est ce sur quoi il faudrait travailler. D'autant qu'il existe une complémentarité entre l'urbain et le rural. Nous sommes dans le même espace mais nous avons des difficultés à raisonner au-delà de nos périmètres respectifs.

Tout le monde ressent la nécessité d'avoir un débat sur l'aménagement du territoire dans notre pays. Nous devons même peut-être changer de lunettes pour regarder notre territoire. Claude dilain, vous qui êtes dans l'urbain, partagez-vous l'analyse de Vanik Berbérien ?

C. Dilain : Comme Vanik, je suis totalement opposé à une confrontation entre l'urbain et le rural. Ce n'est pas du tout ma vision de la France. Les choses sont complémentaires. Nous sommes les pièces d'un même puzzle. Quel est le point commun, quel est l'enjeu ? Faut-il parler d'aménagement du territoire ? Ce n'est peut-être pas le plus important et je rappelle que la devise de la République française est : Liberté, Egalité, Fraternité. J'insiste sur la notion de Fraternité. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen insiste sur le fait que tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits. Il s'agit donc de dire que tous les territoires doivent avoir le même accès aux droits. Pour les banlieues il ne s'agit plus de rattrapage mais il convient de faire des politiques qui permettent aux populations qui habitent ces banlieues d'exprimer leurs aspirations.

Un archipel dont les îles se séparent

De même que dans les milieux ruraux ou très ruraux. Voilà pour moi l'enjeu. Vivre dans une France où tout un chacun se sentira bien et appartiendra aux communautés de la République française. Etre comme on dit à Clichy-sous-Bois des citoyens à part entière et non des citoyens à part. Faire vivre cette république car je suis extrêmement inquiet. Je vois la population se morceler, s'émietter et je crains le pire. La société française est une sorte d'archipel dont les îles sont en train de se séparer les unes des autres. Bientôt, on ne pourra plus passer d'une île à l'autre. Si cela devait se produire, nous ne serions plus dans le cadre de la République française.

Essayons d'évoquer l'impensable : en quoi pourrait-on affirmer que la banlieue est une nécessité pour le rural ? De même, en quoi le rural est-il un levier pour la métropole ?

Gilles Savary : Il faut éviter les réactions conservatrices. La messe n'est pas dite. Si nous faisons cette réforme, c'est parce que l'Etat est en quasi faillite et fonctionne mal. Il y a une crise profonde de la démocratie représentative. Plus les élus sont proches plus on les apprécie ; plus ils

sont loin, plus on les critique. Il n'y a rien de pire que la figure du député ou du sénateur. Nous sommes dans une crise profonde de l'Etat : une crise financière, une crise d'autorité, une crise de représentation. J'espère que la décentralisation que nous mettons en œuvre sera vigoureuse car il faut régénérer la République afin d'ancrer la démocratie représentative dans des procédés de gestion de proximité, de management et de politiques publiques qui, aujourd'hui sont les seules à redonner confiance. Recentraliser serait voué à l'échec. Nous avons créé de grandes régions mais que fait-on pour la proximité urbaine, rurale et celle dont on ne parle jamais, la proximité péri-urbaine ? Il faut abandonner la représentation d'un monde rural à côté d'un monde urbain. Les deux sont très dépendants l'un de l'autre. J'administre une circonscription totalement rurale mais qui touche l'agglomération bordelaise. Or la politique de l'agglomération détermine le peuplement de ma circonscription. Lorsque la sélection s'opère par les gradients du prix du foncier, plus on s'éloigne de l'agglomération plus on rencontre les gens en difficulté. Aujourd'hui, la ville grossit et rejette dans le monde rural des gens des classes moyennes et inférieures qui aspirent à la propriété et qui découvrent que le rural n'est plus rural. Ce sont des urbains qui l'habitent. Ils découvrent que l'on ne peut pas leur construire un tramway, qu'ils n'ont pas de services à domicile, que l'on habite un espace peu dense, qu'il faut deux véhicules...

Un choc et des conflits

La poussée du Front National n'est pas liée au fait que la situation est dégradée mais de gens qui sont partis d'un monde urbain devenu cher et qui découvrent un monde rural où il est difficile de vivre quand on n'en est pas originaire. Ils n'ont pas l'autonomie des anciens paysans. Donc ils subissent un choc qui se traduit d'ailleurs par des conflits avec les agriculteurs. Ainsi, dans ma circonscription, la question des pesticides est importante. Le nouvel arrivant ne sait pas que le paysan est mû par le climat et

que, parfois, il a une fenêtre de tir de deux heures pour traiter son champ.

Je pense aussi qu'il va falloir que l'on interroge les politiques de proximité sous l'angle institutionnel. Que fait-on du département ? Il a l'immense avantage de pratiquer la péréquation car c'est une entité très hétérogène. La Seine Saint-Denis et la Lozère, c'est la même institution mais ce n'est pas la même chose..... Que le département disparaisse ou pas, nous devons quand même nous saisir de la question rurale. Laquelle ne peut pas se traiter indépendamment de l'agglomération. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut des schémas directeurs communs aux agglomérations et à leurs arrière-pays. S'il n'y a pas de schéma directeur commun, notamment sur l'urbanisme, l'on continuera à accentuer les fractures.

Claude Dilain vous êtes Président de l'Agence Nationale de l'Habitat. Est-ce que la question du logement se pose de la même façon dans vos territoires ?

C. Dilain : Non, la question du logement est très hétérogène. Dans certains endroits, il existe des tensions qui sont pires que ce qui s'est passé à l'hiver 1954. Ailleurs, la situation peut être au contraire satisfaisante. Donc la question ne peut pas se régler partout de la même manière.

L'ANAH améliore l'habitat privé car la réponse ne réside pas uniquement dans le logement social, y compris pour des gens qui n'ont pas beaucoup de ressources. L'Agence sert à aider les propriétaires occupants à améliorer leur patrimoine, notamment en matière de rénovation énergétique. Laquelle ne doit pas bénéficier qu'aux gens aisés. Les individus qui sont un peu gênés parce qu'ils ont acheté une maison et ne peuvent pas réinvestir vont continuer à dépenser et ne peuvent parfois pas se chauffer. Pour les aider, nous sommes soutenus par les collectivités territoriales et les conseils généraux.

En ce qui concerne les bourgs dégradés avec des extensions de logement utilisant des terres agricoles, l'ANAH participe aussi à la rénovation de ces communes rurales.

V. Berbérien : En milieu rural, le problème de la consommation de la terre agricole est important. Je pense que ce que Claude Dilain décrit sur les lotissements autour des bourgs vient du fait qu'il y a à la fois la volonté de vivre de manière décente mais aussi d'essayer de corriger le « complexe du plouc. » Lorsqu'un maire est élu, son souhait est d'attirer des habitants. Ce qui induira des commerces, des écoles, Il fait donc un lotissement. Puis il réfléchit à des schémas qui ressemblent à ce qui se fait dans la périphérie de l'Ile-de-France. Au salon des maires de France, nous repartons avec de la documentation qui concerne du mobilier urbain, pas du mobilier rural ! Nous avons à inventer notre propre langage.

G. Savary : Avec un certain nombre de députés, nous avons signé dans la Gazette des communes un article où l'on proposait deux choses pour le monde rural. La première, une politique des reconquêtes des centres bourgs. Elle est en cours. Quand on observe ce qui se passe, c'est très préoccupant. Car les gens qui viennent dans le monde rural veulent tous un pavillon sur un grand terrain...

Le ferment du populisme

S'ajoute à cela que les organismes d'habitat social participent de ce lobbying. Et de proche en proche, les bourgs-centre meurent. Beaucoup d'habitats sont fermés ; vous le voyez bien quand vous traversez certains villages. C'est de l'habitat de qualité qui se dégrade. La rénovation pourrait permettre de loger des gens et faire une bonne opération patrimoniale. Cet habitat devient vétuste et là , les propriétaires le ré-ouvrent à des populations qui sont dans de très grandes difficultés. On concentre la pauvreté au centre des bourgs, laquelle induit des difficultés sociales et politiques. C'est le ferment du populisme. Il est dommage d'avoir un si beau patrimoine, de le laisser mourir et à côté de consommer de la terre agricole.

La deuxième proposition est la suivante : il faudrait qu'il y ait dans chaque

arrondissement une conférence d'évaluation et de diagnostic sur les services publics. Car, aujourd'hui, nous sommes à contre courant de la démographie. Les services publics ferment, se contractent, perdent des spécialités dans les collèges et les lycées alors que la population augmente. Un jour ça va « disjoncter » très fort.

Derrière ce débat c'est la question de la démocratie qui est convoquée. Jean-Luc Bennahmias, quel est votre regard vu de l'Europe ?

Jean-Luc Bennahmias : Tout nous pousse aujourd'hui à être extrêmement pessimiste. L'état des lieux global, national, européen est en crise. C'est lié aux contraintes de la mondialisation, au refus de toute autorité, à la crise des partis politiques, à la déstabilisation des corps intermédiaires. Mais j'en appellerais à l'optimisme de la volonté. Nous avons les moyens, en France et en Europe, de redresser la situation, si nous sommes capables de dépasser les clivages pour trouver un espace des possibles. J'attends l'occasion où nous pourrions dire à nos concitoyens : voilà ce qu'il est possible de dire ou de faire.

Autour du débat territorial, j'entends bien l'angoisse généralisée liée au fait que le gouvernement va changer les structures institutionnelles de ce pays. J'en veux au Sénat qui n'a rien voulu entendre. Nous devons rebâtir une union républicaine et démocratique solide, comme le fit le CNR en 1945, apte à instituer un nouveau compromis social. J'attends un pacte républicain offensif qui permette à notre pays de sortir de la crise dans laquelle nous sommes.

Augustin Bonrepaux, vous avez déclaré dernièrement que le département pouvait être le lieu privilégié des expérimentations pilotes, notamment en matière de socialisation...

Augustin Bonrepaux : Aujourd'hui, ici, je plaide pour la ruralité qui est le combat d'une vie. D'abord, je vois votre slogan : « Pour des territoires vivants ! » Pour cela, il faut des collectivités dynamiques. Il faut donc se battre pour la coopération dans la montagne. En montagne comme dans la

ruralité on parle de la constitution de communautés d'agglomération de 20 000 habitants. Cela me paraît en dehors de la réalité. Est-il réaliste de répartir ce que met en place l'intercommunalité dans le département ? Est-il réaliste de dire que l'on pourra créer cinq ou six services identiques pour le département ? Je suis très dubitatif au sujet de l'après 2017. Ce sont les zones rurales qui supporteront les économies. On pourra regrouper des services mais ils ne fonctionneront pas aussi bien. J'ai entendu parler tout à l'heure de service de proximité. J'y suis favorable. Nous avons l'expérience de la mutualisation. Des agents qui travaillent l'été en contrat avec l'ONF sont utilisés l'hiver pour conduire les chasse-neige. Voilà ce que nous mettons en œuvre. Nous sommes plus attentifs aux économies parce que l'on nous a transféré plus de charges qu'à d'autres.

Demain, où sera la solidarité ?

Quand la Région aura la responsabilité des collèges, où sera la solidarité ? En ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement, nous avons créé un service départemental public. Qui pourrait le faire à la place du département ?

Parlons agriculture. Nous avons créé des associations foncières pastorales (40 dans le département) et une fédération pastorale : nous invitons les éleveurs à se réunir, à gérer et le département finance la gestion et l'investissement. C'est ce que l'on appelle un budget participatif. Nous finançons et les éleveurs décident et font faire les travaux. Nous voudrions faire la même chose avec la forêt.

Il faut que le monde rural se mobilise. À côté des départements, il faut une fédération des communautés de communes pour qu'ensemble, nous puissions mieux mutualiser nos moyens de proximité afin de mieux les assurer et à moindre coût.

G. Savary : Le monde a profondément changé et nous le regardons avec les lunettes du siècle dernier. Si on ne comprend pas qu'il faut s'adapter, nous serons en difficulté. Je ne suis pas pessimiste mais il faut que notre pays

réalise quelles sont les contraintes qui pèsent sur lui. Il faut faire la chasse au conservatisme.

Pour répondre à Augustin Bonrepaux : oui l'écart qu'il y a entre les régions que l'on va créer et les petites communes va nous questionner. Ce débat doit s'ouvrir et il est inévitable. Faut-il garder les départements ? Je n'en sais rien. C'est un président de Conseil général qui nous a proposé de les supprimer... Hélas, ce n'est pas parce que l'on va garder le département de la Lozère que la Lozère sera plus riche. Les grandes questions sont les questions de péréquation entre les zones riches et les zones pauvres.

On veut tuer la commune

V. Berbérien : Il faut arrêter de faire croire que si l'on ne veut pas que les choses changent, c'est que l'on est contre cette réforme. Nous sommes contre la vision urbaine et technocratique qui nous est proposée. Mais nous n'avons rien contre une réforme territoriale en soi. Si le contexte évolue, il ne me paraît pas indécent que les choses doivent changer, mais pas n'importe comment.

En fait, ce que tout le monde tait, c'est que l'on veut « tuer » la commune. Une fois toutes les compétences transférées à l'intercommunalité, nous, les maires, serons là uniquement pour le 11 novembre et le 8 mai. Je sais aussi que si demain je n'ai plus le Conseil général comme interlocuteur, ça va être difficile. Je ne vois pas l'intérêt de tout casser pour faire moderne.

C. Dilain : La réforme territoriale, bien sûr, il faut la faire. Tout le monde était d'accord. Concernant les métropoles, il existe un vrai danger pour la ruralité. La métropole va-t-elle se décharger sur la ruralité ou bien va-t-elle faire bénéficier la ruralité de son rayonnement ? La loi ne dit ni l'un ni l'autre. Ensuite, nous sommes dans des choix politiques. Forcément, il y aura des grandes régions, des métropoles, de l'intercommunalité.

Concernant la question des départements, elle ne se pose pas de la même manière en milieu urbain qu'en milieu rural. J'ai passé une grande partie de ma vie à

m'épuiser avec la péréquation. Et la péréquation dépend de ce que les riches veulent donner aux pauvres... L'exercice est très difficile. Depuis, j'ai changé d'avis. Tant qu'il n'y aura pas de caisse commune, ça ne marchera pas.

Voyons à présent le point de Martin Malvy et du Conseil Régional...

M. Malvy : Le premier point consiste à considérer que la France est extrêmement diverse. Et qu'il faut cesser de raisonner comme si l'on était dans un jardin à la française où tout s'organise sur le même mode. Entre les Pyrénées et le Massif Central, les hommes, l'habitat, les productions différent.

J'ai entendu qu'il fallait cesser d'opposer le monde urbain au monde rural. Comme si dans le monde urbain tout était rose, et comme si dans le monde rural tout était noir ! Non. Mais, fait nouveau dans le monde rural, la dégradation sociale est telle que l'on a vu apparaître des situations de misère. L'aire urbaine de Toulouse, 1,3 millions d'habitants, a doublé depuis 30 ans. Nombre d'entre eux ont cherché à fuir un mal vivre et des loyers chers en s'installant dans des territoires ruraux. Bien sûr, cette aire urbaine n'a pas les mêmes problèmes que l'Ariège ou l'Aveyron, sachant que 70% des communes de Midi-Pyrénées ont moins de 400 habitants et posent cette question : comment répondre en termes de services à la demande sociale ? Il existe une solution à la française qui s'appelle la coopération intercommunale.

Créer une assemblée des intercommunalités

Je préside une intercommunalité qui comprenait 6 communes en 1997 et qui en regroupe aujourd'hui 73 de plus ! C'est parfois difficile à faire fonctionner du point de vue démocratique. Mais ces maires

sont immergés dans des problématiques qui intéressent les citoyens et qu'ils sont incapables de conduire seuls.

J'entends bien Augustin Bonrepaux : il est impensable de créer une communauté de communes de 20 000 habitants dans les vallées pyrénéennes. Le texte a annoncé la possibilité de dérogations. Mais nous avons besoin, comme d'autres pays d'Europe, d'un bloc communal qui soit renforcé ; sauf à supprimer des communes ce à quoi nous nous refusons. Il n'y a pas d'autre solution que de développer la coopération intercommunale.

Pour ce qui est de la réforme, je m'en réjouis. Il existe un texte, c'est au Parlement de l'adapter le texte ou de le modifier. Nous ne pouvons pas continuer avec des dossiers où tout le monde intervient : commune, région, Etat, Europe, Un dossier peut être examiné six fois par six équipes différentes ! Et puis, il faut aussi que la réforme concerne l'Etat. Si ce dernier ne se réforme pas, alors la réforme aura échoué. Il n'y a pas de raison que dans les domaines non régaliens, l'Etat continue à vouloir exercer des missions sur des actions qu'il n'accomplit plus. Se pose ainsi la question du transfert des compétences.

Nous allons être fondus dans une grande Région, qui ne sera plus ni Languedoc-Roussillon ni Midi-Pyrénées. Je ne vois pas comment ces grandes régions vont administrer le développement et le social s'il n'y a pas l'échelon départemental. Je crois à la nécessité absolue de cette échelle d'action. Avec Alain Lambert, nous avons fait une suggestion : pourquoi ne créerait-on pas dans les départements ruraux ou semi ruraux, une assemblée des intercommunalités ? cette nouvelle instance locale, au prorata des populations, serait ainsi l'interlocuteur des futures grandes régions. Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas)

GRAND TEMOIN

« Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas) »

Par Jacques LEVY, professeur de géographie et d'urbanisme, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Jacques Lévy n'a pas froid aux yeux. Invité à être le grand témoin de ces 20èmes Controverses, voilà qu'il lance cet appel à l'assemblée depuis la tribune : *campagnes, embrassez l'urbanité !* Froncement de sourcils dans la salle, mouvement d'agitation sur les chaises.

Pour le géographe, le contexte est le suivant : le rural n'existe plus ici. Maintenir une césure ville/campagne, c'est au mieux se bercer d'illusions, au pire cultiver le terrain d'une crise politique majeure sur fond de repli identitaire. La solution ? Epouser les valeurs de l'urbanité pour réinventer un horizon progressiste. Derrière cette analyse sans complaisance, au ton volontairement provocateur, Jacques Lévy glisse aussi ce message porteur d'espoir : il n'y a pas de fatalité.

Jacques Lévy. Je commencerai par deux remarques. Premièrement, je n'ai pas toujours été d'accord avec ce qu'il s'est dit ; mon propos va s'inscrire en contrepoint d'un certain nombre d'idées. Deuxièmement, je ne suis pas un spécialiste de l'agriculture. Autant dire, à la lumière de ces deux considérations, que cette intervention est pour le moins risquée et porteuse de quelques mauvaises nouvelles.

*Première mauvaise nouvelle :
le rural n'existe plus « ici »*

Première d'entre elles, si le rural a existé, s'il existe toujours, il n'existe plus ici. Il suffit pour s'en convaincre de revenir à la définition d'une société rurale. Est rurale, une société centrée sur la terre comme surface et mode particulier d'accumulation et de transmission de richesses. Le rural possède ainsi une sociologie, une économie et une politique qui lui sont propres. Ceci signifie qu'il n'est pas

présent de tout temps et en tout lieu. Par exemple, il n'y avait pas de sociétés rurales au Paléolithique. De même, en dépit des évidences, les sociétés contemporaines orientées vers la chasse, la pêche ou la cueillette ne peuvent être considérées comme telle, tout comme les sociétés tournées vers l'agriculture et l'élevage dès lors qu'elles ne sont plus orientées vers l'accumulation de richesses comme l'ont été les sociétés rurales européennes et asiatiques. Même en Europe, bien avant le tourisme, le littoral ou la haute-montagne n'ont jamais été des espaces ruraux. Ceux que la question taraude pourront lire les travaux de l'anthropologue Alain Testart sur le sujet. Non seulement le rural n'existe plus ici, mais il est en outre appelé à s'éteindre. Vieille compagne de la ruralisation, l'urbanisation connaît depuis un siècle une croissance rapide après avoir longtemps stagnée. Au fur et à mesure de son accroissement, l'urbanisation absorbe le rural qui s'apparente, dès lors, à une réserve pour l'extension de celle-ci. Reste

que le processus touche à son terme. Nous assistons à un double achèvement avec d'un côté, une population totalement urbanisée et, de l'autre, un épuisement du réservoir des campagnes. Bien évidemment, il y aura toujours des agriculteurs et une agriculture très certainement prospère. Mais la notion de société rurale, elle, sera vidée de son sens.

*Deuxième mauvaise nouvelle :
l'agriculture est mal placée pour
répondre aux exigences du
développement durable*

Deuxième mauvaise nouvelle. S'il ne fait aucun doute que les agriculteurs sont des êtres remarquables et innovants, il est tout aussi évident que l'agriculture française ne peut en l'état constituer un modèle souhaitable de développement. De l'agrisme à la PAC, la bienveillance vis-à-vis de l'agriculture est une constante, qui a eu pour effet de freiner l'émergence de questions existentielles. Deux chiffres : l'agriculture française représente 1,6% du PIB ; elle emploie 2,4% des actifs. Malgré les 10 milliards d'euros qui lui sont versés chaque année, elle demeure une branche peu productive, fortement assistée et administrée. Dès lors, elle peine à se légitimer sans se réclamer d'une exceptionnalité. Avec la notion de souveraineté alimentaire, on dépasse de mon point de vue la limite, en renouant purement et simplement avec cette vieille idée géopolitique qu'est le mercantilisme. « *J'ai le droit d'exporter, pas vous !* » Voilà la posture qui est la nôtre et qui vient justifier subventions et autres mesures protectionnistes.

L'agriculture française est pourtant brillante, hautement technologique comme cela a été rappelé lors de la séquence dédiée à l'agroécologie. Pourtant, lorsque je l'analyse du point de vue des civilisations, j'en déduis qu'elle appartient à l'univers du néolithique, c'est-à-dire qu'elle procède d'un mélange de production et de prédation. Plusieurs éléments en témoignent comme sa forte empreinte carbone, le fait qu'elle soit le contraire – l'anti-thèse même – de la

biodiversité, ou cette caractéristique qu'elle partage avec l'industrie : la consommation de surfaces de manière exclusive imposant ainsi une faible diversité. A contrario la ville réussit à concentrer différentes activités au sein d'une même surface. Tout cela pour dire que le rapport de l'agriculture à l'espace est à mon avis un problème en soi. Ces activités sont situées dans des zones à faible densité ce qui a eu pour conséquences directes le triomphe de l'automobile et la privatisation de l'espace. Il n'y a pas d'espaces publics en ces lieux. C'est la raison pour laquelle je crois, qu'en dépit de la qualité de ses acteurs, l'agriculture est une des branches les plus mal placées pour répondre aux exigences du développement durable.

Depuis quelques années, se développe en sciences sociales une nouvelle approche des territoires via le concept des réseaux. Si nous voulons que l'agriculture et les campagnes puissent jouer un rôle dans le développement, alors il ne faut pas perdre de vue cette approche. A ce propos, j'ai beaucoup apprécié les remarques de François Léger sur la notion d'agroécosystème et la nécessité de se penser non plus comme le gestionnaire d'un espace délimité mais, tout au contraire, en lien avec d'autres couches spatiales. C'est l'ensemble qui fait territoire. C'est sur la base de cette remarque que j'amorcerai ma transition vers des points plus positifs.

Campagnes : embrassez l'urbanité !

Le Gers est-il un département rural ? La réponse à cette question nous invite à prendre la mesure de la confusion qui règne souvent entre surface et habitants. Considérant la première, on pourrait dire que le Gers est rural car faiblement peuplé au regard de sa surface. Pourtant, l'aire urbaine d'Auch concentre près de 20% de la population du département soit, en équivalence, un peu plus que Paris vis-à-vis de la France. A cela il faut ajouter les habitants des petites aires urbaines, puis ceux des communes dites multi-polarisées

pour reprendre la terminologie de l'Insee⁴⁰. Et puis, si on élargit un peu l'horizon, on peut considérer que la plus grande aire urbaine du Gers est Toulouse, avec ses 1.3 millions d'habitants, du fait de l'interdépendance des deux espaces. Conclusion : même en prenant l'un des départements français les plus enclins à la ruralité, le Gers, on voit qu'il est urbanisé. La grande majorité de ses habitants se situe dans un gradient d'urbanité, du plus métropolitain (Toulouse) jusqu'aux villages les plus éloignés des villes. Cela a été dit par les élus de la table ronde sur les politiques publiques : la France est constituée d'archipels d'aires urbaines. Si l'on se fie aux statistiques de l'Insee, les habitants des aires urbaines et ceux des communes multi-polarisées représentent 97% de la population totale. Cette dimension ne doit pas nous échapper.

Gare aux heurts de sécession

L'un des enjeux des réformes territoriales consiste à définir l'échelon local. Soit nous assumons le fait qu'il y a des aires urbaines en campagne composées d'un centre, de banlieues, de zones péri-urbaines ; soit nous maintenons la sécession rural/urbain. Ce serait une grave décision de mon point de vue. La sécession des banlieues [il faudrait je pense lever l'ambiguïté du terme banlieue qui désigne tout autant les zones péri-urbaines/périphériques que les cités] a produit la crise que l'on connaît, en partie pour des raisons politiques, les maires ayant façonné leurs administrés aux dimensions de leur clientèle électorale. Comment s'étonner dès lors de ces disparités ? Désormais, le champ de tension réside dans la sécession du péri-urbain. Si les

choses restent en l'état, il faut s'attendre à une crise politique majeure. Je le dis comme j'ai dit, avec d'autres, qu'il y avait de fortes conditions spatiales à l'implantation de l'extrême droite. Prenons garde à ce que cette diversité politique ne dégénère pas en crise politique.

Pour en sortir, nous devons définir une unité d'espace pertinente. Cela implique une solidarité des villes-centres, plus productives, envers les espaces considérés comme ruraux. Il ne s'agit nullement d'un sacrifice des uns envers les autres, même si cela peut en avoir de prime abord l'apparence. Tout au contraire, les régions ont, à terme, intérêt à associer les différentes situations et à mettre fin à ces formes de privilèges qui persistent encore et toujours. Saviez-vous qu'au sein de l'Hérault, tous les habitants n'ont pas le même poids politique ? Le bourrage des urnes s'opère en toute transparence et en toute légalité. Ainsi, du fait de la très forte disparité des densités de population, le vote des habitants de tel canton pèse jusqu'à 47 fois plus que celui des résidents du canton voisin... Je suis désolé : il ne suffit pas de dire que l'on habite dans un espace à faible densité pour revendiquer un si grand privilège. A cet égard, je citerai un autre exemple. Trouvez-vous logique que les établissements scolaires situés en Seine-Saint-Denis disposent, par élève, de moins d'argent que la moyenne nationale ? Est-ce juste ? Le fait que ces élèves résident dans une zone à très haute densité constitue-t-il une raison valable, qui doit évincer les dimensions d'équité économique et sociale ? Non ! On ne peut plus continuer à vivre avec ces flux massifs, souterrains sans un vrai débat démocratique.

Il n'y a pas de fatalités

L'urbanité est un bien public à partager. C'est même ce qui pourrait arriver de mieux aux campagnes. Entendons-nous bien : s'engager dans l'urbanité ne signifie pas transformer ces campagnes en grandes villes mais leur donner la possibilité d'exercer leur droit à l'urbanité – celui de donner et de recevoir - tout en conservant leur mémoire rurale.

⁴⁰ L'Insee précise : Les « [communes](#) multipolarisées des grandes [aires urbaines](#) » sont les communes dont au moins 40 % des [actifs](#) occupés travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/commune-multipolarisee.htm>

Les campagnes possèdent des avantages considérables. Prenons le prix du foncier. Disposer d'autant d'espaces dans une société où le prix du mètre carré avoisine les 8000€ est un atout incontestable pour innover. Le festival de Jazz In Marciac en est l'illustration la plus parlante. L'aménité de faible densité dans un contexte d'étroite connexion avec les villes via les transports et les communications autorise la création de tels événements. Reste ceci : il y a une différence entre les lieux et les hommes ; les uns sont fixes tandis que les autres bougent. Intégrer la mobilité dans le service offert aux populations est absolument décisif. C'est à cette condition que l'on pourra tout à la fois bénéficier des avantages de la faible densité de population et conserver l'étroite connexion au réseau.

Jazz In Marciac a également pour singularité d'avoir transformé cette urbanité événementielle en une urbanité permanente, avec la création d'une école de musique et l'organisation de concerts tout au long de l'année. Il n'y a donc ni fatalités naturelles, ni fatalités historiques. Tout au contraire, cet exemple nous montre que tous les lieux peuvent réussir dès lors que des acteurs, déterminés, se retrouvent autour d'une idée et sont capables d'allumer une dynamique collective. On s'aperçoit alors que les territoires, que j'appelle les lieux, peuvent produire une singularité. Non pas en se contentant de détecter une ressource déjà présente mais en la fabriquant.

Tous les « ici » sont intéressants

Les signes officiels d'origine et de qualité que sont les IGP et les AOC⁴¹ sont une forme d'expression de cette force propulsive. Je voudrais rappeler ici une chose essentielle. L'IGP n'est pas un jeu à somme nulle, un pré carré à garder farouchement. On peut ainsi s'étonner de l'attitude des producteurs de Roquefort, l'un des tout premiers fromages labellisés AOC, vis-à-vis du combat mené par leurs collègues grecs pour que l'appellation fêta soit réservée à la seule production

⁴¹ Respectivement Indication géographique de provenance et Appellation d'origine contrôlée.

hellénique. La France qui produisait des fromages sous cette dénomination avait contesté cette demande comme d'autres pays européens d'ailleurs⁴².

Avoir une attitude paranoïaque vis-à-vis de l'autre n'est pas la solution. Si l'on considère l'identité locale comme une ressource objective et subjective, cela signifie que l'on accepte l'idée que toutes les ressources sont potentiellement intéressantes quel que soit leur lieu de production. Nous avons eu au cours de ces journées un débat entre le « *ici* » et le « *d'ici* ». Ce que nous dit l'urbanité, c'est que tous les « *ici* » sont intéressants, y compris ceux qui ne sont pas « *d'ici* ». Les territoires ruraux doivent accepter l'idée que chacun a le droit de revendiquer son identité, qu'il soit ou non « *d'ici* ». On le sait : l'innovation naît souvent du décalage, d'une rencontre fortuite avec l'altérité. Accepter que s'exprime l'identité de l'autre est le préambule à toute hybridation productive, à toute innovation. C'est peut-être à cet endroit que ceux qui se réclament du rural, peuvent travailler l'image de leur identité en admettant que celle-ci est en mouvement. J'ai pour habitude de parler plutôt d'alter-identité, l'identité n'étant pas le contraire de l'altérité.

Nous sommes dans un combat de valeurs

La concentration de diversité et de densité n'a jamais été aussi productive. Il faut donc penser le développement des campagnes comme allant de pair avec celui de l'urbanité, ce dernier étant appelé à se poursuivre. Nous sommes dans un combat de valeurs. Les valeurs portées par l'urbanité sont celles des individus. Cet horizon apparaît difficile à dépasser aujourd'hui. Le développement des campagnes ne consiste pas à proposer des contre-valeurs à celles de l'autonomie des individus et de leur créativité ; au contraire il réside dans le droit de les exploiter. Si l'on veut réinventer un horizon

⁴² On peut lire à ce sujet l'article de Courrier International : <http://www.courrierinternational.com/article/2006/01/12/la-feta-retrouve-son-terroir>

progressiste, il faut assumer le fait que le rural n'est pas un type de société à promouvoir mais une mémoire, véritable ressource pour construire un monde dont on assume l'urbanisation, dont on épouse et conforte les valeurs urbaines.

Avant de conclure, il convient de rappeler que l'enjeu de la justice, notamment territoriale, porte autant sur la production de biens publics comme l'éducation, l'autonomie des individus, la santé que sur la redistribution de biens privés. Les prélèvements obligatoires s'élevaient à 10% à peine au début du siècle en Europe ; ils représentent aujourd'hui 45%... Si ceux-ci ont permis de faire de belles choses, il est clairement établi que multiplier par 100 l'allocation de rentrée scolaire ne diminuera pas l'échec scolaire d'autant. L'acteur principal de l'éducation est l'apprenant, tout comme l'habitant est le principal acteur du développement local. Ne le perdons pas de vue. Je ne suis pas en train de dénigrer l'Etat providence mais de dénoncer cette tendance à croire que l'argent résoudra tous nos problèmes. Dans cette perspective, considérer les utilisateurs des biens publics non plus seulement comme des bénéficiaires mais des producteurs de ces biens peut nous être salvateur.



Retrouvez toutes les publications de la Mission Agrobiosciences sur le site
<http://www.agrobiosciences.org>

CONTACT

Mission Agrobiosciences/ENFA,
2 route de Narbonne,
31326 Castanet-Tolosan BP 72638
Tél : (33) 05 62 88 14 50. Fax : (33) 05 61 58 14 51

Suivez la Mission Agrobiosciences sur Facebook : www.facebook.com/agrobiosciences
Et sur Twitter : twitter.com/Agrobiosciences

